PARIJS

UNIVERSITE RENE DESCARTES

FACULTE DE MEDECINE NECKER-ENFANTS MALADES

-:-

Année 1973 N° 144

T H E S E

pour le

DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplome d'Etat)

par

Henri CHARIGNON

Né le 23 septembre 1942 à Paris

Interne en Psychiatrie

-:-

Présentée et soutenue publiquement le

-:-

CONTRIBUTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE DES MIGRANTS ALGERIENS

-:-

Président de Thèse : Monsieur Y. PELICIER (Professeur)

UNIVERSITE RENE DESCARTES

FACULTE DE MEDECINE NECKER-ENFANTS MALADES

-:-

Année 1973 N°

T H E S E

pour le

DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplome d'Etat)

par

Henri CHARIGNON
Né le 23 septembre 1942 à Paris

Interne en Psychiatrie

-:-

Présentée et soutenue publiquement le

-:-

CONTRIBUTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE DES MIGRANTS ALGERIENS

-:-

Président de Thèse : Monsieur Y. PELICIER (Professeur)

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A la mémoire de ma mère

A mon père

A mes frères et soeurs

A mes fils

A ma femme sans l'aide de qui ce travail n'aurait pu être mené à bien

A mes amis :

le docteur Jean-Louis VAUR

le docteur Jean DARROT

A mes confrères de l'hopital psychiatrique de SIDI-CHAMI (ORAN) :

le docteur Mustapha NEGADI

le docteur Georges BITOUN

le docteur ALBARACIN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548021_0002

A nos maitres d'externat :

Le professeur DAVID

Le professeur SICARD

Le professeur SORS

Le professeur P. DEBRAY

Le professeur ALBOUKER dans le service duquel le docteur CHERTOK m'a appris à écouter les patients.

A nos maitres en psychiatrie :

Mademoiselle le Docteur MARMILLON) de l'hopital psychiatrique

Monsieur le Docteur ROGER) d'Evreux

Monsieur le Docteur DUBOIS de l'hopital psychiatrique de Sotteville

Monsieur et Madame les Docteurs LHUISSIER
du Centre Pierre Janet (Le Havre)
en témoignage de ma reconnaissance

A notre patron de thèse
Monsieur le Professeur Yves PELICIER
qui nous a guidé pour ce travail

S O M M A I R E

pages

INTRODUCTION 1

- Etat actuel de la psychopathologie de la transplantation et de l'ethnopsychiatrie
- Méthodologie
  - Recherche de la personnalité prémigrante par une confrontation d'études multidisciplinaires
  - Etude sur les effets de la transplantation
  - Illustrations cliniques

L'ALGERIEN : TENTATIVE DE DESCRIPTION DE LA PERSONNALITE PREMIGRANTE 3

A) Les études sur le "musulman algérien" avant 1962 4

I - Les recherches sociologiques : P. BOURDIEU 4

1° L'aire culturelle "berbérophone"

2° L'aire culturelle"arabophone"

3° Le fonds commun algérien

II - Les recherches sur la psychopathologie des "musulmans algériens" avant 1962 14

1° La notion de"paléophrénie"

2° La notion de "primitivisme"

3° La notion de psychose nuptiale"

4°"La psychopathologie des indigènes nord-africains"

III - Frantz FANON 21

B) Les recherches sociologiques, ethnopsychologiques et psychiatriques depuis l'indépendance de l'Algérie 27

1° Le statut du malade mental

2° Pratiques archaïques et traditionnelles

3° Les études psychiatriques

a) La pathologie de l'exode rural et de la néo-urbanisation

b) Les troubles mentaux de l'après-guerre

c) "Réflexions sur la pathologie mentale féminine

d) Particularités de la pathologie algérienne

e) Aperçu des institutions psychiatriques et de l'épidémiologie dans l'Ouest algérien" J. DARROT

4° Une illustration littéraire : "l'insolation" de Rachid BOUDJEDRA

C) Tentative de description de la personnalité de l'algérien avant la migration (synthèse et discussion) 42

1° La notion de "personnalité de base"

2° Les personnalités de statut

3° La " personnalité de base" de l'algérien :

a) les structures de la parenté

- Fidélité à la tradition des ancêtres
- "être-pour-autrui" : . le sentiment de l'honneur
  . la politesse
  . la conversation
- "être-par-autrui"

b) le travail

c) l'Islam et la pratique religieuse :

. en ville

. l'Islam des campagens

d) le corps et l'agressivité :

. le langage du corps

. la symbolique du corps

. l'agressivité plus âgie que verbalisée

e) l'ambivalence culturelle

4° Les personnalités de statut

a) le statut de malade

b) l'autorité du père

c) le statut de la femme algérienne

5° Discussion et conclusion à propos de la personnalité prémigrante de l'algérien

a) trois critiques de conceptions culturalistes

- il n'y a pas "d'avant" ni "d'après"
- l'enfant ne se borne pas à refléter son entourage
- conceptions fixistes

b) Les conceptions de DEVEREUX

- universalité du psychisme humain
- universalité de la culture :
  - l'item culturel
  - la matrice culturelle

c) Tableau : résumé

CAUSES DE LA MIGRATION ALGERIENNE 65

a) Historique

b) Causes psychologiques

c) Causes économiques

LES EFFETS DE LA TRANSPLANTATION 70

A) Insertion du migrant dans le nouvel environnement

1 - Modification du statut et du rôle 71

2 - L'acculturation et le trauma d'acculturation 72

1° les résistances

a) résistance à l'emprunt d'un item culturel

b) résistance au prêt d'un item culturel

c) résistance au prêteur

d) résistance à l'emprunteur

2° l'adaptation

a) le trait nouveau modifie la structure sociale

b) le trait est rejeté après essai

c) le trait s'enkyste

3° l'acculturation antagoniste

a) l'isolement défensif

b) l'adoption des moyens sans celle des fins

c) la contre-acculturation
- régression
- différenciation
- négation

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] 88

[illegible] 89

[illegible]

a) [illegible]

b) [illegible]

c) [illegible]

d) [illegible]

e) [illegible]

f) scolarisation

2° Portraits de l'intégrateur

a) l'antiraciste sentimental

b) le travailleur social "dame patronnesse"

c) le réformiste à la recherche de la rentabilité

II - La démarche ségrégationniste 98

1° la distance sociale

2° les agents de rejet

a) l'opinion publique, les media

b) les pouvoirs publics

c) le logement et le voisinage

3° le langage de la marginalité

4° le racisme

a) définition et commentaires

b) la "personnalité autoritaire"

c) le problème de la castration

ILLUSTRATIONS CLINIQUES 110

CONCLUSION 138

BIBLIOGRAPHIE 142

INTRODUCTION

[illegible] psychopathologie des migrants [illegible] sciences humaines [illegible], sociologie, anthropologie [illegible].

[illegible] se heurte [illegible] théoriciens [illegible] élaboré au cours [illegible] folie.

Dans l'étiologie [illegible] vers une organogenèse ou une psycho sociogenèse ? Quelle est la part de la na-[illegible]...

Plus précisemment les études sur la psychopathologie des mi-[illegible] questions :

- quelle est la place des facteurs sociaux, culturels, psychologiques dans l'étiologie et l'évolution des troubles des migrants ?
- [illegible] toujours besoin d'un terrain organopsychique prédisposant ?
- [illegible] que la migration entraîne une désintégration pathologique globale de la personnalité ?

Pour tenter de dissiper le brouillard qui entoure ces questions nous nous proposons dans ce travail de confronter les recherches effectuées [illegible] cerner la "personnalité de base" ou l'identité ethnique de l'algérien avant la migration, avec les recherches qui ont tenté d'élucider les effets de la transplantation [illegible].

Après [illegible], nous tenterons d'exposer des [illegible] en ce qui concerne les conduites à tenir envers les malades mentaux algériens en France.

Au cours de ce travail, nous verrons les nombreux écueils dans lesquels sont tombés ceux qui ont étudié la question de la folie dans un contexte différent de celui de la France :

- le piège de l'ethnocentrisme, début de la démarche raciste, qui emprisonne l'autre dans son altérité en la considérant comme immuable.
- les dangers du culturalisme qui, s'il a montré à juste titre l'importance des phénomènes culturels qui conditionnent l'évolution psycho-affective de la personne, s'il a intégré à la suite de Freud le psychologique et le culturel dans une même structure dynamique, a séparé dans le temps un avant ("les institutions primaires" c'est-à-dire l'ensemble socio-éducatif qui façonne la personne selon le modèle choisi par la société) et un après (les "institutions secondaires" c'est-à-dire les réactions de l'individu à sa condition sociale).
- La tendance des ethnologues qui s'interessent seulement aux éléments du comportement qui sont différent des nôtres.

A la suite de Devereux, nous tenterons de montrer la double universalité du psychisme et de la culture :

- universalité du psychisme humain attestée par la situation de n'importe quel nourrisson qui se différencie fondamentalement des autres espèces par la lenteur de son développement moteur mais qui pallie sa prématurité par une élaboration de plus en plus complexe de défenses qui canalisent l'exceptionnelle tension due à sa spécificité morphologique, et par l'universalité de la situation triangulaire qui l'amène à l'oedipe.
- Universalité de la culture, que nous la définissions comme Roheim en termes de mécanismes de défense du moi à une situation originelle, ou comme Lévi-Strauss en termes d'émergences du symbolisme ; certes, on ne va pas retrouver toujours et partout les mêmes structures sociales mais les éléments constituant chacun de nos comportements quotidiens ont des significations limitées qu'on peut retrouver dans toutes les cultures.

L'ALGERIEN : TENTATIVE DE DESCRIPTION

DE LA PERSONNALITE PREMIGRANTE

Pour tenter d'éclaircir la question de la personnalité de l'algérien avant la migration on propose deux axes de recherches :

- le premier consistera à essayer de découvrir dans l'anamnèse individuelle du migrant algérien, lorsqu'il se trouve pris en charge par les structures psychiatriques du pays d'accueil, des éléments de sa personnalité, morbide ou non. C'est ce qu'on verra plus loin lors de l'étude de cas d'algériens vus au Centre Pierre Janet.
- Le second doit faire appel aux diverses études sociologiques, ethnopsychologiques et ethnopsychiatriques consacrées aux Algériens. Cette recherche prendra appui essentiellement sur trois types d'études différenciées suivant l'époque où elles ont été élaborées.

+ Un premier matériel est constitué par les recherches sociologiques et psychiatriques sur les "musulmans d'Algérie" avant l'indépendance, menées dans la plupart des cas par des auteurs européens.

+ Un second matériel est apporté par les écrits du psychiatre d'origine antillaise, Frantz FANON, lorsqu'il était à l'hopital psychiatrique de Blida.

+ Enfin, le troisième matériel est constitué par les études faites par des auteurs algériens ou étrangers depuis 1962.

A/ LES ETUDES FAITES SUR LE "MULSUMAN ALGERIEN" AVANT 1962

Elles sont constituées par deux types d'écrits très différents :

- le premier est l'étude sur la "Sociologie de l'Algérie" de Pierre BOURDIEU publié en 1958 ;
- le second groupe de publications est l'oeuvre de l'école de psychiatrie d'Alger sous la direction d'Antoine POROT.

I) LES RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

Nous emprunterons l'essentiel à Pierre BOURDIEU dans son livre sur la "Sociologie de l'Algérie" paru en 1958 mais qui reste en grande partie valable.

Comme lui, on peut se demander si l'Algérie constitue une unité culturelle véritable. En 1958, BOURDIEU répondait déjà positivement. Mais "autant de critères, autant de lignes de clivages qui ne se superposent qu'exceptionnellement, autant d'aires culturelles qui s'entrelacent".

Ainsi on peut décrire :

1°) L'aire culturelle berbérophone

Elle comprend les Kabyles, les Chaouïas et les Mozabites.

• LES KABYLES

Ils sont implantés avec des densités très fortes dans des régions au relief difficile. On verra que c'est -entre autres causes- une raison d'émigration vers les centres urbains et vers l'Europe. Ce qui est à retenir de l'étude sociologique de la Kabylie, c'est l'organisation domestique, la condition de la femme, le rôle du groupe lors de l'émigration et du mariage, enfin le code ("quanoun").

. L'organisation domestique

La plus petite cellule sociale est la famille étendue ("akham"). C'est le modèle selon lequel sont construites toutes les structures sociales. Elle ne se réduit pas au groupe des époux et de leurs descendants, réunit plusieur générations "dans une association et une communion intime".

Le père, chef, prêtre et juge, donne à chaque mariage et à chaque célibataire sa place précise au sein de la communauté. Son autorité est généralement indiscutée. Il dispose de deux sanctions très redoutées : le pouvoir de déshériter et la malédiction qui est censée attirer le châtiment divin sur l'ingrat, le prodigue ou le révolté. Il fixe et préside les cérémonies familiales (par exemple la cérémonie du mariage). Dans les cas graves, il réunit un conseil qui comprend ses fils, ses frères et auquel participe parfois un marabout. Il détient le droit de contrainte matrimoniale. A sa mort, le fils ainé hérite de son autorité et, même en cas de partage des biens, continue à veiller sur la conduite de ses frères et soeurs.

La mère a la charge de tous les travaux domestiques et de certains travaux des champs. Elle seconde son mari dans la gestion des provisions familiales. Enfin, elle représente la puissance paternelle ausein de la société des femmes.

Cette famille étendue est l'unité fondamentale, économique, religieuse (chaque foyer est le lieu d'un culte commun) et socio-politique puisqu'elle constitue une partie du clan (takharroubt) dont les membres descendent d'un ancêtre commun à la quatrième ou cinquième génération, portant généralement le même nom. Le clan forme avec ses pareils un groupe plus large, appelé "adroum". Le village est composé de plusieurs "iderman" (pluriel de adroum).

Pour les maisons et les terres règne l'indivision. Chaque membre ou individu, détient une quote part de joisssance et non de propriété.

. La condition de la femme kabyle

Elle constitue une originalité au sein des Algériens. Alors que dans le droit musulman la femme hérite de la moitié d'une part de l'homme, en Kabylie, elle ne peut prétendre à l'héritage des ancêtres. Les biens vont, lors de la mort du mari, au plus proche descendant mâle.

Mais on peut [illegible] donner l'usufruit des terres. De plus, le code d'honneur impose à l'homme de prendre en charge ses parents orphelins, veuves ou répudiées.

. Le mariage

Il ne libère la femme de l'autorité du père "que pour la livrer à l'entière domination de son mari ou plus exactement du groupe de son mari et notamment de sa belle-mère". A la hantise de la virginité, succède la crainte de la stérilité qu'elle s'efforce de conjurer par des amulettes, des pélerinages, des promesses votives et toutes sortes d'agissements magiques. Le mari a la liberté de mettre fin au mariage : il lui suffit de prononcer la formule de répudiation devant des amis, un marabout, l'assemblée ou plus récemment devant le cadi. Le mariage est l'affaire du groupe et non de l'individu. Le garçon peut être fiancé par son père à n'importe quel âge ; cependant une fois majeur, il peut par l'intermédiaire d'un ami exprimer son avis. Les jeunes filles ne sont informées en général que le mariage une fois conclu. En fait, le mariage est souvent l'affaire des femmes plus agées, le chef de famille n'intervenant que pour sanctionner des accords déjà réalisés.

La dot est versée par le père du fiancé ou père de la jeune fille. Cette institution a pu être différemment interprétée. Pour certains, la dot constitue une véritable vente ; pour d'autres une sorte de contrat de louages de services ; d'autres la considèrent comme un contrat destiné à interesser le père à la bonne conduite de sa fille ce qui lui permettra de garder la dot comme une sorte de dépôt de garantie à la fois pour le mari (car le père est porté ainsi à surveiller sa fille) et pour la femme qui peut en réclamer l'usage lorsque sa famille semble l'abandonner.

. L'émigration

Lors de l'émigration le rôle du groupe apparait encore à l'évidence. BOURDIEU fait remarquer que si les migrants sont essentiellement des Kabyles "c'est que la forte cohésion et la solidarité du groupe procure à l'émigré l'assurance que sa famille, demeurée sur le patrimoins indivis, béneficie de la protection des parents masculins restés au pays".

Nous verrons plus loin comment les migrants algériens et en particulier les Kabyles reconstituent dans le pays d'accueil un schéma de structures familiales et recréent un réseau de solidarité avec le groupe qui leur fait envoyer en Algérie la plus grande part de ses biens.

• [illegible]

Le groupe ne connait d'autre code que celui de l'honneur qui veut que la faute, meurtre, offense ou adultère porte en elle son châtiment. Chacun se fait justice conformément au code commun et intime. L'assemblée du clan ou du village édicte un code parfois écrit et dispose de tout un système de sanctions. Mais plutôt qu'un tribunal, l'assemblée est en fait un conseil d'arbritage et peut être un conseil de famille.

• LES CHAOUIAS

Ils sont situés dans les Aurès, vaste quadrilatère montagneux de l'Est algérien. Les chaouïas ont vécu longtemps en économie fermée. C'est un groupe qui est resté fermé à toute pénétration étrangère (aussi bien romaine, qu'arabe ou française). On comprend qu'on retrouve peu d'algériens d'origine chaouïa dans les migrants.

• LES MOZABITES

Ils sont des Kharédjites Ibadites c'est-à-dire des dissidents de l'Islam. Leur histoire, leur culture et leur architecture ont fasciné nombre d'écrivains et de chercheurs ; on les a surnommés "les protestants ou les puritains de désert". Ils ont créé les cinq villes du M'zab dans une région particulièrement désolée de Sahara du Nord pour défendre un exclusivisme religieux fondé sur un rigorisme égalitariste, un rejet du culte des saints, une extrême rigueur des moeurs. Comme le dit magnifiquement Mouloud MAMMERI "à des fugitifs qui jugeaient préférable de renoncer à la douceur de vivre plutôt qu'à des principes de vie, le désert aride apparemment ne pouvait offrir que la douceur d'une tombe ; et voilà qu'il fut leur berceau. Pendant plusieurs siècles les Mozabites ont mené une vie recluse, mais recluse sur l'essentiel, et Le Corbusier visitant la Chabka reçut comme un choc la révélation qu'une vérité cachée mais vitale était enfouie là dans la pierre (...).

Les fidéistes ont choisi de loger leur foi nue dans la nudité de ce rien ne pousse qui distrairait l'homme de la contemplation épurée Dieu (...) Or, un mozabite lit dans sa façon de s'implanter au sol la totalité de son destin, et aussi son sens".

Mais comment l'homme a-t-il pu avoir le dernier mot dans ce débat avec le désert ? C'est que la vie, la survie des cités du Mzab est suspendue à l'émigration temporaire et au commerce. Un tiers de la population masculine vit hors du Mzab. Mais s'il est vrai que toute sa force est dans les petits groupes de négociants mozabites épars dans toute l'Algérie, comment se maintient la cohésion de l'ensemble, comment ces puritains rigoristes ont-ils pu devenir des hommes d'argent, des spécialistes du négoce sans renier leur hétérodoxie dévote ? A ces questions P. BOURDIEU répond :

"La culture mozabite trouve le fondement de sa cohésion dans la richesse de ses traditions historiques, légendaires et doctrinales, dans la précision harmonieuse du jeu des groupes à l'intérieur des différentes communautés, dans le fonctionnement ingénieux des "ittifâqât" (c'est-à-dire des recueils écrits de coutumes) enfin dans une doctrine souple et rigide à la fois, qui définit un style de vie particulièrement original en Afrique du Nord".

Au Mzab la structure urbaine (dont la plus typique est celle de Ghardaïa, ville en éllipse, dont le point culminant est la mosquée et l'autre centre le marché, foyer de vie économique et d'activité profane ; la ville est resserée entre la mosquée et les nécropoles qui entourent toutes les villes du Mzab) est le reflet de la structure sociale.

. La structure sociale

+ La famille étendue : groupe des gens ayant le même nom (celui de l'ancêtre commun).

+ La fraction : unit plusieurs familles étendues. Elle a généralement son quartier propre, son cimetière et son patrimoine. Elle a un conseil groupant tous les adultes qui se réunit pour traiter les affaires d'intérêt commun. Les liens de fraction restent très forts même chez les émigrés.

+ Le conseil des laïcs ("djemâa") est constitué d'un chef par fractions d'anciens pris dans des familles différentes et de magistrats ; c'est lui qui décide en droit et en politique ; il siège sur la place du marché.

+ Les clercs dominent la "djemâa" comme la mosquée domine la ville . Ils vivent groupés autour de la mosquée. La djemâa se réunit, pour toutes les questions d'importance, dans la mosquée en présence du cercle" (douze clercs) et sous la présidence d'un "cheikh" chef religieux désigné par les clercs. C'est parmi les clercs qu'est élu le cadi qui juge à la fois selon le droit coranique et selon les ittifâqât, recueils écrits de coutumes. Les clercs fournissent encore l'iman, le muezzin, les maitres d'école coranique, et surtout les cinq "laveurs des morts" qui sont en même temps censeurs des moeurs. Ainsi on voit que le pouvoir des clercs est important et on peut à juste titre parler de théocratie.

. Les Mozabites et la migration

On constate que rien ne parvient à déterminer la rupture du mozabite avec sa communauté. Le charme et les attraits des terres d'émigration ne sauraient les retenir, parce que tout est fait pour rappeler avec force que l'émigration doit concourir à la conservation du groupe, condition de survie pour la communauté religieuse.

+ D'abord les coutumes : elles prescrivent des retours périodiques, destinés à assurer la permanence du groupe et à replonger les migrants dans l'atmosphère religieuse.

+ La doctrine religieuse : "la réussite terrestre ne peut être fondée que sur le travail, la piété et le respect des préceptes coraniques. Aussi est-elle saisie comme signe d'élection, surtout lorsqu'elle est utilisée à des fins louables". L'ascèse excluant toute jouissance, "l'accumulation de capital devient une fin en soi". Ainsi l'entraide religieuse se convertit en entente commerciale en organisation familiale qui permet aux mozabites de réaliser des prix compétitifs.

+ La très forte cohésion familiale constitue "le meilleur obstacle à la dispersion en même temps que la condition de possibilité d'émigration".

La femme constitue la racine de la société des émigrés. IL lui est interdit de quitter le Mzab. Comme dans toute l'Algérie les femmes forment une société distincte, bien séparée par le voile (qui ne découvre qu'un oeil), ou dans la mosquée, par un local spécial. Elles ont une sorte de culte particulier encombré de superstitions et même un langage original par sa phonétique et son vocabulaire.

Ainsi conclut P. BOURDIEU, la vie des mozabites s'organise "autour de deux centres distincts et opposés, comme le sacré et le profane, de sorte que l'adaptation moderniste au monde de l'économie financière et commerciale ne contredit pas le traditionnalisme rigide de la vie religieuse, mais le préserve au contraire et le rend possible".

2°) L'aire culturelle arabophone

Il est arbitraire de grouper dans le même ensemble culturel des individus qui ayant en commun la langue et la religion, différent cependant par leur origine, leur genre de vie et leurs traditions. L'étude sociologique et ethnopsychologique est beaucoup plus difficile que pour les ethnies berbérophones de l'Algérie. De plus les recherches faites en 1958 sur les arabophones paraissent actuellement beaucoup moins valables, comme le laissait prévoir BOURDIEU eu égard aux bouleversements qui ont été beaucoup plus importants dans ces plaines et ces vallées du Nord.

Mais, dans ce monde infiniment complexe, où les arabisés sont plus nombreux que les Arabes, on peut tenter de distinguer différentes unités culturelles :

. Les citadins

Les ville se définissent essentiellement par leurs fonctions : lieux de commerce et foyers religieux ; elles ont pour centre vital la mosquée principale, et, à côté, le quartier des affaires. La ville est divisée en quartiers pourvus des organes indispensables à la vie de la communauté : mosquée, bain public, four à pain, boutiques. Les divisions en groupe ethnique coïncident souvent avec les divisions en corps de métier.

. La corporation :

placée sous le patronage d'un "saint" constitue en quelque sorte une grande famille calquée sur le modèle de l'unité domestique. La fraternité corporative se manifeste par l'entraide et l'assistance, par l'invitation réciproque aux fêtes de familles.

. Centre d'activité intellectuelle :

la ville rayonne par ses écoles et ses lettrés. Le souk, la place ou le café, domaines de la vie publique et des relations avec autrui sont l'univers des hommes. Les femmes sont retirées dans la maison, monde clos, refuge de l'intimité.

. Le néo-urbanisation :

déjà en 1958 une masse de ruraux afflue vers les villes nous y reviendront à propos d'une étude plus récente. Mais BOURDIEU faisait déjà remarquer le boulversement social que cela provoquait, en particulier l'apparition de nouvelles classes : bourgeoisie issue du commerce, intellectuels, prolétaires venus des campagnes.

LES NOMADES ET LES SEMI-NOMADES

"Le nomadisme" apparait lorsque les ressources du milieu naturel ne suffisent plus à l'entretien permanent du groupe, et revêt une fonction à la fois pastorale et commerciale". Il faut se garder de l'opposer radicalement au sédentaire ; en effet, la structure sociale est peu différente. Pour les deux groupes, le clan constitue l'unité fondamentale ; il se meut sur une aire de parcours connue et possédée en commun chez le nomade, tandis que chez le sédentaire, il reste dans des limites précises d'un quartier.

La permanence de la société nomade "demande une adhésion orgueilleuse à ce genre de vie". L'autorité des chefs de famille, de fraction ou de tribu garantit l'ordre social et la survie économique. Mais la sédentarisation s'accroit de plus en plus.

LES NOUVEAUX SEDENTAIRES

Les limites d'implantation sont floues ; ils vivent surtout de l'élevage et de la culture des céréales ; le campement d'hiver est le plus stable ; il y a le cimetière et le grenier souterrain. Au printemps, le groupe quitte en totalité ou en partie la "mechta" d'hiver avec les troupeaux.

En été on revient faire la moisson. A mesure que le groupe se sédentarise chaque famille tend à détenir en propre les terres livrées aux cultures, mais la possession commune des parcours et des friches (terre "arch") maintient la cohésion de la tribu. La terre reste propriété indivise de la famille étendue et est exploitée en commun par les membres de cette famille.

On voit donc que si on peut distinguer citadins, nomades et nouveaux sédentaires, chez les arabophones, les structures sociales sont similaires, schématiquement :

- la famille étendue : elle groupe plusieurs familles conjugales fondées par les descendants mâles en ligne directe d'un même ancêtre.

- le clan (ou fraction) comporte plusieurs familles étendues dont les membres mâles se considèrent comme "cousins" sans précision de degré. Il a son chef (le "cheikh") qui décide du nom distinguant le clan des autres unités formant la tribu.

- la tribu est une fédération de fractions, dont les membres se disent issus d'un ancêtre commun, honoré d'un culte.

- les confédérations très vagues et mal définies résultent du regroupement de tribus, à l'occasion de péril par exemple.

L'importance du nom

En fait, la réalité est infiniment plus complexe. Ainsi la "fiction généalogique permet de s'exercer en établissant un lien de parenté entre les individus agrégés selon des mécanismes tout différents". Le lien devient une parenté conventionnelle et on s'efforce d'établir une identité de nom et de sang entre les membres de la tribu. Au-delà du clan, le lien est donc fictif ; cet acharnement à s'agglomérer à partir du nom de l'ascendant est une force de cohésion importante. Le nom constitue par soi seul une puissance.

Certains noms sont des "chansons de gestes". Par exemple, les nomades sont revêtus d'un immense prestige aux yeux des cultivateurs : ils parlent la langue du coran. Les paysans s'efforcent de parler leur langue et ensuite d'être des leurs. Puis ils en viennent à prendre le nom patronymique du clan de la tribu.

Ils veulent alors être appelés "arabes parce qu'ils parlent arabe et portent un nom arabe", ou bien telle famille ou tel clan vient se mettre sous la protection de la famille au grand nom paré d'ancêtres légendaires ou héroïques. Le groupe client peut être autorisé à prendre le nom du protecteur ; emprunter le nom alors, "c'est participer aux vertus de son détenteur et en particulier, à cette "baraka" force vitale, puissance mystérieuse et bienveillante qui favorise les hommes d'élite".

Mais "à la tentation de l'identification et de la perte de soi en autrui, fait sans cesse contre-poids le désir de s'opposer (...). Le nom se propose aussi comme le meilleur moyen de développer cette différence par laquelle le groupe entend fonder son identité originale".

Le fonds commun algérien

Si l'on admet avec Lévi-Strauss que les sociétés humaines se définissent "par un certain optimum de diversités au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais au-dessous duquel elles ne peuvent non plus, descendre sans danger" il apparait qu'on peut décrire un fonds culturel commun pour le peuple algérien.

P. BOURDIEU dans son livre "la sociologie de l'Algérie" tente d'en faire le portrait à travers continuité et contrastes, assimilation et "dissimilation". Ainsi les échanges et l'interpénétration culturelle ont été si intenses et si prolongés que des termes comme berbérophonie ou arabophonie ne peuvent plus être distingués que par une opération de l'esprit ; il faut y voir des types idéaux. Ainsi dans le droit kabyle, il est impossible de démêler les emprunts réinterprétés du droit coranique. De même les institutions musulmanes les plus typiques sont marquées par l'esprit du droit berbère (par exemple les associations d'agriculture et d'élevage, les stipulations accessoires de contrats de mariage). Il faut se garder de ne retenir que les phénomènes d'arabisation : les groupes bédouins, ainsi, se berbérisent en se sédentarisant.

On verra dans le paragraphe de synthèse qui se propose de tracer un portrait de l'algérien prémigrant comment les données sociologiques s'intègrent à celles venant d'autres sources, notamment des psychiatres.

II) LES RECHERCHES SUR LA PSYCHOPATHOLOGIE DES "MUSULMANS ALGERIENS" D'AVANT 1962

Avant la période française, la psychiatrie maghrébine a été illustrée par IBN IMRAN mort à Kairouan en 852, auteur d'un traité sur la mélancolie et par IBNEL JAZZAR.

D'autre part, il faut rappeler que l'assistance psychiatrique dans les sociétés musulmanes n'a pas été apportée par la colonisation occidentale puisque dès le 9è siècle ont été édifiés des hôpitaux appelés alors "dar el maridine", réservés aux malades mentaux, notamment à Bagdad. Mais la "grande stupeur" qui s'est emparée du monde musulman a fait qu'il a fallu attendre le 19e siècle et la présence française en Algérie pour que le problème de la psychopathologie du musulman algérien et de l'assistance psychiatrique entrent dans le cadre médical. Le premier service de psychiatrie fut construit en 1870 à l'hopital Mustapha d'Alger.

En 1912 REBOUL et REGIS, au congrès des Aliénistes et Neurologistes posent le problème de l'assistance psychiatrique dans les territoires français d'Outre-Mer.

En 1915 le professeur Antoine POROT, dans les annales médico-psychologiques établit une sémiologie des indigènes nord-africains. L'indigène présente les caractéristiques suivantes :

- pas ou presque d'émotivité
- crédule et suggestible à l'extrême
- entêtement tenace
- puérilisme mental
- facilité des accidents et des réactions pithiatiques.

En 1932 POROT et D.C. ARTI décrivent "l'impulsivité criminelle de l'indigène algérien."

En 1935, au congrès des Aliénistes et Neurologistes de langue française de Bruxelles, le professeur POROT discutant le rapport de BARUK sur l'hystérie signalait que "l'indigène nord-africain, dont les activités supérieures et corticales sont peu évoluées, est un être primitif dont la vie essentiellement végétative et instinctive est surtout réglée par son diencéphale".

En 1936 l'hopital psychiatrique de Blida est construit.

En avril 1939, POROT et SUTTER dans le "sud médical et chirurgical" à propos du primitivisme (dont nous verrons plus loin la description par H. AUBIN) font remarquer qu'il ne résulte pas seulement d'une éducation spéciale, mais a des assises beaucoup plus profondes et doit avoir son substratum dans une disposition particulière de l'architectonie, du moins de la hiérarchisation dynamique des centres nerveux.

En 1954 en Algérie, il y a 3 500 lits de psychiatrie et huit psychiatres pour dix millions d'habitants.

I° - La notion de paléophrénie

A cette époque (1955) elle est diffusée par PIERSON de Casablanca. On retrouve ce terme encore dans l'édition 1969 du manuel alphabétique de psychiatrie. Mais citons Antoine POROT :

paléophrénie : "désigne chez l'indigène marocain des tendances ancestrales à des réactions impulsives et criminelles dont la place d'honneur revient au meurtre... On ne saurait ici, dit PIERSON, parler de simple débilité mentale, terme impropre en la circonstance, parce qu'il situe le sujet dans l'échelle des déficits mentaux. Il pense que le néologisme de paléophrénie se rapporte à une ontologie moins évoluée et à une sensiblité qui s'est peu modifiée depuis le lointain ancêtre". Il s'agit de "fondations souterraines et d'archétypes structuraux sur lesquels peuvent s'échafauder les superstructures les plus modernes en apparence, sans que soit ébranlée cette structure fondamentale".

Antoine POROT fait remarquer que "ainsi entendue, la paléophrénie rejoint, et, dans une certaine mesure, se superpose à ce qu'on avait décrit sous le nom de primitivisme".

2° - La notion de primitivisme

Henri AUBIN dans le manuel alphabétique de psychiatrie (édition 1969) écrit "l'expression de mentalité primitive qualifie l'ensemble des caractères psychiques et des institutions que l'on observe dans les peuplades inférieures, sous une forme comparable dans toutes les contrées et en tout temps. D'après l'expérience des sociologues, elle forme un tout homogène qui s'oppose à la mentalité civilisée à trois points de vue :

a) Elle fait appel à la connaissance intuitive, ou sentiment subjectif que l'on a des choses et des phénomènes qui se passent autour de nous, et non au raisonnement logique, à l'expérience objective.

b) Elle est fixée par une tradition que l'on ne discute pas, donc statique, au lieu d'être comme science des civilisés en évolution continuelle soucieuse de progrès ininterrompus, dynamique.

c) Elle vise à une efficience immédiate qui s'exprime dans la pratique de la magie alors que notre civilisation scientifique cherche avant tout à connaître une vérité souvent sans applications immédiates, une réalité abstraite et théorique, sachant bien que c'est une étape utile et nécessaire qui permet seule une maitrise grandissante des Forces de la Nature.

Henri AUBIN fait remarquer qeu cette mentalité primitive "n'est pas asssi rudimentaire qu'on le pense communément, et malgré d'interessantes similitudes, elle ne se confond nullement avec la mentalité de l'enfant ni avec celles des débiles ou malades mentaux...".

Il note que les "représentations collectives" sont imprégnées d'affectivité et de données intellectuelles" et qu'à ce titre "on peut inférer que la mentalité du primitif est surtout le reflet de son diencéphale, alors que la civilisation se mesure à l'affranchissement de ce domaine, à l'utilisation croissante du cerveau antérieur (télencéphalisation des processus psychiques").

Après avoir montré que ces représentations collectives amènent les notions de totem, d'interdiction et de tabou, H. AUBIN pense que le primitivisme rend compte de nombreuses réactions médico-légales comme l'a montré PIERSON dans ce qu'il a appelé la "paléophrénie".

3° - La notion de "psychose nuptiale"

En 1959 des psychiatres algérois (J. SUTTER, R. SUSINI, Y. PELICIER, G. PASCALIS) publient "quelques observations de psychoses nuptiales chez des musulmans algériens.

Après avoir fait remarquer leur grande fréquence, ils trouvent sans peine une première explication de cette fréquence dans certains traits des coutumes matrimoniales, la polygamie est l'aspect le moins important. "Beaucoup plus graves apparaissent les mesures qui restreignent ou suppriment le libre choix et le consentement des époux. Le mariage forcé résulte du "Djeben" (droit du père à contraindre au mariage sa fille même impubère). Sauf au Mzab, un tel mariage n'est pas consommé avant que la fille soit nubile ; ce sont des considérations financières qui conduisent le père à cette anticipation, car le mari lui verse aussitôt la dot convenue". Ainsi les abus sont nombreux d'autant plus que le mariage n'est pas obligatoirement prononcé devant le cadi mais, surtout à la campagne "à la Fatah" c'est-à-dire devant des témoins qui seuls en assurent l'authenticité et la publicité. Ainsi la répudiation peut être aussi sommairement réalisée que l'engagement. Le mariage sans présentation préalable est plus répandu. Les futurs époux ne se sont jamais vus avant la cérémonie. L'union est arrangée par les familles en particulier par les femmes les plus âgées.

SUTTER et COLL montrent que "la femme a peu de recours contre de telles unions et rares sont celles qui retournent se réfugier auprès de leurs parents car elles craignent tout autant les réactions de leur propre famille, obligée de rendre la dot, que celles de leur époux. Par contre, la répudiation unilatérale est offerte à l'homme".

Après avoir fait remarquer que "diverses circonstances viennent atténuer dans les faits ce qu'une telle législation peut avoir d'inhumain", les auteurs affirment que l'"état actuel des coutumes, et tout particulièrement l'absence du libre choix des époux favorisent les situations psychogènes".

SUTTER et COLL exposent une observation de psychose "pré-nuptiale" à type de "psychonévrose réactionnelle, confusion mentale discrète avec un thème onirique" puis les réations qui suivent le mariag proprement dit, mineures ou graves revêtant généralement la forme d'un syndrome confuso-mélancolique ou confuso-maniaque, dont le pronostic est bon à brève échéance", les auteurs ensuite décrivent des psychoses révélées par le mariage.

Enfin chez l'homme "les troubles mentaux du mariage sont sans doute fréquents mais très caractéristiques dans leurs symptomes. Ils s'ordonnent autour de deux thèmes principaux : situation conflictuelle résultant d'une mésentente quasi immédiate entre la jeune épousée et la famille du jeune homme ou bien difficultés par suite de l'impuissance du mari".

Les auteurs concluent que "le problème des psychoses nuptiales chez les musulmans algérien ne saurait être résolu dans une persepctive purement sociogénétique (...) la convergence des facteurs physiologiques psychologiques et sociologiques est évidente (...). On note dans les antécédents un mauvais équipement tempéramental s'exprimant par une hyperémotivité, une instabilité ou une débilité, des troubles du caractère, un infantilisme affectivo-moral et presque toujours des traits franchement névrotiques". Ils font remarquer que sur ce terrain "la pression psychogène qu'exerce le mariage s'effectue par deux voies : l'une universelle (...) l'autre au contraire particulière au mariage musulman et en rapport direct avec son caractère arbitraire et despotique lorsqu'il est réalisé dans les formes traditionnelles".

Enfin, pour clore ces études psychiatriques, on peut reprendre la rubrique du manuel alphabètique de psychiatrie (édition 1969).

4° - <u>"Psychopathologie des indigènes Nord-Africains"</u>

H. AUBIN écrit :

"La mentalité primitive doit être évoquée ici avec autant plus de force que l'on a affaire à un groupement ethnique moins évolué".

"L'Islam d'autre part a fortement imprégné [illegible] mises à [illegible] : certes, il maintient [illegible] de représentations [illegible] antécoraniques, comme dans les notions de baraka (utilisation [illegible] du Mona), de mauvais oeil (magie du regard) de malédiction (magie de [illegible] parole) ; les tribus montagnardes isolées y restent particulièrement fidèles.

"Mais partout le fatalisme, un fatalisme ressenti bien entendu d'une façon simpliste dans les milieux frustes, beaucoup plus élaboré dans les sphères cultivées, a marqué profondément les esprits aussi bien dans les modes de pensées que dans le comportement et l'affectivité.

"Par manque de curiosité intellectuelle, la crédulité et la suggestibilité atteignent un degré très élevé : elles alternent d'ailleurs volontiers avec une opposition irréductible ou une tendance marquée à la persévération et à la revendication. Dans ces conditions, on ne s'étonne point de la pauvreté et de la faible systématisation des délires. Les idées d'influence par les diables (djanoun) sont de beaucoup les plus fréquentes, elles n'ont bien souvent qu'une valeur explicative et ne constituent un phénomène morbide que si elles sont conditionnées par un processus pathologique (hallucinatoire par exemple).

"Les états affectifs, habituellement peu différenciés, réalisent volontiers une indifférence foncière ou une euphorie insouciante, qui peuvent brusquement faire place à une explosion de fureur, analogue à celle que l'on rencontre ches les Noirs et presque aussi meurtrière, surtout si les toxiques (alcool ou kif) ont, même à faibles doses, imprégné les centres nerveux (A. POROT) ou si les instincts fondamentaux (de conservation ou sexuels, fréquence de la jalousie homicide) entrent en jeu.

"Le même fatalisme aggrave l'inappétence native des non - civilisés pour le travail, leur aboulie, leurs caprices,leur impulsivité ; les facteurs éducatifs jouent ici un grand rôle. En contre-partie on note -comme chez la plupart des illétrés- un grand développement de la mémoire. La patience la stabilité émotionnelle, certaines formes d'altruisme et de courage compensent, dans le travail et la vie en groupe, le manque de soin et de logique dans les activités professionnelles, la tendance au mensonge, à l'insolence et aux querelles dans la collectivité". Tout cela, ajoute H. AUBIN "doit être apprécié avec objectivité et en dehors de tout esprit de dénigrement, car il s'agit, le plus souvent, de particularités sociologiques".

"Les processus expressifs, très importants, compensent la pauvreté des délires et des réactions intellectuelles. Ils réalisent des syndromes mimiques d'une grande fréquence : stupeur, excitation violente, échokinésie, crises narcoleptiques, plicatures, manifestations pithiatiques multiples.

"Les particularités nosologiques sont naturellement calquées sur celles des Noirs dans les milieux peu évolués ; sur celle des européens lorsque la civilisation a suffisamment modifié le psychisme".

A ces analyses, pour la plupart faites par les élèves du professeur Antoine POROT, dès 1961, Frantz FANON répond avec passion ; puis après l'indépendance de l'Algérie, des auteurs algériens tentent d'établir une psychiatrie moins passionnelle.

III FRANTZ FANON

Pour mieux comprendre la nature de sa contribution à l'analyse du racisme et de la psychopathologie des algériens, rappelons brièvement sa biographie :

Né à la Martinique en 1925, Frantz FANON s'engage dans l'armée française en 1944 et après la guerre fait ses études de médecine et de psychiatrie à Lyon. Après sa thèse en 1951, il publie l'année suivante "Peau noire, masques blancs". En 1953 il est nommé chef de service à l'hopital psychiatrique de Blida. Dès 1956 il apporte une aide aux combattants de la rebellion algérienne. Il envoie en 1956 sa lettre de démission au ministre résident Robert LACOSTE. Il occupe ensuite à Tunis, un poste de rédacteur au journal du F.L.N. "el Moudjahid". En 1959 il est blessé par une mine sur la frontière algéro-marocaine ; "l'an V de la révolution algérienne" est publié à Paris suivi de "Pour la révolution africaine". En 1960 il est nommé ambassadeur du G.P.R. A. au Ghana. Il échappe à une tentative d'enlèvement. Des signes de leucémie se déclarent. Il part se faire soigner en U.R.S.S. où on lui conseille de se rendre à Washington en 1961. Il est sous perfusion quand parait à Paris "Les damnés de la terre". Il meurt à 36 ans en décembre 1961 à l'hopital de Washington. Son corps est transporté et inhumé en Algérie.

Selon R.D. LAING "le but de la phénoménologie sociale est d'établir un rapport entre son expérience du comportement d'autrui et l'expérience que peuvent avoir les autres de mon comportement". C'est ce que, dans un premier temps FANON s'est proposé de faire (Peau noire et masques blancs).

Dans les"damnés de la terre", il analyse d'abord :

- La situation coloniale

Le monde colonial est compartimenté (villes indigènes, villes européennes, écoles pour indigènes, écoles pour européens). Le "village nègre" (à Oran) ou la Médina est un "monde sans intervalles, les hommes y sont les uns sur les autres... Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, d'envie".

"Les agressivités sédimentées dans ses muscles, le colonisé va les manifester d'abord contre les siens". Ensuite il note que cette agressivité va être canalisée chez le colonisé par les mythes terrifiants tels que les génies malfaisants. Tout se résout sur le plan phantasmatique. Mais "dans la lutte de libération, ce peuple, autrefois réparti en cercles irréels, ce peuple en proie à un effort indicible mais heureux de se perdre dans une tourmente onirique, se disloque, se réorganise et enfante dans le sang et les larmes des confrontations très réelles et très immédiates".

L'affectivité du colonisé est à fleur de peau comme une plaie vive qui fuit l'agent caustique. Pour lui, la crise "hystérique" décrite par des "hommes très savants" n'est qu'une des démonstrations musculaires.

Sur un autre plan, l'affectivité va s'épuiser en danses plus ou moins extatiques et, après un pas de plus, en pleine possession. "Tout est permis car en réalité, l'on ne se réunit que pour laisser la libido accumulée, l'agressivité empêchée , sourdre volcaniquement". Les séances de possession sont suivies de dépossession remplissant ainsi une fonction économique primordiale dans la stabilité du monde colonisé.

- <u>La violence</u>

Pour FANON toute cette violence doit se mettre au service de lutte de libération. Il se propose de lui donner une nouvelle orientation. Il envisage la violence, non seulement comme politiquement nécessaire (moyen de rompre la domination coloniale), mais aussi comme un processus de regénération sociale et morale. "Au niveau des individus la violence désintoxique. Elle débarasse le colonisé de son complexe d'infériorité, de ses attitudes comtemplatives ou désespérées.

- <u>La femme</u>

Sur le problème de la condition de la femme, sa pensée est plus proche de la pensée libérale de l'occident que de la tradition arabe. Mais dans un autre contexte, il condamnera le français qui invite à une cérémonie son employé algérien "accompagné de son épouse" en voyant là une violation de la règle coutumière.

- Le régionalisme

Selon FANON, le pouvoir colonial "ne se contente pas de constater l'existence de tribus, il les renforce, les différencie, alimente les chefferies et réactive les vieilles confréries maraboutiques". La violence reconnue à l'échelon national liquide les séquelles de tribalisme et de régionalisme. Il stigmatise les luttes de tribus ou d'ethnies et les compétitions religieuses qui peuvent revêtir le visage du racisme : "on entend à longueur de journée des réflexions odieuses sur le voile des femmes, sur la polygamie, sur le mépris supposé des arabes pour le sexe féminin".

- Les jeunes

Dans le pays colonisé, les jeunes disposent d'occupations pensées pour la jeunesses des pays européens : romans policiers, films porno, alcool. Or "en Occident le cadre familial, la scolarisation, le niveau de vie relativement élevé des masses laborieuses servent de rempart à l'action néfaste de ces jeux". Dans les pays africains, le heurt violent des deux mondes a ébranlé les vieilles traditions et disloqué l'univers affectif du jeune qui est à la merci des agressions contenues dans la culture occidentale importée. Sa famille se révèle souvent incapable d'opposer à cette violence la stabilité et la cohérence. Il propose de les orienter vers les champs et les écoles et non vers les stades.

- La famille

Dans "l'an V de la révolution algérienne" F. FANON montre comment la lutte armée à conduit à la libération et à la modernisation des structures de la mentalité algérienne. Par exemple, avant la guerre, Radio-Alger avait des programmes qui choquaient les sentiments et les interdits de la famille. Mais en 1956 "la voix de l'Algérie libre" se fait entendre et appelle à la lutte. "Les fils s'engagent dans la résistance, les femmes portent des armes ou des messages. La confiance du père en son pouvoir et son autorité se brisent. La structuration close de la famille éclate ; le couple devient la cellule de base de la cité, le noyau fécond de la nation. Il y a surgissement simultané et effervescent du citoyen, du patriote et d'un époux moderne".

Ces témoignages sur la famille algérienne n'ont pas la rigueur d'une analyse sociologique. De plus, la distinction entre le fellah du bled et le petit peuple des villes est peu nette. La remarque de S. ROHDIE paraît exacte "en ne tenant compte de la division des classes il a confondu la lutte pour l'indépendance algérienne avec la révolution sociale". Mais c'est pour des raisons tactiques qu'il s'est efforcé de dessiner l'image d'une nation unie et de minimiser les oppositions entre villes et campagnes.

- Les paysans

En 1955 la population musulmane d'Algérie ne comportait que 0,1 % d'employés de l'industrie. Nous touchons ici un point central de la théorie de FANON : la classe révolutionnaire authentique dans le tiers monde est la paysannerie pauvre, victime du plus total dénuement, "un peuple cohérent, qui se perpétue dans une sorte d'immobilité, mais qui garde intactes ses valeurs morales, son attachement à la nation". Ces hommes et ses femmes sont les "véritables damnés de la terre" (l'expression est empruntée au premier vers de l'Internationale). La révolution débute, sans racines au sein des paysans, de là elle gagne : le prolétariat des villes constitué de paysans déracinés vivant dans des bidonvilles, comprenant des oisifs, des prostituées, des jeunes délinquants que FANON voit dans les circonstances comme "réhabilités à leurs propres yeux et à ceux de l'histoire" (à Alger lors de la résistance aux troupes de MASSU, c'est un proxénète "Ali la pointe" qui a été un des plus vigoureux combattants).

Dans "Guerre coloniale et troubles mentaux" F. FANON fait remarquer d'abord que "la colonisation dans son essence, se présentait déjà comme une grande pourvoyeuse des hopitaux psychiatriques". A cette affirmation, il donne deux ordres d'arguments :

- le premier : le peuple dominé, parce que le colonialisme est "une négation systématisée de l'autre" est acculé à se poser constamment la question : "qui suis-je" ?

- le second : "la somme d'excitation nocive dépassant un certain seuil, les positions défensives des colonisés s'écroulent".

Mais il semble se contredire tout de suite après cette affirmation en écrivant que la guerre de libération "parce qu'elle est totale chez le peuple, est devenue un terrain favorable à l'éclosion des troubles mentaux". Cette apparente contradiction s'estompe par la suite quand il expose différentes observations de malades algériens et français soignés par lui. En effet les troubles mentaux de la guerre ne sont pas de même nature que ceux que l'on trouvait dans la période de colonisation non contestée". "Cette guerre coloniale est originale jusque dans la pathologie qu'elle secrète".

On reverra dans un article publié en 1969, les séquelles psychiatriques de l'après-guerre, puis on tentera de déceler, comment dans la psychologie du peuple algérien cette guerre a été intégrée dans l'histoire du pays et dans la personnalité de chacun.

La dernière contribution de F. FANON sur la psychopathologie de l'algérien est son étude sur la fameuse"impulsivité criminelle" des indigènes algériens.

Il passe en revue, de façon passionnée, l'historique et la façon d'envisager la criminalité des algériens par des auteurs européens. (cf. Docteur CAROTHERS, expert de l'O.M.S. qui décrit en 1954 "l'africain utilise très peu ses lobes frontaux; Toutes les particularités de la psychiatrie africaine peuvent être rapportéesà une paresse frontale)". Il synthétise ses données :

"Ainsi donc, un comportement inhabituel : la fréquence de la criminalité de l'algérien, la banalité des motifs retrouvés, le caractère meurtrier et toujours hautement sanglant des rixes, posaient aux observateurs un problème. L'explication proposée qui est devenue matière d'enseignement semble être en dernière analyse la suivante : la disposition des structures cérébrales du nord-africain rend compte à la fois de la paresse de l'indigène, de son inaptitude intellectuelle et sociale et de son implusivité quasi animale. L'impulsivité criminelle du nord-africain est la transcription dans l'ordre du comportement "d'un certain arrangement du système nerveux. C'est une réaction neurologiquement compréhensible inscrite dans la nature des choses, de la chose biologiquement organisée. La non-intégration des lobes frontaux dans la dynamique cérébrale explique la paresse, les crimes, les viols,le mensonge".

FANON tente de trouver une explication à cette criminalité. Il remarque que la criminalité des algériens en France diffère de celle des algériens soumis à l'exploitation coloniale, qu'elle se déroule pratiquement en cercle fermé en Algérie, qu'elle est intersociale, intergroupe en France.

Depuis 1954 la criminalité de droit commun a diminué "la lutte nationale semble avoir canalisé toutes les colères". Est-ce que la guerre canalise vers l'occupant des gestes congénitalement meurtriers ? A ces constatations, à cette question, F. FANON répond :

" La criminalité de l'algérien, son impulsivité, la violence de ses meurtres ne sont donc pas la conséquence d'une organisation du système nerveux ni d'un criminalité caractérielle mais le produit direct de la situation coloniale".

B/ LES RECHERCHES ETHNOPSYCHOLOGIQUES, PSYCHIATRIQUES ET SOCIOLOGIQUES DEPUIS L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE

Les sources sont diverses et fragmentaires. Les contributions depuis 1962 à la sociologie de l'Algérie n'apportent pas une vue aussi synthétique que celle de P. BOURDIEU.

La plupart de ces études proviennent d'un numéro spécial de "l'information psychiatrique" d'octobre 1969 consacré à la psychiatrie en Algerie, rédigé collectivement, exprimant, comme le signale Paul BERNARD dans l'avant-propos "La grande solidarité du corps des psychiatres algériens". Une note récente (novembre 1972) est apportée par Jean DARROT que nous verrons ensuite.

1° Le statut du malade mental dans la société algérienne

Pour l'auteur "il n'existe pas de maladies mentales particulières à une race, une géographie ou même une culture" mais c'est au niveau de la "folie" que les variations sont importantes. La "folie" c'est la définition et la descritpion faite par les autres de la maladie mentale".

Il propose d'abord de définir l'état de santé et le statut de malade en tant que phénomène social, puis la "folie" et enfin le vécu du malade mental dans le groupe.

a) L'état de santé

"Dans notre pays la notion de santé est intimement liée à la notion de paix et de tranquilité. Le rapport entre la santé et le pouvoir de production n'est cependant jamais mis en valeur". L'homme en bonne santé doit être reconnu comme autonome socialement et ne doit pas exiger d'assistance économique ou morale. La structure familiale ou communautaire donne la possibilité de transgresser les lois sociales. "L'état de santé c'est ce que la famille de la communauté a reconnu sur ses propres critères".

b) Le statut de malade

Nous reverrons plus loin les données fondamentales pour la compréhension du malade et l'essentiel de cette étude.

2° Pratiques archaïques et traditionnelles

- Les pratiques d'inspiration religieuse

Elles sont pratiquées par ceux à qui on a confié le "secret", ils utilisent des procédés à base de matériaux religieux.

a) Le talisman

Il est l 'objet qu'on porte sur soi par conviction ou par superstition pour se protéger des dangers et des maladies. Le talisman est l'écrit remis par le Marabout ou le Taleb et qui donne à celui qui le porte la possibilité d'échapper à l'influence des mauvais esprits. Les talismans sont généralement écrits sur du papier parchemin, ou gravés sur des métaux, et parfois même sur des tasses et des assiettes dans lesquelles le patient doit boire ou manger. L'amulette est l'objet en cuir, en métal, en corne qui renferme le talisman et préserve en général des maladies.

Les "Hrouz" (amulettes) sont faits en métaux divers, parfois en argent, portés le plus souvent par des femmes et des enfants comme des objets précieux les protégeant par leur pouvoir magique.

b) L'exorcisme (paroles et cérémonies)

Celui qui en a le "secret" est généralement le Chikh, le Taleb ou le Saint "ouali". Les malades qu'ils sont amenés à examiner sont souvent atteints de troubles mentaux graves (bouffées délirantes, polymorphes, états confusionnels, accès maniaques, mélancolies et surtout hystéries). En général le patient s'asseoit à côté du Taleb, la famille attend ; aucune question n'est posée au malade. Le Taleb ne l'interroge pas ; à"la vue" il reconnait les signes,définit les troubles et agit. Il s'emploie à "déposséder" le consultant, il s'évertue à chasser les Djinns qui l'habitent par des formules magiques, par des gestes thérapeutiques : exemple : il enfonce les ongles de ses pouces conservés longs sous ceux du patient.

Il a également recours à des sacrifices. Souvent un animal est égorgé, un coq de préférence ou un bouc selon les régions.

Les hystériques font le succès des Taleb qui utilisent à aisance la suggestion associée à des phrases types, à des incantations, à des sacrifices. La pratique l'hypnose est courante en milieu rural. Le Taleb dialogue avec les Djinns qu'il chasse. A son réveil le visiteur ne garde aucun souvenir des pratiques dont il a été l'objet.

c) L'incantation

Consiste en l'emploi de formules magiques, à la conjuration, à l'évocation associées à des danses extatiques. Les incantations et les danses extatiques servent à lutter contre les esprits malfaisants et les calamités naturelles (invasion de sauterelles, sècheresse).

d) Les zaouias

Nombreuses dans tout le maghreb,étaient à l'origine, des instruments d'éducation et d'enseignement mystique. Avec le temps, il y a eu la naissance de pratiques superstitueuses, la propagation d'idées fatalistes. Les confréries (zaouias) se rattachent en Algérie aux quatre grands ordres : quadria, chadélia, khélouatia, et aadiria. Les trois premières sont d'origine soufite, tandis que la dernière se rattache à El-Khadia, dédoublement du prophète Elie. Ils professent l'abnégation de l'être au projet de Dieu et un mysticisme extatique.

Les litanies fort nombreuses peuvent se résumer dans "l'ouerdes Seghir" dirk simple : réciter par exemple cent soixante cinq fois après chaque prière "la Illah illa Allah".

- Les pratiques d'inspiration magique

La magie est l'art prétendu de produire par certaines pratiques des effets contraires aux lois naturelles.

a) Le mauvais oeil

est une vieille superstition populaire, qui consiste à craindre le pouvoir qu'auraient certaines personnes à porter, là où elles vont, le malheur; les ruraux utilisent des objets conjuratoires, des symboles conjuratoires, (exemple : amulette qu'on porte sur soi, qu'on dépose à l'intérieur des maisons).

b) La khamsa

L'usage de la khamsa (main de la fatma) est très courant. On utilise aussi la peau de serpent, des couteaux entrecroisés qui ornent en général la main.

La sorcellerie

Consiste à jeter un sort sur autrui grâce à des filtres, à des incantations, à des amulettes.

d) Les oracles (boukalat, fal)

Sont des pratiques essentiellement féminines se faisant à l'intérieur des maisons en vue du "fal", c'est-à-dire d'une bonne nouvelle (mariages, naissances, voyages, prospérités).

- Le maraboutisme

Le maraboutisme est une institution sociale. Les marabouts sont des Saints qui ont été sacrés tels ; la Sainteté et le don de guérir se transmettent de père en fils. Les marabouts font de la médecine curative et même de la médecine préventive. Ils préparent des talismans, des incantations et grâce à leur pratique, et surtout à leur sagesse, jouissent d'un grand respect parmi les populations.

- Les guérisseurs

Dans ce cas il y a conviction préalable. Ils utilisent des traitements qui frappent l'imagination et le plus souvent disposent d'une pharmocopée à base de plantes et d'extraits d'organes d'animaux (serpent, coq, ours, cheval, chauve-souris, faucon).

- Les herboristes

Trouvés surtout dans les souks, accroupis par terre entourés de nombreux sacs contenant une pharmacopée plus ou moins complète : plantes purgatives, plantes diurétiques, plantes astringentes.

- Les rebouteux

Le plus souvent il y a réduction et guérison.

- Les charlatans

Ils sont retrouvés surtout dans les souks où les paysans viennent pour vendre ou échanger leurs produits. Une foule nombreuse se précipite chez eux et vient leur demander des soins, surtout ceux qui n'ont plus rien à espérer de la médecine moderne. En général, ils préparent eux-mêmes leurs thérapeutiques : goudrons, résines, miel, talisman, plantes diverses, le tout est présenté avec élégance et persuasion.

- Les voyants et les devins

Sont très répandus en milieu rural ; une femme le plus souvent reçoit chez elle des personnes qui veulent être informées de leur avenir. Elle dispose d'une poignée de grains de blé, de deux petites pierres noires représentant l'homme et la femme, et d'un tamis, elle demande aux visiteurs de prendre une poignée de grains et de déposer le tout sur un tamis, et selon le cas, en s'aidant de formules magiques ou en jetant de l'encens sur un canoun faisant dégager une fumée âcre, elle lit l'avenir du sujet.

3° Les études psychiatriques

Dans l'étude collective des auteurs algériens publiés en 1969, on retiendra pour la contribution à l'étude de la personnalité prémigrante :

- la pathologie de l'exode rural et de la néo-urbanisation
- les troubles mentaux de l'après-guerre
- des reflexions sur la pathologie mentale féminine
- les particularités de la pathologie algérienne.

Enfin, nous prendrons quelques éléments récents dans l'article de J. DARROT publié en novembre 1972 "Aperçu des institutions psychiatriques et de l'épidémiologie dans l'Ouest algérien".

a) La pathologie de l'exode rural et de la néo-urbanisation

Alors qu'en 1960, la population urbaine était de 12 %, en 1969 elle représentait déjà 33 % de la population totale. Les chomeurs, c'est-à-dire les personnes en état de fournir un travail manuel représentent à Alger 285 000 personnes pour 1 200 000 habitants, et sont en général, originaires de la campagne. Cela représente une véritable "émigration interne". La transplantation du village se fait sans transition vers la grande ville. Elle entraîne une dislocation des cadres ancestraux du douar natal. Les différentes familles du clan se dispersent dans diverses zones urbaines. Si la famille reste unie, c'est souvent pour s'entasser dans une ou deux pièces. Cette "néo-urbanisation" est donc facteur d'anxiété et d'agressivité.

Des problèmes d'adaptation au travail sont différents suivant l'origine professionnelle : plus simple pour les commerçants et les artisans, pour les agriculteurs l'obligation est presque toujours d'occuper un emploi d'ouvrier. Le rural ne ressent pas toujours la nécessité d'accomplir son travail à un rythme constant et "l'effort d'adaptation va alors bien souvent dépasser les responsabilités du rural et donner lieu à une pathologie psychiatrique très riche, mais où dominent incontestablement deux grands traits : l'anxiété hypocondriaque et l'asthénie :

- cénestopathies
- algies diverses
- palpitations et douleurs pseudo-angineuses
- céphalées le plus souvent diffuses
- asthénie psychique avec aboulie et ralentissement de l'idéation, diminution de l'intérêt et asthénie physique avec douleurs somatiques".

"Tous ces troubles sont remarquables par leur désespérante chronicité".

Enfin l'auteur termine en notant que "si le travail est parfois pathogène, le chomage, l'est encore plus" et engendre des troubles réactionnels sans lendemain (de type névrotique psychotique ou toxicomaniaque).

n) Les troubles mentaux de l'après-guerre

Dans son étude exhaustive l'auteur examine 267 dossiers et observations de l'hopital Frantz FANON de Blida. Après une étude quantitative globale, il analyse le détail des troubles mentaux observés en six catégories :

- La pathologie de guerre séquellaire

"Bien que les tableaux les plus divers sont rencontrés dans la pathologi de guerre séquellaire, une nette prédominance va vers les syndromes post-traumatiques".

- La pathologie à éclosion d'après-guerre

Plusieurs années après la guerre (onze cas dans la première année ; douze dans la deuxième année et plus tard) des troubles concernant les anciens combattants, les populations civiles, les prisonniers libérés sont apparus. Il s'est constitué peu à peu "une pathologie de la déception" ; les troubles sont de type dépressif ou domine l'adynamie :

. réactions amnestiques dramatisées : le malade vit d'une manière hallucinatoire les épilogues de son passé ancien ; il reprend contact avec le réel dès qu'un être humain est présent.

. modifications du comportement soit à type de désir de vie facile, soit de rigorisme, soit à type de désocialisation et anticonformisme.

. Manifestations névrotiques (hyper-émotivité, anxiété ou récrimination, agressivité) servant souvent de tremplin à des crises névropathiques aigües.

. les manifestations psychotiques "impliquant un facteur de prédisposition".

- La pathologie des bouleversements sociaux

Elle concerne les réfugiés, les populations regroupées, les camps dits d'hébergement. L'anxiété domine, accompagnée d'évolution délirante à thèmes persécutifs,de réactions de fuites, de troubles du caractère à dominante agressive. Parmi les mélancolies : les troubles hypocondriaques à thèmes génito-urinaires ou digestifs, les syndromes délirants interprétatifs ou mystiques. L'auteur distingue des groupes caractéristiques :

. Les "psychoses nostalgiques" : psychonévroses où domine l'anxiété centrée sur la séparation d'avec le milieu d'origine.

. Les "états réactionnels de libération" : la symptomatologie est dominée par une asthénie rebelle avec amnésie, impression de déchéance sociale entrainant la fuite des contacts sociaux. Sur ce fonds se déclenchent des paroxismes anxieux où viennent se greffer divers troubles psychosomatiques.

- La pathologie de revendication

Elle est d'ordre social et économique. L'ancien combattant revendique un rang dans les institutions politiques et civiles (administration, etc...) ou des biens, des avantages matériels, l'attribution de permis d'exploitation (de tabac ou de taxi) ou enfin des pensions. Pour l'auteur cette névrose de revendication se développe chez des sujets qui depuis l'enfance "ont manifesté des symptomes de déséquilibre mental et qui sont porteurs de tares physiques et intellectuelles manifestes".

- La pathologie dite de "sinistrose"

Elle affecte les anciens moudjahidine (s), en général les victimes directes de faits de guerre. Lors des commissions de réformes l'auteur a rencontré à peu près toute la pathologie mentale avec une nette prédominance des troubles du caractère, des troubles du sommeil et de "syndromes subjectifs". Ces états ressemblent à ceux des accidentés du travail : "inquiétude pathologique alliée à un délire raisonnant, basé sur une idée de fausse revendication". "La guérison est parfois réalisée à la suite de l'établissement de la réforme, mais souvent la symptomatologie se tranforme et est remplacée par des idées de revendication.

- La pathologie de non-insertion sociale

Les troubles sont variables (insomnies, psychoses délirantes, troubles de l'humeur et du caractère). L'auteur a observé de nombreux syndromes de surmenage.

L'auteur compare ensuite cette pathologie à la pathologie observée après d'autres guerres (guerres classiques de position, guerres civiles, guerres de libération) puis il conclut en résumant ce qui lui parait être des particularités de l'après-guerre en Algérie.

c) "Réflexions sur la pathologie mentale féminine"

Ces courtes notations d'une psychiatre de l'hopital psychiatrique de Blida représentent quelques remarques que nous avons déjà vues précédemment, notamment dans l'étude de P. BOURDIEU. Elle note que la femme algérienne parle peu avec son époux, "par habitude", "jusqu'au jour où la quête d'amour non verbalisée se traduit par la grande crise de nerfs" dramatique qui affole tout le monde et surtout le mari". Il y a peu de troubles mentaux liés à la ménopause, car la femme algérienne "attend de pied ferme son heure, l'heure redoutée par ses soeurs d'Europe, l'heure de la maturité qui est celle de son accession à l'autorité par le mari et ses fils". Elle sera entourée d'égards et va acquérir un rôle social supérieur à celui qu'elle jouait jusqu'alors.

Les psychoses puerpérales dans les statistiques, en 1959 comme en 1960, sont nombreuses. L'auteur signale une particularité "presque toutes nos malades chroniques sont divorcées".

Enfin, pour elle, "les psychoses qui ont été appelées "nuptiales" sont pratiquemment inexistantes".

d) "Particularités de la pathologie algérienne"

En préambule l'auteur donne une citation d'H. AUBIN que nous avons déjà vue, à propos de la "psychopathologie de l'indigène Nord-africain" du manuel alphabétique de psychiatrie de POROT. Il s'élève contre de telles notions et reprend les critiques de Frantz FANON à ce sujet.

Il ressort de cette étude que :
"L'hystérie et les états dépressifs sont fréquents, les conversions somatiques également. Cette expression corporelle des difficultés vitales est à l'origine d'affections désespéremment chroniques. Il ne faut pas envisager cette hypocondrie comme une recherche commode du malade à se détourner de ses véritables problèmes : elle constitue pour lui le signe majeur de la maladie et c'est elle qui l'amène à consulter".

"Les facteurs réactionnels et la puerpéralité constituent des éléments non négligeables de morbidité psychiatrique".

Enfin l'auteur, après avoir fait remarquer la difficulté d continuité de prise en charge (quand le malade est sorti de l'hopital, se considère comme guéri, et donc ne prend plus de médicaments : difficultés de prises médicamenteuses pendant le Ramadan) conclut par une citation d'Henri EY pour protester encore une fois contre les notions de "paléophrénie" et "impulsivité criminelle du Nord-Africain" :
"ni les diagnostics psychiatriques ne sont des réalités immuables, ni les groupes sociaux ou culturels ne sont immobiles. Dès que l'on tend à figer l'un des aspect de ces formes mouvantes pour en tirer une sorte d'étiologie à la manière de la médecine objective du domaine physico-chimique, on tombe dans l'erreur. Il faut pour raisonner dans ces matières, conserver à l'esprit le sens de la dialectique particulière aux faits sociaux".

e) "Aperçu des institutions psychiatriques et de l'épidémiologie dans l'Ouest algérien

J. DARROT, dans son article publié en novembre 1972 dans l'Information psychiatrique, après avoir décrit les secteurs de l'Ouest algérien, l'hopital psychiatrique de Sidi-Chami et tout le travail institutionnel qui y a été opéré, pendant les quinze mois de son séjour comme coopérant, pose ensuite deux questions :

- "avons-nous rencontré des particularités nosographiques ?"
- "quelles sont les réalités sociales de l'Algérie actuelle qui paraissent émerger dans le champ de la psychiatrie ?"

Les réponses qu'il apporte sont une contribution précieuse à la tentative de description de la personnalité prémigrante de l'algérien.

I) Pour l'auteur la réponse est nette " la question nosographique est simple : nous n'avons rencontré de maladies ou de syndromes mystérieux. Des entités telles que le "primitivisme" ou "l'agénésie du corps calleux de l'indigène Nord-Africain" héritage de nos prédécesseurs nous ont laissé plutôt perplexe".

Mais il rapporte des particularités épidémiologiques.

LES ARABES

a) La psychasthénie

"et même plus précisemment la triade somatique neurasthénique" lui a paru particulièrement fréquente. Il décrit un discours univoque. Il s'agit le plus souvent de fonctionnaires ou de travailleurs dont l'emploi et la vie de famille sont stables qui expriment leurs conflits actuels d'un ton morne et amer, conflits dus "à une situation hiérarchique, à une surveillance administrative, à de modestes ambitions déçues et surtout au silence"; la vie sexuelle est aussi marquée de dépit, d'impuissance.

b) Les manifestations et la structure hystérique

lui ont"d'abord paru plus fréquentes, sans doute parce que plus spectaculaires qu'en Europe". "Mais la structure de la personnalité n'avait rien d'inédit et il reste à prouver que cette forme névrotique soit en Afrique du Nord, d'une particulière fréquence".

c) Les "névroses traumatiques"

l'auteur note que les expériences de tortures, de massacres ou de scènes de guerre "sont racontés sans passion, comme privées des affects contemporains". Il n'a jamais perçu la moindre hostilité. "Les faits cliniques nous acheminent bien au-delà de cette devanture qu'est trop souvent la névrose traumatique".

d) Les somatisations

devant cette "aptitude basale" à "produire" de la douleur, il fait remarquer :

- "l'hypothèse de la simulation ne survit pas à l'observation la plus élémentaire".
- "la symbolique du corps et des organes est fort riche dans l'Islam". Il donne comme exemple les rites funéraires et les festivités qui suivent les sacrifices des moutons. Nous y reviendrons plus loin.

A la suite de ces remarques et constatant la fréquence avec laquelle les consultants se présentent en annonçant tranquilement "j'ai mal à la tête" il émet cette hypothèse :
"il faut offrir, en devanture, au représentant d'une médecine occidentale obscurément anatomiste, une symptomatoligie de qualité , propre à séduire sa curiosité. Ainsi pour J. DARROT l'explication des somatisations "serait beaucoup plus dans l'image perçue de la médecine européenne, ou plutôt dans ce qu'on croit être le regard qu'elle porte sur le malade, que dans une obscure tendance intrinsèque à la culture arabe".

e) Les toxicomanies

l'alcoolisme est rare, survenant plus qu'en France sur des personnalités toxicomaniaques. Il a observé de rares états confuso-oniriques après consommation de kif. Les troubles restent réversibles et paraissent rares vue la consommation assez grande.

LES PSYCHOSES

a) Les psychoses délirantes aigües

Elles sont fréquentes et de pronostics souvent bon ; leur systématisation est poussée. L'auteur croit pouvoir avancer que "des bouffées délirantes oniroïdes typiques" sont moins souvent suivies d'une évolution dissociative qu'en France.

b) Les psychoses thymiques

Peu d'accès mélancoliques, davantage d'accès maniaques. "on rapprochera de cette faille épidémiologique certaine, une sémiologie assez particulière des états dépressifs non psychotiques : l'auto-accusation y est un phénomène exceptionnel qui semble par contre régulièrement remplacé par des plaintes persécutives". Les tentatives du suicide et les suicides sont presque tous le fait de personnalités délirantes.

c) Le problème de la psychose nuptiale

On peut distinguer des fréquentes manifestations hystériques contemporaines, mais "reste à savoir si la noce y prenait une autre part que celle d'une émotion déclenchante chez une personnalité morbide".

d) Les schizophrénies

Il est troublé par la fréquence du cas de l'étudiant, fils d'une famille pauvre, traditionnaliste. "Entre une culture occidentale perçue souvent dans ses aspects formels et une tradition religieuse et culturelle non moins formelle. Il n'y a pas d'affrontement de compromis ni de dialogue... entre les deux mondes d'ambivalence où rien n'est complet ; un gouffre ; un manque. La loi, le nom même du père peuvent n'y pas survivre". L'auteur ne prétend pas y voir la cause de la schizophrénie, tout au plus admet-il "qu'en Algérie comme ailleurs, le schizophrène existe en plein coeur d une réalité socio-culturelle, avec une intensité affective qui est peut être l'inverse même de l'indifférence".

II) J. DARROT cherche à élucider comment les réalités sociales de l'Algérie émergent dans le champ de la psychiatrie.

Il trouve une clé dans la notion d'ambivalence culturelle. L'Occident s'est culturellement imposé. Mais dans les campagnes, surtout, l'Islam reste puissant. "Entre l'exaltation religieuse et l'appel à la révolution économique quelque chose de trouble est reçu... dans cette laborieuse cohabitation la spontanéité de la personne est parfois prise en défaut, chacun des deux systèmes d'identification étant pris dans sa forme, vidé de son contenu, figé dévitalisé". C'est la problèmatique de la mort que de se demander si "l'âme de l'Islam peut survivre au travail de l'esprit de l'Occident".

L'auteur n'omet pas de souligner en conclusion que cette trajectoire commune entre la folie et l'histoire sociale ne constitue pas un lien causal.

β) Un apport littéraire à la recherche de la personnalité de l'algérien : "L'insolation" de Rochid BOUDJERRA

Ce libre publié en 1972 par l'auteur de la "répudiation" contribue par son écriture lyrique et baroque et surtout par l'itinéraire de son "héros" enfermé dans un hopital psychiatrique, plongé dans un monde qui cherche ses racines dans les mythes populaires et les symboles de la langue, à donner un éclairage violent et passionné à toutes ces études sociologiques ou psychiatriques.

Il permet de saisir de l'intérieur ce qui se passe dans les souvenirs ou les phantasmes d'un homme de l'Algérie actuelle.

Accusé injustement et pour des raisons politiques d'avoir assassiné une de ses élèves qu'il avait séduite auparavant, le narrateur un professeur de philosophie, est hospitalisé en milieu psychiatrique.

A travers un foisonnement de situations, de personnages et de souvenirs, BOUDJEDRA donne une image de l'Algérie vue par un algérien qui est passionnante, féroce parfois, humoristique souvent. On reverra plus loin quelques extraits éclairants certains traits de la psychologie algérienne.

Son roman est plus particulièrement marqué par la constance du mythe du Sang :

- sang que le vieillard sur la plage fait couler d'une vieille chèvre noire.
- sang de la défloration de la jeune fille "là, fut le sang. [illegible] entre l'odeur de la bougie et celle de l'urine de chat, je l'avais coupée du clan auquel elle était attachée depuis toujours. J'avais tranché le fil de l'honneur."
- sang de la circoncision : "il s'agissait d'une cérémonie recommandée par Dieu et son prophète. On allait couper le prépuce d'un petit garçon pour lui permettre d'entrer véritablement dans la religion musulmane..."Il introduit dans le prépuce un bouton de nacre et à la démarcation, entre la chair et la peau, il tranche : le sang coule dans le bol que la négresse tient en tremblant".
- "flots de sang chaud et épais déversé à torrents dans les caniveaux de l'abattoir".
- sang du mouton de l'Aïd qui s'était jeté de la terrasse.
- sang des règles. "Qu'aucune femme ne m'approche. Tu pues le sang et les règles. Laisse-moi en paix".
- sang du coq noir qu'on égorge entre les cuisses de la mère malade pour qu'elle guérisse de son goître.
- sang des maquisards "comme s'il ne suffisait pas de tout ce sang que les maquisards versaient généreusement sur les montagnes du pays".

Le narrateur déchiré entre son père naturel (son oncle) qui avait violé sa mère le jour de son mariage et son père par le nom que le premier avait contraint d'épouser la femme violée, ne peut plus se structurer dans ce pays qui a vécu tant de bouleversements, où les unes sacrifient des coqs noirs, les autres construisent des usines et forent des puits, où le soleil écrase tout, ou le colonisateur a laissé la place à des technocrates ou des coopérants, où il fait "un cours sur le thème du suicide dans un pays où les paysans ne mangent pas à leur faim, où l'on se sert de la religion comme écran ("cette démagogie faite autour de la religion des ancêtres).

Alors il délire à partir de cette fille qu'il faut couper du clan, de ce sang surgi dès le viol de sa mère ; et cela nous vaut le tableau le plus vrai sur les hopitaux psychiatriques, les malades mentaux, les infirmières, le parti, la ville, le barbier circonciseur, la servante laveuse de morts, le camarade muezzin puis clochard, les technocrates et les maquisards, les colons et les cadis etc...

On en reverra des passages à propos de la religion, de la femme et de la maladie.

C/TENTATIVE DE DESCRIPTION DE LA PERSONNALITE DE L'ALGERIEN AVANT LA MIGRATION (SYNTHESE ET DISCUSSION)

Il peut paraître audacieux de vouloir faire une description de la personnalité d'un peuple. Mais déjà HIPPOCRATE (Traité des airs, des eaux et des lieux) indiquait nettement que les institutions jouent un rôle pour fixer le caractère national d'un peuple. Cette notion a été illustrée par HERODOTE et par IBN-KHALDOUN le grand précurseur de la sociologie moderne né à Tunis en 1332 dans "Les peuples de l'Orient et les peuples de l'Afrique du Nord". Les culturalistes américains KARDINER et LINTON renouvellent la notion de caractère national en introduisant dès 1937 la notion de personnalité de base ou structure basale de la personnalité.

1° La personnalité de base

On constate toujours que les membres d'une société ont en commun un grand nombre d'éléments de personnalité. Les éléments de personnalité commune forment ce que LINTON et KARDINER appellent la personnalité de base ("basic personnality type"). L'existence de cette personnalité "dote les membres de la société de manière de comprendre et de valeurs communes, et leur permet de répondre affectivement de façon unifiée aux situations qui intéressent leurs valeurs communes".

2° Les personnalités de statut

On verra plus loin que le statut est l'ensemble des comportements à quoi un individu peut s'attendre légitimement de la part des autres. R. LINTON ajoute à sa notion de personnalité de base celle de personnalité de statut("status personnality"). C'est"une configuration de réponses liées au statut. Les personnalités de statut sont superposées à la personnalité de base d'un peuple et y sont profondément intégrées. Mais elles en diffèrent parce qu'elles contiennent surtout des réponses spécifiques. "Les modèles des réponses spécifiques caractérisant une personnalité de statut se présentent à l'individu en termes simples et concrets qui les rend faciles à apprendre". La pression que la société exerce pour qu'ils soient adaptés est constante.

Après avoir exposé différents éléments que nous avons vu précédemment, intégrés maintenant dans la "personnalité de base de l'algérien" puis quelques exemples de personnalités de statut, nous discuterons ensuite des problèmes que ce tableau de la personnalité d'un peuple soulèvent.

3° La "personnalité de base" de l'algérien

Nous verrons successivement les différents constituants de cette personnalité que l'on a retrouvé dans les diverses études sur l' Algérie : les structures de la parenté, le travail, l'Islam et la pratique religieuse, le corps et l'agressivité, l'ambivalence culturelle.

a) Les structures de la parenté

- La fidélité à la tradition des ancêtres

C'est la "valeur des valeurs" ; elle domine tous les actes essentiels de la vie sociale. La tradition est communiquée par les anciens sous la forme des mythes, légendes, poèmes et chansons. Ces enseignements semblent viser une double fin ; livrer d'une part le savoir des anciens et d'autre part l'image idéale de soi que forme le groupe. Comme dit Mouloud MAMMERI "plus qu'une règle de vie, le mos majorum (laada imezurvra), est une garantie prise sur le hasard, quelquefois une nécessité vitale".

On a vu que les femmes contribuent beaucoup à assurer la permanence de la tradition : les petites filles apprennent de leurs ainées les vertus que doit posséder la femme (soumission, discrétion) et les pratiques magiques et rituelles.

"Sa soeur croit dur comme fer qu'il a subi un sortilège jeté par une femme amoureuse et qui n'ose se déclarer". (R. BOUDJEDRA)

Cet enseignement tend à façonner l'enfant à la conformité des ancêtres. Ainsi le passé n'est pas vécu comme tel, "mais revécu dans le présent éternel de la mémoire collective" (BOURDIEU). Les noms de familles ("X fils d'Y") perpétuent cette fidélité aux ancêtres.

- être - pour - autrui

C'est BOURDIEU qui note que l'Algérien " se saisit avant tout en tant qu'être - pour - autrui". Il est sans cesse sous le regard des autres et ressent la toute puissance de l'opinion. Le groupe se satisfait de cette "apparaître" que l'individu lui livre et il désire "assurer de l'extérieur la conformité extérieure du comportement". On en verra la manifestation dans trois exemples.

. Le sentiment de l'honneur

Il anime les moindres conduites et domine les relations avec les autres, de même que son envers la crainte de la honte et de la réprobation collective. "Elle était heureuse d'avoir rompu les amarres avec son féodal de père atteint définitivement par la honte et le déshonneur" (R. BOUDJEDRA).

. La politesse

L'enfant apprend toutes les règles de la civilité et les paroles qu'il devra prononcer en chaque circonstance. Il existe toute une série de formules qui permettent une conversation où l'improvisation est exclue et où le sentiment personnel peut ne pas apparaître. En ces formules "s'exprime toute une philosophie faite de dignité, de résignation, de maitrise de soi" (BOURDIEU).

La politesse n'est pas simplement un savoir-vivre mais un art de vivre. L'hachoûma par exemple "à la fois dignité et réserve, interdit l'exhibition du moi et de ses sentiments intimes" (id.) Tout se passe comme si les rapports avec autrui devaient être médiatisés par la culture.

. La conversation

Elle manifeste le conventionalisme. Les algériens en font un usage"parcimonieux et contrôlé qui interdit que l'on parle de n'importe quoi en n'importe quelle circonstance". Les manifestations verbales sont limitées à certaines occasions et bien façonnées par la culture.

Ainsi se dessine un style de vie fondé sur la pudeur et la réserve qui dissimulent aux autres le naturel, "préférant le geste et le verbe mesuré à l'expression neuve ou au souci d'agir" (id.).

- être par autrui

L'algérien se pense malaisément en tant que personnalité autonome. Il lui est difficile de dissocier sa personnalité propre de celle de ses parents ou de ses enfants. L'individu est enserré dans la famille étendue dont les options et décisions règlent ses actes et ses pensées. Il ne perçoit pas cette influence comme une oppression parce qu'il craint de perdre la solidarité vitale qui l'unit au groupe.

. La famille

est le groupe primaire et le modèle structural de tout groupement. Elle assigne et assure à chacun de ses membres sa place, sa fonction, sa raison d'être. Unité cohérente et stable, elle se situe dans un réseau de solidarité dont la sauvegarde doit être assurée avant tout.

Les unité sociales sont fondées sur l'existence d'un ancêtre commun, d'où on tire son nom et qui est honoré d'un culte.

Les agnats (c'est-à-dire les mâles descendants de la même souche par les hommes) sont prépondérants. Cela implique que le lignage, la famille verticale, est plus importante que le couple, d'où la sujétion de la femme. (on verra plus loin les personnalités statuaires du père et de la femme).

La généalogie réelle ou mythique s'appuie sur le nom du père.

La famille sera le lieu d'affrontement entre deux types de rapports :

- les rapports d'autorité dont le modèle est la relation entre le père et le fils ;

- les rapports de fraternité : chaque frère est un risque de segmentation de la lignée (voir le proverbe kabyle "je hais mon frère, mais je hais celui qui le hait").

b) Le travail

Dans les zones rurales (les 3/4 de l'Algérie)(excluons le cas particulier du groupe des Mozabites qui nous avons vu plus haut), il est considéré comme devant satisfaire les besoins primaires et la subsistance du groupe. Chaque unité s'efforce de vivre en autarcie en pratiquant l'autoconsommation.

Le travail musculaire individuel, prescrit par le chef de famille, accompli en collaboration avec le groupe familial, est vécu comme création et communion. Le travail n'est pas considéré comme un moyen de gagner sa vie mais plutôt comme une façon de vivre. Dans ces groupes traditionnalistes, la perspective de gagner davantage est moins attrayante que celle de travailler moins. On ne se demande pas combien on pourrait gagner en travaillant plus, mais combien de travail il faut fournir pour avoir le salaire antérieur, conforme à ses besoins. Cette conception du travail est inséparable de l'absence de calcul économique rationnel.

Cette organisation qu'on pourrait qualifier de pré-capitaliste est depuis dix ans en plein bouleversement depuis l'industrialisation massive de l'Algérie. "La lutte des classes était sournoise dans sa ville natale. Les bourgeois avaient compris. Ils n'étaient pas bêtes. Ils s'étaient mis à investir dans l'industrie alimentaire, c'est plus sûr que l'acier. Ce genre de production, ils le laissent à l'Etat, en espérant qu'il finira par faire faillite et faire appel à eux, pour leur confier les rouages économiques. Leurs fils déguisés en technocrates, font le reste et adhèrent au parti pour mieux défendre les intérêts de leurs parents" (R. BOUDJEDRA).

c) L'Islam et la pratique religieuse

L'empreinte et l'emprise de l'Islam, ou des règles islamisées, se retrouvent partout, de la naissance à la mort de l'algérien. C'est l'interdiction des boissons alcoolisées, des jeux de hasard ou du prêt à intérêt, la circoncision et le port du voile. Ce sont les tribunaux et les cadis investis d'une fonction à la fois religieuse et sociale. Ce sont les rites qui entourent la naissance et la mort ou qui marquent tous les actes de l'existence : repas, hygiène, mariage, les fêtes religieuses qui rythment la vie sociale et familiale. C'est l'appel à la prière lancé par le muezzin cinq fois par jour. C'est enfin le sentiment d'appartenir à la communauté des croyants.

Cependant considérer l'Islam comme la cause déterminante de tous les phénomènes culturels serait abusif, autant que de considérer la religion vécue comme un simple reflet des structures sociales.

Par exemple le "fatalisme" (résignation devant les hasards de l'existence, abandon de soi à la volonté divine, soumission au "mektoub") peut être observé dans la plupart des civilisations qui ignorent la révolution industrielle. Et aujourd'hui dans les zones urbaines ou chez les migrants cette attitude est de moins en moins observée.

De même, les conduites religieuses fondamentales (prière, jeune du ramadan, aumône, pélerinage à la Mecque) prennent souvent la forme de manifestatioss sociales et ne sont pas spécifiques uniquement de la religiosité musulmane mais "doivent être comprises en référence au type de sociabilité que favorise la société algérienne" (BOURDIEU). Le sentiment de la faute comme honte devant autrui l'emporte souvent sur le sentiment du péché devant soi ou devant Dieu.

On remarque que ce ne sont pas les conduites les plus formellement prescrites qui sont les plus pratiquées (comme les cinq prières quotidiennes) mais que les prescriptions secondaires par rapport au dogme (tabous alimentaires, circoncision, voile) sont plus scrupuleusement observées.

Pour P. BOURDIEU "il existe une parenté de choix, ou mieux une affinité structurale, entre le style de vie que favorise la religion musulmane et le style de vie propre à la société algérienne". A l'appui de cette thèse : le fait que le coran fait de la famille agnatique la base de l'umma, qu'il laisse subsister des communautés sociales telles que le clan ou la tribu, que la pratique de prêt avec intérêt est laissée aux membres hétérodoxes (Mozabites) ou de confessions différentes (Israëlites).

"Le lien entre la société algérienne et la religion musulmane n'est pas celui de la cause et de l'effet, mais plutôt de l'implicite et de l'explicite, du vécu et du formulé" (id).

Ainsi la pratique religieuse témoigne de cette accomodation réciproque des normes proposées par la religion et les structures culturelles.

a) En ville

Les formules et les comportements rituels se transmettent plus aisément que la doctrine.

"Je me mettais à réciter les sourates du coran à la queu-leu-leu imité en cela par toute la salle... Certains de ceux que je soupçonnais le plus ne savaient rien, même pas des brides du saint livre, et pris de panique tentaient de sauver leur vie en ouvrant et fermant leurs bouches commes des poissons jetés hors de l'eau. Au lieu de les démasquer j'en avais pitié... de les voir faisant semblant d'avoir attrapé la grâce, souriant, bêtifiant racontant n'importe quoi sauf du coran qu'ils n'avaient pas eu le temps d'apprendre" (R. BOUDJEDRA).

Les prescriptions fondamentales les plus unanimement observées sont celles dont le caractère social est le plus marqué : ainsi le jeûne du ramadan "Pendant le mois du ramadan , la boutique du marchand de poisson est le seul lieu sûr où on peut manger sans être en butte à la vindicte du peuple ni à la démagogie de l'Ascète en chef". (R. BOUDJEDRA).

b) L'Islam des campagnes

Est très intriqué avec les traditions culturelles. On a déjà vu plus haut toutes les pratiques islamiques et pré-islamiques qui sont courantes (marabout, saint, sacrifices d'animaux, aspersion de sang, etc...).

Pendant la période coloniale la religion musulmane a été un refuge affectif. On appelait les algériens des "musulmans algériens" et pour eux, être musulmans c'était être algérien (de même qu'être catholique c'est être irlandais en Grande Bretagne).

Depuis l'indépendance de l'Algérie, il ya a une recrudescence des pratiques sociales de la religion : démagogie paur BOUDJEDRA ; c'est "parce qu'elle semble avoir été faite à sa mesure" pour A. BENACHENHOU qui confirme ainsi la thèse de P. BOURDIEU.L'algérien "se sent à l'aise avec cette doctrine simple, très près de sa nature et de son raisonnement clair-voyant".

d) Le corps et l'agressivité

C'est en partant de la psychopatologie que l'on est amené à se demander dans quelle mesure et de quelle façon le corps qui est si souvent utilisé pour exprimer ses sentiments dans des conditions pathogènes est vécu chez l'algérien normal.

A cette question on peut apporter divers éléments de réponse :

a) Le langage du corps

R. BERTHELIER dans sa thèse sur les "incidences psychopathologiques de la transplantation dans une population musulmane" fait à ce sujet deux remarques :

- face à un médecin de langue différente, l'algérien ne peut pas verbaliser correctement ses sentiments. "Le corps du coup prend le relais du verbe... le corps désormais agit, devient instrument de communication". J. DARROT fait une remarque à peu près semblable que l'on a déjà vue.

- Pour BERTHELIER "ce mode d'utilisation de l'instrument corporel n'est pas lié au défaut de communication verbale". Il l'a retrouvé chez des algériens cultivés. Il pose alors le problème de savoir si les caractéristiques structurales de l'individu ne sont pas en cause.

Un autre élément de réponse est esquissé par J. DARROT:

b) La symbolique du corps

ESt fort riche dans l'Islam. En effet, on rencontre dans la société algérienne plusieurs circonstances où l'expression corporelle est privilégiée comme manifestations de l'être au monde".

- Les jeux funéraires

C'est l'anthropologue Jean SERVIER qui rapporte dasn "Les portes de l'année" les caractéristiques de ces jeux : les jeux funéraires viennent après l'opération d'évocation par le sang qu'est le sacrifice. Ce sont "des jeux violents obligeant les participants à des mouvements brusques et rapides, de même que le cortège funèbre est rapide, afin de disperser l'ambiance sacrée de la mort". Dans la plupart des régions ce sont des jeux de balles le tir à la cible, des jeux d'armes (par exemple avec des batons à deux bouts comme nous les avons vu près d'un sanctuaire à Oran) ou enfin la fameuse fantasia suffisamment connue des touristes pour ne pas avoir besoin de la décrire. De plus, rappelons nous les grandes manifest tions à la mort de NASSER.

Plus prégnantes paraissent :

- les conceptions populaires du Magreb au sujet du corps

Le corps humain, à l'image de l'univers, est formé de couples. Il est habité par deux âmes : une âme végétative et une âme subtile (le"rrhu").

. A l'âme végétative correspondent les passions et les émotions. Elle est portée par le sang. Son siège est dans le foie. C'est un principe venu de la mère, elle est féminine, humide et fixe.

. A l'âme subtile ou souffle correspond la volonté. Son siège est dans le coeur. Elle circule dans les os. Elle vient de l'invisible. Elle est masculine, sèche et mobile.
(cf. proverbe : "quand le foie tremble, l'oeil pleure
là où le coeur arrive, le pied marche").

Dans le coït, l'homme accomplit un acte de possession analogue à celui du laboureur qui prend possession du champ. La terre fournit la matière nécessaire, mais"la graine déposée porte en elle la mystérieuse fécondité venue de l'invisible".

Cela explique que l'impuissance sexuelle de l'homme n'est pas considérée comme possible ; seule importe la stérilité ou la fécondité de la femme.

c)- L'agressivité est plus agie que verbalisée

On a vu que dès 1932 les auteurs qui ont étudié la psychologie et la psychopathologie des algériens ont mis au premier plan la notion d'impulsivité, d'un être régi par la vie végétative et instinctuelle. Ces auteurs avaient cru trouver une explication dans l'importance du diencéphale ou dans des dispositions de l'architectonie cérébrale particulières;D'autres ont forgé le concept de paléophrénie qui désigne des tendances ancestrales à des réactions impulsives et criminelles. Pour d'autres, ce serait le primitivisme qui rendrait compte de ces réactions médico-légales. Frantz FANON note aussi cette agressivité chez les algériens, la fréquence de la criminalité.

Son explication est évidemeent très différente de celle de ses prédécesseurs qu'il attaque violemment on l'a vu : cette impulsivité, cette violence sont pour lui le produit direct de la situation coloniale.

En 1973, la situation coloniale proprement dite ayant pris fin depuis plus de dix ans, peut-on reconnaître à l'agressivité de l'algérien des formes particulières ?

Selon LAPLANCHE et PONTALIS L'agressivité est une tendance ou un ensemble de tendances "qui s'actualisent dans des conduites réelles ou fantasmatiques, celles-ci visant à nuire à autrui, le détruire, le contraindre,l'humilier"... Cette conduite est autant négative (comme le refus d'assistance) que positive, autant symbolique (comme l'ironie) qu'agie.

Dans le cas des algériens, il semble que l'on ne veuille mettre l'accent que sur le côté négatif et agi de l'agressivité ("crime, viol"). On conçoit que dans la période d'oppression coloniale, les forces d'autoconservation (qui ont pour fonction de maintenir et d'affirmer son existence individuelle) nécessitaient l'utilisation de l'agressivité, surtout agie. Mais cette sociogènèse limitée de l'agressivité est insuffisante et dès 1969, des auteurs algériens notaient que "la néo-urbanisation est facteur d'anxiété et d'agressivité". Cette remarque n'est pas particulière à l'Algérie. Il faudrait se tourner vers une psychosociogenèse : est-ce-que du fait de "l'allaitement prolongé (souvent jusqu'à deux ans) et à la demande avec portage continuel de l'enfant ("donnée traditionnelle renforcée par la prescription coranique") suivi d'un sevrage tardif et brutal (à un âge où la dentition est apparue et où l'enfant entre dans une période orale et active avec mordillement) qui sera considéré comme un conséquence d'agression, les algériens n'auraient pas plutôt une difficulté à jouir complètement de leurs facultés d'agressivité pour provoquer un besoin d'autopunition" ?

e) <u>L'ambivalence culturelle</u>

L'ambivalence est due à la présence de structures économiques et de modèles intellectuels occidentaux mêlés à un fonds culturel imprégné par l'Islam.

L'ambivalence est toujours nette c'est-à-dire que les composantes positives et négatives de l'attitude affective sont simultanéeent présentes, indissolubles et constituent une opposition difficilement dépassable pour le sujet.

On la retrouve dans les écrits en français de tous les auteurs algériens (Mouloud MAMMERI, M. FERRAOUN, Kateb. YACINE, Jean AMROUCHE). Dans les romans de Rachid BOUDJEDRA on voit le narrateur osciller constamment entre ses idées politiques et philosophiques occidentales et ses réminiscences traditionnelles (la circoncision, la pratique magique). De même son père fait des commentaires séditieux dans sa boutique, mais porte un chapelet ; ou cache sa bouteille sous le burnous ample et protecteur. De même Samia, l'élève de philosophie cesse de jeuner pendant le ramadan après le cours sur Dieu, mais dit qu'elle a besoin de sortilège.

La mère de Jean AMROUCHE, Fadhma Aith Mansour AMROUCHE dans "Histoire de ma vie" termine ainsi son journal : "Je viens de relire cette longue histoire et je m'aperçois que j'ai omis de dire que j'étais restée "la kabyle" : jamais, malgré les quarante ans que j'ai passé en Tunisie, malgré mon instruction foncièrement française, jamais je n'ai pu me lier intimement, ni avec des français, ni avec des arabes. Je suis restée toujours l'éternelle exilée, celle qui, jamais, ne s'est sentie chez elle, nulle part. Aujourd'hui plus que jamais, j'aspire à être enfin chez moi, dans mon village, au milieu de ceux de ma race, de ceux qui ont le même langage, la même mentalité, la même âme superstitieuse et candide, affamée de liberté, d'indépendance, l'âme de Jugurtha".

Et son fils, Jean AMROUCHE disait :
"La France est l'esprit de mon âme, l'Algérie est l'âme de mon esprit". Comme il l'indiquait dans une conférence en 1955, il y a chezles Algériens "assimilés" un drame assez déchirant, une sorte de conflit entre l'esprit français "tout l'appareil intellectuel, toute une culture que l'on ne peut pas, quand même le voudrait-on, renier) et l'âme qui dans ses profondeurs est restée africaine"... La lecture de l'histoire, l'analyse d'un contexte social ne sont jamais univoques, mais toujours équivoques".

"Le statut de l'algérien assimilé est le statut du batard, le statut d'un solitaire condamné à la différence, à vivre à distance de ceux qu'il ne rejoint jamais dans l'identité et la similitude".

4° Les personnalités de statut

Les plus remarquables sont celles : du malade
du père
de la femme

a) Le statut de malade

- Les statuts du malade et du malade mental

ont été remarquablement élucidés dans la revue sur la psychiatrie algérienne : "La maladie est assimilée d'abord à l'impotence puis à la souffrance, puis au mal-être. On dit communément en Algérie "Je suis ne pouvant pas" "mais les autres disent "il est dans la souffrance". La compassion est le sentiment dominant chez l'autre. Cette compassion entraîne non seulement le droit à l'assistance mais aussi une immédiate et totale irresponsabilité sociale. Mais comme le fait remarquer l'auteur "cette irresponsabilité sociale accordée par autrui, ne trouve évidemment pas son pendant dans la législation du travail". Et c'est là que les difficultés commencent surtout en dehors de l'Algérie comme nous le verrons plus loin. On considère en Europe que le droit à l'assistance appelle une contrepartie,l'obligation de coopérer (c'est-à-dire pour le travailleur migrant, de travailler).

Dans la famille et la communauté algérienne l'irresponsabilité sociale totale exclut cette obligation.

La maladie "est vécue socialement comme une relation modifiée tout à l'avantage du sujet, sans contrepartie et sans préjudice et cela sur la base d'une tolérance et d'une compassion sans limite d'autrui".

- La"folie" dans la société algérienne

Il existe deux visions de la folie :

. La première, d'origine anté-islamique, assimile la folie à la possession. Les phénomènes convulsifs, les phénomènes confusionnels, les délires aigus peuvent être considérés comme une manifestation des mauvais esprits (djenoun).

. La seconde folie l'assimile à la maladie en général :

les oligophrènes sont considérés comme des "blessés de l'esprit"

les délirants chroniques sans trouble du comportement sont assimilés à des êtres marginaux mais jamais anti ou para-sociaux".

leur comportement déficitaire est toujours source de réflexion et de rejet pour les autres".

Les schizophrènes et les autres psychotiques chroniques déficitaires ou non, sont assimilés à des malades chroniques avec infirmité.

Les psychoses aigües sont également assimilées à la maladie mais leur déresponsabilité entraîne une restriction sociale totale.

L'auteur affirme que "le malade ne garde jamais son étiquette".

- comment le malade vit-il dans le groupe ?

Le malade acquiert donc ce statut d'irresponsable et d'assisté dans le groupe Mais les difficultés surgissent quand apparaissent des troubles du comportement.

Tant qu'il n'est pas agressif il est"subi plus que toléré" dans la famille ; on ne communique plus avec lui ; sa présence dans le groupe évoque celle d'un étranger. Dans la rue il est moqué et provoqué par les enfants. S'il n'est pas dangereux, les adultes le protègent. S'il est errant, on lui demande de poursuivre sa route. Mais s'il a manifesté le moindre signe d'agressivité, on intervient auprès de la famille. Si cette situation persiste le malade est repéré ainsi que sa famille.On s'informe sur d'éventuels antécédants héréditaires ; on dit "c'est la famille où il y a des fous". Mais cette attitude n'est pas agressive "parfois on ne tient pas compte des antécédents pathologiques héréditaires, (par exemple pour des mariages).

Le malade mental a perdu sa responsabilité à deux degrés : d'abord en tant que malade, puis en tant que malade mental. Alors il rentre dans la catégorie des mineurs incapables. Il ne sera pas sujet. Cette attitude n'est pas proportionnelle à la gravité des troubles mais plutôt fonction de leur durée et de leur répétition. (on le reverra nettement plus loin, par exemple à propos de Safia F.).

Mais derrière ce malade "non sujet" persiste la présence du groupe familial. Il ne perd pas son identité car c'est ce groupe qui lui a donné. Cela est surtout valable pour les affections chroniques ou à évolution déficitaire.

Dans les affections aigües, entre les récidives, le malade se trouve un statut social mais à mi-distance entre l'infirmite et une limitation des contacts sociaux.

La tolérance est apparamment sans réserve. ELLe s'effondre dans deux cas :

. La dangerosité : non pas tant l'acte violent mais isolé que des actes moins violents mais qui se répètent souvent et qui instaurent l'insécurité ?

. L'effondrement économique du groupe de solidarité : il se fait sur la base de la dislocation de la famille (où alors on transfère toute la charge sur un seul membre) ou avec le vieillissement des membres de soutien.

C'est dans ces deux cas que le rejet ss produit. Il est alors total, définitif. Toute tentative de réinsertion familiale parait vaine.

b) L'autorité du père

Dans la société magrébine, le père conserve une place capitale (au sens étymologique : il est la tête, il est le chef). Son autorité se fonde essentiellement sur l'indivision, le sentiment de l'honneur, le pouvoir d'exhéreder, le nom.

- L'indivision

Elle règne, on l'a vu, pour les maisons et pour les terres. C'estle père qui donne à chaque ménage sa place à la maison et pour la culture des terres. En Kabylie au début de l'année agraire, le chef du clan "répète le geste de fondateur du village, prenant possession dela terre en labourant le premier champ". Ce geste va être à son tour répété dans chaque famille, par le père. Il prend possession d'un champ attribué par le sort et taillé dans les terres indivises du village pour un ou deux ans.

- Le sentiment de l'honneur

Le code de l'honneur impose au père de prendre en charge ses parentes, orphelines ou répudiées. Son honneur réside dans la virginité de ses filles. Le père a le pouvoir de malédiction sur celui ou celle de ses enfants qui a violé les règles. (on a vu dans le roman de BOUDJEDRA la fille après le viol, heureuse d'avoir rompu les amarres avec son père atteint ainsi par le déshonneur et la honte).

- Le pouvoir d'exhéreder

On a vu qu'en Kabylie, contrairement au droit masulman (où la femme hérite d'une moitié d'une part de l'homme), le père exhérede ses filles. Mais il peut lui donner l'usufruit des terres.

Et dans tous les cas le père peut déshériter un de ses enfants.

- Le nom du père

On a déjà vu l'importance du nom du père qui permet de connaitre la généalogie et de trouver un lignage si possible prestigieux lorsque le nom se rattache à un ancêtre légendaire ou héroïque. Le nom commun symbolise la parenté généalogique ou fictive avec des individus qui peuvent être agrégés pour des raisons autres que de parenté de sang. Le nom du père contribue (*) à un héros ou à une lignée légendaire, à renforcer l'invariance des structures sociales, mais parfois aussi à développer une différence par laquelle tend à fonder son identité originale.

Donc avec un tel statut, le père est vécu comme autoritaire. Dans la statistique des auteurs tunisiens sur "Conditions familiales et schizophrénie" S. AMMAR et H. LEJDRI trouvent parmi les pères de schizophrènes 52 % de pères durs, cassants, rigides et autoritaires, et 27 % seulement de pères effacés, faibles". "Les données sont bien différentes de celles du tableau classique du père silhouette annihilée par une mère envahissante, phallique ou hyper-protectrice".

c) Le statut de la femme algérienne

Peu de questions ont suscité autant de polémiques et de passions que le statut de la femme en pays musulman et notamment en Algérie. Là encore il faut considérer les faits sous un angle dynamique et évolutif. On a vu plus haut la condition de la femme en Kabylie ; (elle n'a pas le droit à l'héritage, libérée de l'autorité du père par le mariage seulement pour être livrée à la domination du groupe de son mari et notamment de sa belle-mère, hantée par la virginité puis par la crainte de la stérilité, pouvant être répudiée par une simple formule prononcée par le mari devant des amis, le marabout ou le cadi, gardienne des traditions et attachée aux amulettes ou aux rites magiques). Celle de la femme Mozabite (encore plus cloitrée, avec un voile qui ne laisse voir qu'un oeil, séparée des hommes la plupart du temps)...

On a vu l'optimisme de Frantz FANON qui pensait que la participation des femmes à la lutte pour l'indépendance avec ses héroïnes

(*) à l'identification..

(Djamila BOUPACHA, Djamila BOUHARED dont l'une a particulièrement été défendue par Simone de BEAUVOIR) allait faire éclater la structure close de la fammlle algérienne et que le couple allait devenir "la cellule de base de la cité, le noyau fécond de la nation".

On a vu les réflexions d'une femme psychiatre à Blida sur la pathologie mentale féminine (les femmes parlent peu avec leur mari, se libèrent par des crises d'agitation, elles attendent la ménopause qui permettra d'exercer leur domination sur leur gendre et, n'étant plus considérées alors comme désirables, leur permet de sortir plus facilement sans tenir compte des hommes).

Fadela M'RABET avait publié en 1966 un livre sur la "Femme algérienne" passionné et véhément. Elle refusait la soumission séculaire et appelait les femmes algériennes à la révolte. Elle écrivait "quand il s'agit de femmes, c'est plutôt du sabotage, la volonté délibérée de n'aborder jamais (ou le plus tard possible) la question ; il y a tellement de privilèges en jeu". Elle analysait la situation difficile de la condition féminine en Algérie lors des premières années de l'indépendance, utilisant pour cela nombre de faits qu'elle avait pu glaner dans son métier de journaliste et de rédactrice à Radio-Alger. Elle affirmait "les Algériennes n'ont pas à attendre de miracle le législateur a fait tout ce qu'il a pu : il leur a accordé tous les droits ; à elles de prendre leur destin en main au lieu de geindre". Son livre a été très critiqué par les algériens. Ainsi DJEBAR à ce propos notait : "elle aboutit à une même généralisation qui fait sursauter. D'après Fadela M'RABET, si l'homme algérien méprise et considère comme "chose" sa femme, sa soeur, sa fille, c'est en tant qu'algérien et nullement en tant qu'homme en général. Alors qu'en vérité c'est parce que (il est) chose lui-même qu'il "chosifie" la femme".

Cet auteur pense que dans ce livre, la journaliste algérienne n'arrivait pas "à appréhender ce qui relève d'une spécificité algérienne". Pour lui il fallait analyser davantage ce qui relevait de l'inculture, la misère le chomage, la ségrégation des sexes imposée depuis des siècles par une caricature d'Islam", du traumatisme de la guerre, et "d'une réaction de classe : comportement du petit bourgeois de toutes les sociétés méditérranéennes".

Fadela M'RABET dans un deuxième livre publié en 1968 "La femme algérienne et les algériennes" tente d'aborder la réalité féminine algérienne d'une manière plus scientifique.

- dans un premier chapitre intitulé "Tartuferies" elle montre que tous déclarent le problème résolu grâce au constat que "nous évoluons... en accord avec nos traditions... dans le respect de la personnalité algérienne et dans un cadre arabo-islamique".

En effet l'ambivalence est grande où l'on affirme être partisans d'un socialisme laïcisant et en même temps soucieux de maintenir un ordre social "arabo-islamique" sans bien distinguer parmi les valeurs algériennes celles qui doivent mourir et celles qui doivent durer, car elles constitueraient la personnalité de base algérienne.

- Dans le second chapitre elle décrit des "situations" : confidences à Radio-Alger (jeunes filles à qui leurs parents font interrompre leurs études parce qu'il y a un mariage décidé subitemment, jeunes filles trop tôt mariées, ou fiancées contre leur gré, celles qu'on retire de leur travail qu'elles croyaient libérateur, entretiens avec des sages-femmes ou des médecins qui décrivent les déséquilibres, les angoisses, les troubles mentaux des traumatismes sexuels du mariage imposé, les tentatives de suicide des jeunes filles.

Fadela M'RABET étudie les situations conflictuelles à propos de la virginité, de la fécondité, de la polygamie. "Ce qui frappe chez celles qui n'ont jamais quitté leur milieu traditionnel, formant actuellement la majorité de la population féminine adulte, c'est leur passivité ; il en est tout autrement lorsque la femme est sortie du milieu traditionnel et c'est peut être la femme de ménage qui risque le plus de souffrir en comparant sa vie à celles des familles dans lesquelles elle travaille".

Pour ces femmes "aigries et désabusées" c'est la belle famille qui s'acharne contre elles, directement ou par mari interposé, "dans notre société endogamique l'épouse qui n'est pas la cousine est très mal acceptée, qu'elle vienne d'aune autre tribu, d'un autre village, d'une autre région et à plus forte raison d'une autre pays, elle reste étrangère... épousées j jeunes et sans amour, bientôt affaiblies (quand ce n'est pas délabrées)

par de multiples grossesses et les travaux domestiques, vieilles à 35 ans, aigries ou névrosées", comment les femmes retiendraient-elles leur mari ? "Le travail de sape des belles-mères et la liberté dont jouissent les hommes à l'extérieur entrainent le renvoi de l'épouse ou le divorce".

Dans les activités professionnelles, les femmes sont surtout ouvrières ou saisonnières : elles se louent, autrefois au colon, actuellement au comité de gestion ; les activités sont instables aussi bien chez les les ouvrières que les employées. De toutes façons, elles restent encore rares dans les secteurs industriels. Elles sont un peu plus nombreuses à l'éducation nationale (4 000 dans le primaire pour 15 000 hommes en 1965 , 288 pour 1 500 hommes dans le secondaire ; 4 dans l'enseignement supérieur). L'auteur conclut "parce que dans leur majorité les algériennes ne travaillent pas, elles restent jeunes filles soumises à leur père, femme à leur mari ; et leur révolte quand elle se manifeste conduit à une impasse : suicide et retour dans la famille ou remariage et soumission".

- dans le troisième chapitre, Fadela M'RABET analyse les "tendances de croissance".

. La scolarité : elle est en nette progression, mais la formation professionnelle des filles est limitée car les mentalités se font une idée étroite des professions qu'une algérienne peut exercer sans être méprisée.

. Le planning familial : il est encore peu développé, et il n'y a pas de doctrine officielle nette, mais quelques centres sont ouverts.

. Le code de la famille est en élaboration.

- Fadela M'RABET conclut :
"A travers tous ces faits se reflète l'image contradictoire que la société algérienne se fait de l'évolution de la femme, la peur et en même temps le désir qu'elle a de cette évolution".

Son livre sur "la femme algérienne et les algériennes" a été à nouveau très critiqué. Le docteur KHALDI s'en prend aux "traversées culturelles" de l'auteur entre la France et l'Algérie et ajoute "pour mettre en relief, les déchirures morales de la société algérienne, on fait appel à

de nouvelles "désenchantées" en mini-jupes, qui, sur un ton qui se veut émouvant, font du plaidoyer en faveur de la femme algérienne un réquisitoire contre leur pays (Révolution africaine n° 60).Le numéro 261 de la même revue publie une lettre d'une assistante sociale Néfissa MEJOUB dans laquelle elle demande à l'auteur de ne pas"faire le procès des moeurs algériennes ... même si quelques faiblesses existent encore au sens de notre société". Enfin le n° 267 publie un article de Malek BENNABI qui retrace toute l'histoire de l'Islam algérien, soulignant qu'elles furent les femmes qui s'y illustrèrent et conclut "notre féminisme ne doit pas être "made in quelque part", il doit porter notre marque".

Cependant, on doit s'avoir gré à Fadela M'RABET d'avoir montré des évidences indiscutables : des réalités économiques et culturelles transformant la société algérienne actuelle et l'obligeant à renouveller ses modèles sociaux et surtout ceux de la femme et de la famille.

5° Discussion et conclusion à propos de la personnalité prémigrante de l'algérien

a) trois critiques

Avec F. LAPLANTINE on peut adresser trois critiques à la conception culturaliste de la personnalité de base.

- l'erreur de l'anthropologie culturelle est de comprendre les phénomènes humains selon un modèle strictement mécanique avec un "avant" (institutions primaires) et un "après" (institutions secondaires). En fait il existe entre le psychisme et la culture une imbrication évolutive et dynamique d'où on ne peut tirer un point zéro à partir duquel on pourrait dresser une chronologie des influences qui constitueraient l'enfant en être de culture.

- les travaux d'inspiration culturaliste, comme l'a montré ROHEIM s'appuient sur une moitié de la découverte freudienne (l'enfant est conditionné par son environnement et son éducation) et néglige l'autre moitié : l'enfant ne se borne pas à refléter passivement son entourage ; il le déforme et le métamorphose.

- le danger de ce tableau de la personnalité de base est son fixisme ; affirmant la relativité des cultures il risque d'entraîner vers

le nationalisme ou le racisme et l'on retomberait dans les mêmes égarements que les auteurs français d'avant 1962 qui décrivaient une "psychopathologie des indigènes nords africains" (impulsivité, paléophrénie, suggestibilité, tendance à la revendication, fatalisme, etc...). Ainsi on ne pourrait pas éviter l'écueil de l'ethnocentrisme qui coince l'autre dans son altérité immuable sous mon oeil d'observateur.

b) les conceptions de DEVEREUX

Pour sortir de ces pièges il faut avec LAPLANTINE et DEVEREUX, à la suite de ROHEIM affirmer la double universalité du psychisme et de la culture.

- universalité du psychisme humain

Il faut dégager une structure psychique universelle qui soit irréductible à l'ensemble des formations culturelles et qui se situe à la racine même de la culture c'est-à-dire au point d'émergence de la pensée symbolique. Pour cela analysons la relation originelle du nourrisson humain à la culture.

+ ce qui caractérise l'enfant de l'homme c'est que, né prématurément, il ne peut comme les animaux utiliser tout de suite son énergie en activité motrice. Il lui faut élaborer des défences pour endiguer sa libido.

+ sa maturation psychomotrice qui se constitue par des mécanismes de projection, d'identification et de refoulement recquiert des éducateurs des deux sexes. "Mais à aucun moment ce dynamisme pulsionnel ne détermine un modèle culturel d'adaptation héréditairement programmé. C'est la raison pour laquelle la culture existe" (LAPLANTINE).

+ le désir de l'enfant à jamais comblé se construit à travers des choix successifs imposés du dehors par un ordre culturel qui appartient à la loi. Et c'est à travers une situation psychologique (avouée à d'innombrables sorciers africains et des médecins européens) que FREUD a appelé complexe d'Oedipe, que la personnalité se structure.

Le complexe d'Oedipe n'est pas réductible à l'influence effectivement exercée sur l'enfant par le couple parental. Il tire son efficacité de ce qu'il fait intervenir une instance interdictrice (prohibition de l'inceste) qui lie inséparablement le désir et la loi. L'erreur de

MALINOWSKI, comme l'a montré ROHEIM, c'est de n'avoir pas perçu que dans certaines civilisations (île Trobiand) l'oedipe existe même si le père est déchargé de fonction répressive : en fait l'instance interdictrice, ou le porteur de la loi sont représentés pas des personnages réels (l'oncle). La situation du jeune mélanésien est oedipienne avec ce caractéristique une série de déplacements des images parentales : du père sur l'oncle, de la mère sur la soeur, voire sur la tante. L'oedipe permet l'accession au symbolique et s'oppose à l'inévitable tentation du retour en arrière vers une relation fusionnelle. Nous ne pouvons suivre DELEUZE et GUATARRI qui parlent "d'oedipienisation forcenée à laquelle la psychanalyse se livre" ou qui affirment "oedipe, c'est quelque chose comme l'euthanasie dans l'ethnocide... Il n'a même pas (hors de la colonisation) les conditions nécessaires pour exister"; car l'oedipe n'est pas uniquement coercitif et répressif mais positif et dynamique. Il institue la personne comme sujet d'une relation à la société, il permet l'accession à l'autonomie et à la culture.

- <u>universalité de la culture</u>

Si on définit avec LAPLANTINE la culture comme "l'ensemble des matériaux dans lesquels nous puisons en tant qu'individus et en tant que sociétés pour élaborer nos expériences" on peut affirmer que ces matérieux sont identiques, partout. Ils forment ce que LEVI-STRAUSS appelle "ce capital commun" à partir duquel l'homme écrit l'histoire.

La thèse fondamentale de DEVEREUX c'est que "les matériaux refoulés dans notre société peuvent être, et conscients, et actualisés culturellement dans une autre". Autrement dit, tous les signifiants culturels que nous manipulons sont universels et ambivalents.

En suivant sa terminologie,on distinguera :

+ l'item culturel : c'est tout trait de comportement simple constructif d'une culture : par exemple, la façon d'allaiter les enfants, la façon dont on transmet l'héritage, la façon de considérer la femme, etc...

+ la matrice culturelle : c'est "la structure - mère de significations par laquelle nos expériences deviennent intelligibles pour nous-même ou pour autrui".

Nous verrons plus loin des exemples.

On remarquera alors qu'on peut toujours mettre en évidence derrière une matrice culturelle primaire qui est évidente et proclamée, une matrice secondaire, dotée d'une valeur contraire, qui est cachée ou refoulée dans cette culture à ce moment donné, mais qui existe de façon évidente dans une autre société, ou dans cette culture à une période antérieure.

Ainsi que l'écrit DEVEREUX "un même item peut avoir pour matrice culturelle primaire dans une culture, ce qui précisément constitue sa matrice secondaire dans une autre culture ou ce qui constituait sa matrice secondaire dans la même culture".

Ce jeu alterné du manifeste et du latent apparait non seulement au niveau des traits isolés, mais aussi au niveau des comportements globaux des individus constituant une culture donnée. Mais la prise de conscience de la multiplicité des matrices auxquelles un item peut être assigné complique singulièrement la tâche . On ne met en général en évidence qu'une seule matrice culturelle ; celle qui est observable. Aussi, comme l'écrit DEVEREUX "l'enquêteur qui étudie une tribu n'aura aucune peine à localiser les diverses matrices dont relève un item donné s'il garde en mémoire la diversité des matrices auxquelles cet item est assigné dans d'autres cultures".

Par conséquent à tout trait de comportement correspond la négation de ce trait laquelle "fait tout autant partie de la culture étudiée que l'affirmation elle-même". DEVEREUX donne lui-même trois exemples pris dans la culture arabe.

+ nous passons en occident pour une société protectrice des animaux et des chiens en particulier ("le meilleur ami de l'homme"). On trouve une valence contraire, derrière cetta matrice primaire de l'item "chien", qui appartient à sa matrice secondaire, dans des expressions telles que "sale cabot" ou "il fait un temps de chien" ou "chienne de vie".

Or dans la culture arabe on trouve une inversion de l'ordre des matrices telles qu'elles fonctionnent chez nous à propos de l'item chien : les algériens détestent les chiens (matrice primaire) et en revanche vénèrent les chats.

+ C'est au sein de la société qui affirme de la manière la plus stricte le plus pur monothéisme, l'Islam, que jaillit la tentation permanente du polythéisme (culte des saints, marabouts).

+ c'est également au coeur de cette société presque unanimement décrite comme patriarcale que l'on rencontre l'affirmation très forte, non apparente mais réelle, du pouvoir de la femme, notamment de la belle-mère et de la grand-mère.

Les cultures sont donc des totalités qui s'élaborent par restriction à partir d'un ensemble de matériaux identiques. A partir d'un noyau de signifiants universels un grand nombre d'arrangements sont possibles. Mais chacun de ces arrangements sont commandés par une même intelligibilité symbolique, indépendante de la nature des groupes qui s'af rontent. Comme le note LAPLANTINE "c'est cette invariance de la culture qui fonde l'intelligibilité de toutes nos observations ethnographiques concernant les traits de caractère qui ne sont pas les nôtres mais qui auraient pu être les nôtres et qu'enfants, nous avons peut-être fugitivement esquissés, avant d'apprendre que notre société les prohibait et nous encourageait à les refouler... Quelque soit l'arrangement adopté par une société - ou par une époque - tous les autres arrangements possibles coexistent avec lui, sous forme refoulée et le plus souvent aussi sous forme conflictuelle".

Ainsi, avec cet apport fondamental de DEVEREUX, double universalité de la culture et du psychisme humain, matrices culturelles primaires et secondaires, on peut comprendre dans le tableau précédemment élaboré les contradictions apparentes, les positions au premier abord inconciliables. Nous nous proposons de reprendre ces items culturels choisis par différents observateurs et à travers eux tenter de retrouver la matrice culturelle primaire ou secondaire qui rend signifiante ces traits de comportement pour l'algérien et pour l'observateur étranger.

ITEM CULTUREL	MATRICE CULTURELLE PRIMAIRE ALGERIENNE	MATRICE CULTURELLE SECONDAIRE ALGERIENNE (latente)	DANS D'AUTRES CULTU
Attitude envers la tradition	fidelite	attrait de la technologie	Cf culte des morts à Toussaint
honneur	anime les conduites pouvoir de malédiction	joie de provoquer le désbonneur chez la femme	Cf Hara-Kiri
politesse	hachoûma (dignité et réserve)	grossièreté des enfants (par exemple lors des circoncisions (R. Boudjedra)	Cf politesse extrême orientale
conversation	conventionnalisme "ils préfèrent le geste et le verbe au souci d'agir"	pour Porot : caprice, impulsivité, grand développement de la mémoire	
Affectivité	"affable, serviable, jovial bon enfant" A. Benachenhou	impulsivité criminelle	
Travail	"infatigable au travail, consciencieux, industrieux, faisant feu de tout bois pour gagner sa vie" A. Benachou	"la perspective de gagner davantage est moins attrayante que celle de travailler moins" (Bourdieu)	

hygiène	:tions) :- corps - langage	: et sentent mauvais"	: yoga (corps - prièr
funérailles	: - jeux corporels : - lutte (jeux de) : - pleureuses		: bouquets après les : rements chrétiens
agressivité	: "affable, serviable" : A. Benachenou	: imulsivité du nord-africain	: boxe, catch : jeux martiaux jap
façon de considérer le malade	: assistance sans contre- : partie	: rejet définitif quand le : troubles du comportement se : renouvellent trop	:
attitude envers le père	: - soumission : - recherche de généalogie	: décolonisation	: meurtre du père en : (Mendel)
chien	: détesté (le chien des sé- : dentaires ne supporte pas : les nomades)	: chat dans la maison	:-meilleur ami de l'h : "mon chien" : "ton chien, sale ca
autorité (attitude vis-à-vis)	: guerre d'indépendance	: "suggestible" Porot	:

l'argent	: mique	: -industrialisation de l'algé:	l'église catholique
	:	: rie	: moyen âge Cf Max We
	:	:	: "ethique protestant
	:	:	: capitalisme"
façon de se nourrir	:influencée fortement par les:	alcoolisme	: poisson obligatoire
	: préceptes religieux	:	:dredi
	:	:	: careme chrétien
vêtement	:- voile	: femmes qui se baignent nues	: les femmes à l'égli
	:- cheveux longs	:	:vent se couvrir la t
	:	:	: Saint Paul

CAUSES DE LA MIGRATION ALGERIENNE

Pour comprendre l'immigration des travailleurs algériens en France il faut se reporter au passé colonial dont elle est le résultat. L'émigration algérienne, contrairement à celle d'autres peuples, est très ancienne et cela pour des raisons politiques. Nous verrons ensuite les causes actuelles, psychologiques et économiques.

a) Historique de l'émigration algérienne

Au début de la colonisation les fellahs avaient été contraints d'abandonner des terres au colon. A partir du senatus-consulte de 1863, une série de lois désintègre les structures sociales fondées sur l'indivision et sur la solidarité au sein de la tribu et contribue à promouvoir la propriété individuelle et la création de douars. Une série de famines entre 1866 et 1870 décime la population et provoque le refoulement d'une partie de la population vers des régions plus éloignées des côtes. Une insurrection en 1871 aggrave la situation. Des milliers d'hectares sont enlevés aux paysans Une loi en 1873 supprime définitivement l'indivision et permet aux colons d'acquérir de plus en plus de terres. En 20 ans la paysannerie algérienne s'est vue en partie déracinée et réduite au chômage et contrainte dès 1871 à l'émigration.

L'Algérie connait à partir de 1876 une forte poussée démographique qui accroit l'émigration. La France en 1912 comporte 4 000 algériens. En 1915 ils vont venir occuper des emplois où manquent des français, dans les transports, les mines, la voirie, les travaux publics. Pendant la guerre de 14 - 18, 119 000 algériens travaillèrent ainsi en France. Une fois la guerre terminée, ils sont invités à retourner en Algérie, où les fellahs connaissent un nouvel appauvrissement. Les plus pauvres chercheront à s'employer en France malgré la crise des années 30 et l'embauche préférentielle des polonais et des italiens.

En 1945, il faut reconstruire et l'on ouvre à nouveau les portes aux algériens. Le mouvement migratoire ne cessera de croître. En 1954 ils sont environ 300 000. A cette date la venue des algériens augmente encore

à cause des centres de regroupement effectués en Algérie, qui déracinent 2 millions de paysans.

Lors de l'indépendance le nombre des émigrants diminue car beaucoup d'algériens espèrent trouver du travail dans leur pays. En 1962-63 de nombreux harkis arrivent en France avec leurs familles. La France entend "normaliser les courants de main d'oeuvre" et fait aboutir un premier protocole inter-gouvernemental en 1964 en s'engageant à faire connaître chaque trimestre à l'Algérie les possibilités du marché français de l'emploi afin que soit fixé un contingent.

Un deuxième accord en 1968 fixe un contingent annuel de 35 000 personnes pour trois ans. Il y était stipulé "qu'un effort spécial serait réalisé en matière de formation professionnelle, de promotion, d'amélioration des conditions de vie et de logement."

En 1970-71, à cause des problèmes pétroliers entrainant un renouveau de racisme et d'algérophobie, des employeurs débauchent des travailleurs algériens. L'envoi des allocations familiales en Algérie est arrêté pendant plusieurs mois.

En décembre 1971, le gouvernement français consent à l'entrée annuelle de 25 000 travailleurs algériens (alors qu'il venait de porter le contingent des portugais à 65 000). Ils doivent être munis de leur carte ONAMO (carte de passage établie par les bureaux départementaux du travail en Algérie après sélection et examen psychotechnique et médical). A la suite d'une nouvelle flambée de racisme antialgérien, le président Boumédiène, le 26.9.73 déclare "aujourd'hui le vase déborde. Nous n'admettrons jamais que nos compatriotes soient assassinés en France car il s'agit là d'une question de dignité et Dieu sait combien nous avons payé cher le recouvrement de notre dignité. Il fait remarquer que la responsabilité de la présence de 700 000 algériens en France incombe aux précédents gouvernements français et principalement "à la politique colonialiste qui, en réduisant les algériens à l'ignorance et à la famine, leur a ouvert les portes de l'émigration en France"; il décide solanellement de faire cesser dès maintenant l'émigration.

b) causes psychologiques

Robert MONTAGNE croit "à l'importance considérable d'un facteur psychologique, du développement d'une sorte de climat favorable, gagnant de proche en proche et agissant sur des éléments de la population qui n'ont pas encore

été touchés... c'est le résultat d'un entrainement social, dans lequel de multiples facteurs psychologiques jouent le jeu, cependant que des institutions sociales puissantes - celle de la famille et du village - en règlent plus ou moins le cours ".

Mais dans une enquête de 1954, Léo BOGART révélait que 90% des migrants enquêtés ont voulu venir eux-mêmes et 6% seulement disent qu'un membre de leur famille voulait qu'il vienne. Mais il est difficile d'apprécier la part réelle de la pression de l'opinion publique. Celui qui veut sortir de sa famille, ne peut plus résister quand, dans son village, ceux qui reviennent de France avec leur grosse voiture, racontent leur réussite. Nous verrons dans les illustrations cliniques des exemples de motivations psychologiques rarement pathologiques des départs pour la France.

c) causes économiques

Andrée MICHEL en 1956 faisait remarquer "certes les mécanismes psychologiques décrits par R. MONTAGNE (sont) pleins d'intérêt, mais surtout le problème est de savoir pourquoi ils se sont déclenchés... c'est la faim qui a poussé les hommes à aller chercher leur nourriture et celle de leurs enfants dans la métropole".

En fait, les causes économiques sont doubles :

1° les causes algériennes

a) l'essor démographique

est spectaculaire par diminution de la mortalité et par une augmentation très forte de la natalité (40% en 1952), la population, 12 millions en 1965, à cette cadence sera de 20 millions en 1980.

b) les problèmes agricoles

on a vu plus haut qu'historiquement c'est l'expropriation des terres et la détérioration des sols qui a été une des premières causes de l'émigration. Actuellement, malgré le plan quadriennal de développement, l'agriculture ne suffit pas à résoudre le sous-emploi.

c) l'industrialisation

appelle des investissements considérés par le gouvernement algérien comme prioritaires. En février 71, le président Boumediène annonce la prise de contrôle par l'état algérien des sociétés françaises productrices de pétrole brut et la nationalisation des gisements de gaz naturel.

L'exploitation du sous-sol doit permettre l'édification non seulement d'une industrie pétrolière active mais donner une assise au développement d'industries de transformation (complexe d'Annaba). On peut raisonnablement penser qu'à la fin du siècle l'Algérie pourra ainsi assurer le plein emploi de tous ses habitants actifs, mais d'ici là une partie devra encore s'employer ailleurs. Or, ailleurs, c'est la France, pour des raisons historiques d'abord (l'habitude est prise) ensuite pour des raisons culturelles malgré les heurts de l'histoire commune des deux pays, mais surtout parce que la France est le pays européen importateur le plus proche et dont la langue est comprise par une majorité d'algériens.

2° les besoins français de main d'oeuvre

La France industrialisée a besoin de cette main d'oeuvre étrangère qui effectue les travaux les plus pénibles, les plus sales, les plus dangereux que les français ne veulent plus faire. La prospérité économique des pays industrialisés dépend des migrants algériens. Sans eux des secteurs entiers de l'économie française seraient paralysés. Monsieur François CEYRAC président du CNPF n'a pas omis de le rappeler et déjà en 1963, Monsieur Georges POMPIDOU expliquait que la main d'oeuvre étrangère était "un moyen de créer une certaine détente sur le marché de l'emploi et permettait de réaliser à la pression sociale".

On retrouve donc parmi les motifs d'émigration des algériens en France :

- l'influence des émigrations antérieures des compatriotes qui, comme on l'a vu, sont anciennes (1870)
- le fait d'avoir vu un parent ou un voisin qui revenait de France qui transmet une image souvent embellie de leur condition de vie
- le désir d'acquérir une formation professionnelle dans un pays fortement industrialisé
- la difficulté de trouver un emploi en Algérie du fait de la forte pression démographique, de la pauvreté des ressources rurales et de l'industrialisation algérienne qui mise surtout sur la création d'industries de transformation offrant encore insuffisamment d'emplois
- le désir d'émancipation des jeunes
- mais surtout des motifs économiques (il faut partir pour gagner de l'argent et faire vivre sa famille) d'autant plus forts qu'une véritable pression s'exerce de la part des employeurs qui veulent disposer d'un volant suffisant de main d'oeuvre.

Les algériens choisissent de partir pour la France de préférence parce que c'est le pays où se trouvent le plus de compatriotes, parce qu'c'est un des pays industrialisés le plus proche, enfin parce qu'ils connaissent la langue française.

LES EFFETS DE LA TRANSPLANTATION

Le migrant qu'il soit morbide ou non, doit, dans le pays d'accueil, vivre deux sortes de problèmes :

- les uns concernant son insertion dans le nouvel environnement

- les autres concernant l'accomodation de la nouvelle communauté d'accueil au transplanté

Ces deux volets de la réalité psychosociale sont indissociables.

A/ L'INSERTION DU MIGRANT DANS LE NOUVEL ENVIRONNEMENT

La migration va entrainer :

- une modification du statut et du rôle de l'individu
- un trauma d'acculturation
- différents niveaux d'intégration.

1) MODIFICATION DU STATUT ET DU ROLE

On sait que le statut est la place qu'un individu occupe dans un système donné à un moment donné.

L'algérien qui arrive en France outre son statut masculin de mari, ou d'agriculteur va être confronté à un nouveau statut : celui de l'immigré.

Or le statut apporte à l'individu un point d'ancrage, un cadre de référence, une norme. Il comporte un contenu et détermine avec précision le comportement de l'individu dans la vie sociale. Il exprime avec précision, individuellement les droits et les devoirs. "Le statut donne à l'individu la définition sociale de lui-même." Le statut d'immigré loin de donner un sentiment de sécurité personnelle comme lorsqu'on est à l'aise avec son statut, va lui poser des problèmes. Le migrant va se retrouver marginal, pris entre des loyalismes contradictoires, accepté et rejeté par les groupes auxquels il est attaché.

Le rôle désigne l'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne. Le rôle est l'aspect dynamique du statut : c'est ce que doit faire l'individu pour valider sa présence dans ce statut.

Le statut selon lequel un individu agit est son statut actuel à un moment donné ; ses autres statuts au même moment deviennent latents et les rôles associés aux statuts latents seront provisoirement mis entre parenthèses.

Ou l'algérien sur un chantier du HAVRE aura un statut actuel

de travailleur immigré ; le rôle associé à ce statut lui fournit des modèles de comportement avec ses camarades français. Quand il mange à la cantine avec ses compatriotes : il revêt un nouveau statut ; son statut de travailleur immigré devient latent, il se retrouve avec une gamme de modèles différents de celle qu'il emploie avec les français. Enfin, quand il rentre chez lui, une nouvelle série de statuts s'actualise, résultant de la nature des liens qui l'unissent aux différents membres du groupe familial ou du foyer. Etant donné les rôles qui se trouvent associés à ces statuts familiaux, il s'efforcera par exemple d'être attentionné avec son épouse ou de s'occuper du mariage de sa fille... etc. S'il va à une réunion syndicale ensuite, ses statuts familiaux passent à l'état latent et le syndicat l'investit d'un nouveau statut lequel est resté latent depuis la dernière réunion. Il se conduit alors selon son nouveau rôle.

Dans la société occidentale les rôles d'adultes mâle, de père, de travailleur s'ajustent les uns aux autres bien qu'ils relèvent de systèmes différents. Ces ajustements ont élé élaborés à travers l'expérience de ceux qui ont occupé plusieurs statuts à la fois, pendant une période suffisamlongue. Mais si des modèles servant à manifester l'amitié sont empruntés à une autre culture, ils vont heurter le modèle local antérieurement établi, et c'est là encore que les difficultés vont surgir. Le migrant va se trouver fréquemment aux prises avec des situations où il n'est sûr ni de ses propres statuts et rôles, ni de ceux d'autrui. Il n'est pas seulement contraint de faire des choix, il ne peut même pas avoir la certitude qu'il a choisi correctement ni que la réponse d'autrui sera bien celle qu'il escomptait.

2) L'ACCULTURATION ET LE TRAUMA D'ACCULTURATION

Une sous-commission du Social Science Research Conseil (composée de HERSKAVITS, LINTON, et REDFIELD) a défini l'acculturation ainsi :

"l'acculturation recouvre l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures et aboutissant à des transformations affectant les modèles (patterns) culturels originaux de l'un ou des deux groupes". (1938).

On peut distinguer plusieurs niveaux d'acculturation qui caractérisent plusieurs façons de réagir au trauma d'acculturation :

- Les résistances,

- l'adaptation,

- l'acculturation antagoniste ou contre - acculturation

- l'assimilation.

1° - Les résistances

IL faut distinguer la résistance à l'emprunt ou au prêt de la résistance à l'emprunteur ou au prêteur.

a) Résistance à l'emprunt d'un item culturel

Le transplanté résiste à emprunter un item culturel du pays hôte. Par exemple :

- le musulman ne peut manger de la viande d'un animal qui n'a pas été égorgé de façon rituelle ; l'immigré qui arrive, logé dans une chambre d'hotel n'ira pas manger au restaurant, ou se contentera de pommes de terre frites, de poisson, d'oeuf. Encore faut-il qu'il soit certain que le cuisinier n'ait pas employé de graisse de porc. En arrivant, il ne connait pas toutes les formes sous lesquelles le porc peut être consommé (on fait maintenant en France des merguez avec du porc) ; s'il est très religieux il mangera dans sa chambre de façon quasi végétarienne.

- L'alcool : l'interdit coranique n'a pas empêché qu'il y ait déjà des infractions même du temps du prophète. On verra plus loin que la résistance à cet item culturel est plus faible que pour les autres.

- Les vêtements européens : la résistance à l'item culturel européen concernant l'habillement est quasi nulle pour les hommes mais encore très forte pour les femmes algériennes. Le voile est très exceptionnellement porté lorsque les femmes quittent la maison mais, surtout dans les générations âgées, les vêtements restent traditionnels (longue robe avec nombreux foulards).

- Règles d'hygiène européenne : l'Islam attache une importance particulière à la pureté du corps pour les exercices spirituels. Ainsi les musulmans ne se contentent pas simplement du papier hygiénique, mais emploient de l'eau en plus. Or, dans les habitations françaises, l'eau manque souvent dans les W.C.. Ainsi M. HAMIDULLAH a vu des étudiants musulmans à la cité universitaire de Paris emporter des bouteilles pleine d'eau en allant au W.C..

- Le mariage des femmes : si un musulman peut épouser une chrétienne une musulmane ne peut se marier qu'avec un coreligionnaire, au point que parfois un français qui veut épouser une algérienne d'une famille traditionnaliste se croit obligé de devenir musulman.

b) Résistances au prêt d'un item culturel

Dans la majorité des cultures, la connaissance de certaines parties des cultes et des croyances est d'habitude limitée aux seuls initiés et donc jalousement cachée aux étrangers. Ainsi, on le verra plus loin, les pratiques magiques ou archaïques au sujet de la maladie mentale se pratiquent en France, mais sont très exceptionnellement révélées aux français.

c) Résistance au prêteur

Certains syndicalistes algériens en France ont protesté disant qu'on veut les considérer comme porteurs de la "normalité révolutionnaire". Les gauchistes leur prêtent des motivations révolutionnaires. Des algériens répliquent disant que le migrant, la plupart du temps quitte son pays pour des motifs personnels. Cette résistance s'adresse donc au groupe externe ("out group").

d) La résistance à l'emprunteur

S'adresse aux membres de l'"in group" ou groupe interne que les autres membres du groupe trouvent trop influençables ou trop influencés par les stimuli culturels du pays hôte. L'in group tendra soit à isoler le "batard culturel" soit à le rejeter hors du groupe interne.

Camper à la lisière de deux groupes est une situation douloureuse certains ont pu affirmer que ce n'était pas un simple hasard si Jean AMROUCHE un des plus nobles représentants de cette couche d'algériens "assimilés", était malade à la veille des pourparlers d'Evian. A Jacques BERQUE qui lui rendait visite et lui apportait son livre "Le maghreb entre deux guerres"

ainsi dédicacé "à Jean AMROUCHE, fils d'une double vérité", il répondit "oui c'est bien vrai. Ce n'est pas un hasard que je sois malade". J. BERQUE ajoute "et j'ai compris qu'il voulait dire : ce n'est pas un hasard si je meurs".

Quelles sont les causes de ces résistances ? On peut, avec DEVERREUX donner deux types de réponses d'inspiration psychanalytique :

- les motivations qui sous-tendent ce désir de singularité ethnique et d'autonomie culturelle viennent du désir d'"unicité du moi". Malgré, ou à cause de, l'ambivalence conformisme/anticonformisme, l'individu cherche à préserver son intégrité incluant son désir de se singulariser.

La psychanalyse met bien en relief les difficultés qu'éprouve l'enfant à prendre conscience de la distinction entre le moi et l'environnement L'histoire culturelle témoigne aussi de la lutte ardue qu'a menée l'homme pour protéger son autonomie culturelle des dangers d'empiétement. "Ainsi écrit DEVERREUX, s'accroche-t-il de toutes ses forces, en faisant appel à des formations réactionnelles de grande intensité, à des techniques si péniblement élaborées, qui lui permettent de devenir et de rester singulier".

- Ferenczi démontre que les mécanismes d'adaptation sociale dont dispose l'individu dans sa petite enfance sont l'identification et la projection. Durant le stade de l'identification tout être et chose qui entrent dans l'espace vécu de l'enfant s'intègrent au groupe interne (in group) et à la culture de ce groupe. Ils sont alors considérés comme bons. L'identification comme processus principal d'adaptation, cède peu-à-peu sa place au mécanisme de projection. Les individus ou objets nouveaux sont assimilés au groupe externe et à sa culture et souvent qualifiée de mauvais.

On verra plus loin qu'en fait, il existe toute une série d'aller et retour fantasmatiques de bons et mauvais objets culturels d'un groupe à l'autre.

2° - L'adaptation

L'adaptation d'un trait nouveau constitue toujours un défi pour la culture adoptive, le nouveau trait exigeant d'être articulé avec le reste de la culture. Trois possibilités existent :

a) parfois le trait nouveau modifie un segment ou l'ensemble de la structure sociale

par exemple, à St Laurent des Arbres à côté d'Avignon où tentent de coexister 1 130 européens et 1 120 français d'origine algérienne (harkis et leurs familles), chaque communauté s'est annexée un café ; "aux acacias" on ne joue pas encore aux boules, mais les vieux harkis jouent aux cartes et leurs fils boivent du pastis tandis que les petits fils se passionnent pour le flipper. Seul un segment culturel a été modifié car les femmes d'origine algérienne ne fréquentent pas ce café. Mais ce trait culturel (adoption du pastis) va contribuer à changer les rapports entre les générations. Le respect dû à l'ancêtre est diminué et les jeunes passsant au-dessus des services qu'ils ont rendus à la France, vont chercher plus haut dans la lignée une identification positive (ce qui explique leur désir d'aller en Algérie).

b) si le nouveau trait sape, ou menace de saper, la structure sociale il est rejeté après une brève période d'essai

Des exemples :

- la voile qui était de moins en moins porté pendant la période coloniale, en ville, est depuis l'indépendance de l'Algérie remis en honneur.

- des migrants algériens (comme Larbi qu'on verra plus loin) ont donné des prénoms chrétiens à leurs enfants quelques années après leur arrivée en France. Mais dès que des signes d'intolérance augmentent dans le pays hôte ils redonnent des prénoms arabes (par exemple après 1970, période de tension entre l'Algérie et la France à propos du pétrole).

- beaucoup d'algériens n'aiment pas les films d'amour à l'occidentale. Ils préfèrent les films d'action, les westerns où vont même jusqu'à acheter un cinéma pour y passer des films arabes (comme au Havre où le "Star" rebaptisé "El mabrouk" distribue des films uniquement arabophones).

c) parfois le trait culturel plus ou moins assimilable s'enkyste

Il ne parvient pas à s'articuler avec le reste de la culture et demeure un corps étranger dans la structure sociale.

Ainsi le travail féminin à l'extérieur de la maison est de plus en plus admis dans les familles d'algériens en France, mais il n'entraine pas comme pour la majorité des françaises, une valorisation du statut, ni même un surcroit d'autonomie.

La femme algérienne devra encore trouver un mari d'origine maghrébine et ne pourra sortir seule en dehors du trajet entre son domicile et son travail.

3° - L'acculturation antagoniste

Elle s'effectue grâce à trois types de mécanisme :
- l'isolement défensif,
- l'adaptation de moyens destinés à étayer des fins existantes,
- la contre-acculturation c'est-à-dire l'élaboration de complexes culturels délibéremment en désaccord avec la culture du pays d'accueil.

a) L'isolement défensif

L'histoire abonde en récit de pays interdits : la Mecque ou le Thibet. Mais l'isolement défensif est plus couramment partiel. Il se produit :

- soit par suppression du contact social avec le groupe externe : ainsi de nombreux algériens refusent de quitter leur bidonville pour aller habiter des logements dispersés en ville qu'on leur offre. L'exemple le plus spectaculaire est le coup de semonce du président Boumediène en septembre 1973 demandant l'arrêt de l'émigration algérienne en France.

- soit par suppression d'items culturels : on en a vu un exemple plus haut à propos des films ; de même des immigrés peuvent établir des barrières commerciales et refuser de se fournir dans les magasins gérés par des français et ne favoriser que les commerces de leurs compatriotes.

b) L'adoption de moyens nouveaux sans celle des fins afférentes

DEVERREUX cite l'exemple historique du Japon pendant la période meiji. Le Japon s'ouvrait à l'Occident et adoptait ses structures sociales. Les occidentaux s'aperçurent que la pseudo-adoption des objectifs occidentaux n'avait été qu'un camouflage protecteur, qui avait permis de parvenir au degré d'industrialisation et de militarisation devant permettre en 1941 la domination du monde.

De même l'adoption des techniques d'industrialisation des pays occidentaux par l'Algérie n'implique pas l'adoption de la fin, capitaliste, de ces pays. Elles doivent consolider la position de l'Algérie comme leader des pays non-alignés.

En France des travailleurs algériens adhèrent aux syndicats mais ils préfèreraient que les syndicats n'aient pas d'objectifs politiques, ce qui les écartent pensent-ils de la simple défense des travailleurs ; "Les étrangers ne sont pas concernés par la politique française".

c) La contre-acculturation

Elle vient plus tardivement que la résistance à la culture ; elle est toujours plus ou moins pénétrée de valeurs nouvelles. ELLe est souvent due à une réaction du migrant débordé par la prise de conscience du conflit que crée l'adoption de moyens sans celle des fins afférentes.

Le groupe interne va alors créer de nouveaux items culturels parallèles ou inverses de ceux du groupe externe. C'est un moyen de défense pour préserver les fins existantes.

Ainsi l'orientaliste Georges VAJDA ("Juifs et mulsumans selon le hadît" 1937) décrivait très bien la contre acculturation des arabes par rapport aux juifs et aux chrétiens. "La tradition musulmane condamne certains gestes comme propres aux juifs ou aux chrétiens. Les juifs étaient conscients de cet antagonisme et en étaient froissés disant de Mahomet "cet homme ne veut laisser aucune de nos doctrines sans opposition". "Le premier principe qui régit l'attitude correcte du musulman envers les gens du livre (juifs et chrétiens) est la réaction contre toutes les pratiques qui leur sont propres, même si elles ne touchent ni à la foi, ni aux moeurs".

On peut dire que les efforts des gouvernements algériens depuis l'indépendance tendent vers une contre acculturation. Ce n'est pas comme braucoup l'ont dit un rejet pur et simple de la culture française mais une tentative pour créer de nouveaux modèles culturels, à la fois avec et contre les modèles français. Le migrant algérien en France fait plus ou moins consciemment la même tentative.

La contre acculturation s'accomplit au moyen de trois techniques :

- La régression

C'est une technique la plus communément adoptée ; elle consiste à revenir à des modèles de comportement qui avaient cours avant le contact. On l'a vu plus haut à propos du voile. On le verra plus loin ("Mansouria") dans le recours à des thérapeutes traditionnels lors de troubles mentaux en France.

Une variante de cette technique est la création d'un super-passé ou les algériens étaient des super-algériens et les français des super-français. Ce passé idéal est recréé au moyen de techniques empruntées à la culture qu'on veut nier.

Ainsi une bande dessinée dans un journal pour enfantsalgériens "M'quidech) montre le beau - pur - et viril para faançais combattu par le petit - courageux et astucieux algérien.

- La différenciation

Elle implique la création de formes de comportement différenciées, mais non négatives, stimulées par le contact du groupe externe.

Ainsi Mohamed interviewé par P. et P. CALAME, qui ne lit et n'écrit que le français répond en arabe littéraire. Dans toutes ses réponses il met l'accent sur ce que l'algérien doit faire pour maintenir son honneur et sa dignité. Il dit "ça ne nous plait pas la civilisation française. On a une civilisation, elle n'est pas mal aussi".

- La négation

Elle implique la création de mœurs et de coutumes qui sont à l'opposé de celles du groupe externe. On en a vu plus haut un exemple historique à propos de l'observation de VAJDA sur les musulmans, par rapport aux chrétiens et aux juifs.

La contre acculturation qu'elle se fasse par régression, différenciation ou négation est donc une réponse élaborée répondant aux traumatismes d'acculturation.

La formulation la plus parfaite est la fameuse sourate "tord-langue " du Coran.
Sourate CIX : al - kâfirûn (les incroyants)
"Au nom d'Allah le Bienfaisant, le Miséricordieux, dites : O incroyants je n'adore pas ce qui vous adorez et vous n'adorez pas ce que j'adore ; et je n'adorerai pas ce que vous adorez et vous n'adorerez pas ce que j'adore. A vous votre religion, à moi ma religion".

4° - L'assimilation

Ce terme emprunté à la physiologie ("processus par lequel des êtres organisés transforment en leur propre substance les matières qu'ils absorbent") impliquent de la part du transplanté ou de la personne confrontée à une culture différente de la sienne, l'absorption des items culturels et des matrices culturelles du pays hôte.

On a vu plus haut les sentiments d'un assimilé comme il le proclamait lui-même, pendant la période française en Algérie, Jean AMROUCHE. Parmi les migrants algériens en France on en rencontre actuellement pas qui s'estiment "assimilés". A Saint Laurent des Arbres "à une ou deux exceptions près l'assimilation espérée ne s'est pas produite... Amari ex-cadi en Grande Kabylie et officier de S.A.S. proclame à qui veut l'entendre qu'il vit en parfaite harmonie avec les saint laurentais. Assez fortuné, il loge en dehors de village, fait le chauffeur de taxi et témoigne une servilité flatteuse à chacun de ses clients... Sa femme et sa belle fille quittent rarement la villa de six pièces sur la route de Laudun ; il baptise chacun de ses nouveaux enfants d'un nom chrétien "à l'école on ne soupçonne même pas leur origine algérienne". (Hervé CHABALIER "Le nouvel Observateur" - 6 août 1973).

En fait l'assimilation est beaucoup plus le désir du pays hôte que des transplantés.

3) LES NIVEAUX D'INTEGRATION

Arrivée à ce point de notre étude sur les effets de la transplantation, il nous faut maintenant envisager d'un point de vue sociologique les niveaux d'intégration du migrant.

1° - Nous verrons rapidemment les données statistiques.

a) Nombre de migrants

Les chiffres fournis par les ministères et organismes de statistiques ne concordent pas toujours. Depuis l'indépendance de l'Algérie les contrôles à la sortie du territoire algérien sont plus stricts et permettent des approximations moins variables.

On verra(tableau n° 1)

- Le nombre des algériens en France de 1963 à 1969 (chiffres du ministère de l'intérieur).

ANNEES	Algériens résidant en France au 31 décembre		
	NOMBRE	Accroissement d'une année sur l'autre	Taux d'accroisse. %
1963	485 034	-	-
1964	506 903	+ 21 869	4,6
1965	505 223	- 680	0
1966	493 352	- 11 871	2,3
1967	511 959	+ 18 607	3,8
1968	562 000	+ 50 041	9,8
1969	608 463		

Tableau n° 2

- Statistiques de l'INSEE aux recensements de 1962 et 1968

	RESULTATS DES RECENSEMENTS			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	TAUX D'ACCROISSE.
Recensement de 62 (résultats exhaus.)	292 777	57 707	350 484	-
Recensement de 68 (sondage au 1/20)	348 480	122 450	471 020	30,2 %

b) Age et sexe des immigrants

Dans ce domaine nous ne disposons que d'approximation. La fraction le plus importante est formée d'hommes de 20 à 29 ans.

Tableau n° 3

- Pyramide des âges des algériens en France (I.N.S.E.E.)

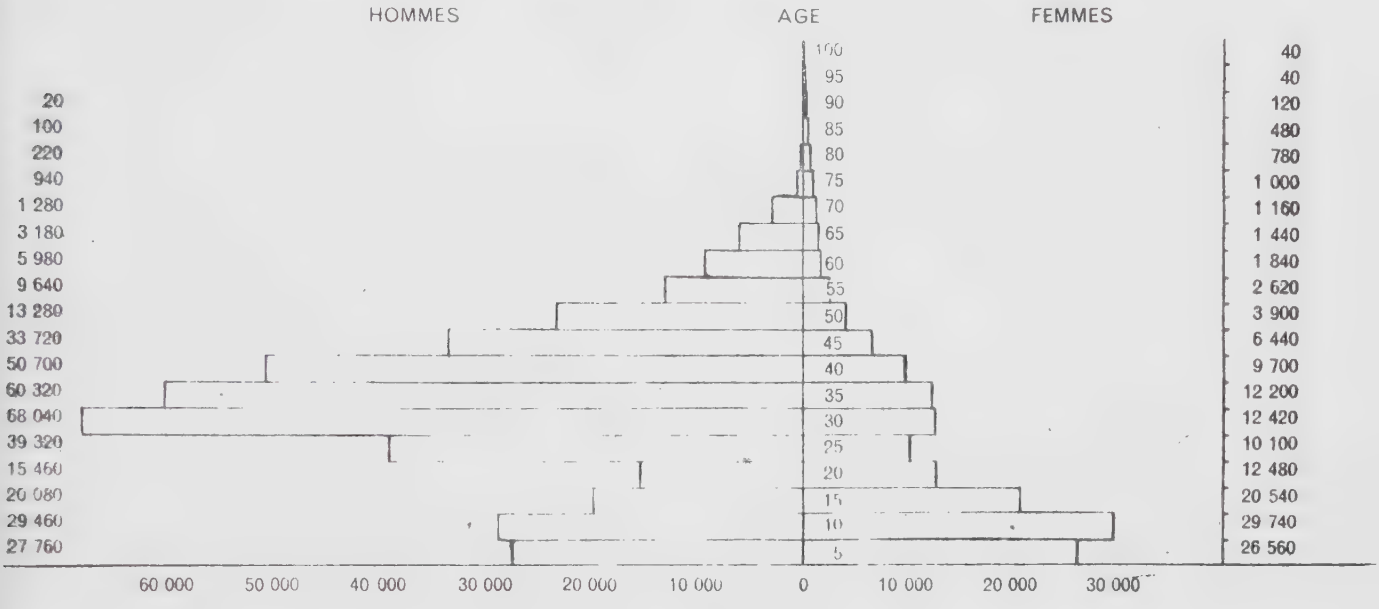

Source : I.N.S.E.E. Sondage au **1/20 - 1968.**

c) La répartition géographique

- Zones d'accueil

L'accroissement de la population s'est surtout portée vers la région parisienne (250 000 en 1968 ; 7 000 en Haute Normandie).

Les algériens sont majoritaires par rapport aux autres salariés étrangers dans les régions suivantes : région parisienne, Champagne, Haute-Normandie, Franche-Comté, Rhône Alpes, Provenve, Côte d'Azur).

On note qu'encore actuellement les mêmes régions du pays envoyeur fournissent un contingent dans certains régions de façon privilégie en France, et même certains douars peuplent les mêmes villes françaises, voire les mêmes quartiers.

- zones de départ

Le recensement de la population algérienne de 1966 a permis de calculer le taux d'émigration en fonction de chaque willaya.

Saïda	0,30 %	Tlemcen	4,29 %
Saoura	0,47	Mostaganem	4,38
Tiaret	0,52	El Asnam	4,63
Oasis	1,21	Aurès	6,02
Medea	2,21	Alger	6,75
Annaba	3,24	Constantine	16,45
Oran	3,27	Tizi Ouzou	20,27
		Sétif	25,99

On constate que trois willayas voisines de l'Est algérien (Tizi Ouzou, Sétif et Constantine) rassemblent près des 2/3 de l'émigration.

d) répartition professionnelle

Les algériens restent en grande partie employés dans les chantiers de travaux publics et dans les industries mécaniques. Ils répondent depuis quelques années à l'appel de quelques secteurs dans lesquels ils remplacent les français peu enclins à accepter "certaines tâches manuelles ou difficiles ... et qui pourtant sont parfaitement honorables" (conférence de presse du président Pompidou de septembre 1973).

Aux recensements de 1962 et 1968, voici les pourcentages :

	1962	1968
Agriculture et forêts	1,2	1,3
Industries extractives	3,4	2,4
Bâtiment et Travaux publics	32	36,2
Autres industries de transformation	43,2	39,4
Transports	3,8	3,8
Commerce	9,4	10,4
Services	3,1	3,6
Administration	3,9	2,9

Sur le plan socio-professionnel, le niveau de l'émigration algérienne ne cesse de croître. Les travailleurs, s'ils ne lisent pas tous le français, le comprennent dès l'arrivée en France.

Quant à la population professionnelle de 64 à 68 "on relève une progression importante des OS, ouvriers qualifiés et employés, mais une diminution sensible dans les agents de maitrise et cadres qui sont passés de 518 à 361" (J.AUBARDE : LA MIGRATION ALGERIENNE)

2) Les agents d'intégration

Léo BOGART en 1952 avec l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) par une enquête approfondie, a étudié les niveaux d'intégration des algériens en France. A partir de 12 critères, il différencie deux carégories d'algériens en France :

- les bien-adaptés qu'il appelle "les émigrés"
- les mal-adaptés qu'il définit comme "migrants"

Ce groupe des"émigrés" c'est-à-dire des algériens intégrés, constitue-t-il un groupe réel ? Le sociologue répond positivement. Il les décrit ainsi :
"personnes devenant ou étant déjà françaises , non seulement par leur conformité aux habitudes françaises d'habillement, de langue, de comportement, comme par leur intention de rester en France, d'y élever une famille, et de s'orienter vers une vie plus française que nord-africaine, mais aussi par la représentation intérieure qu'ils se font d'eux-mêmes et par leur transformation en individus qui tendent à penser comme des français et non comme des algériens musulmans sur des questions où les deux systèmes de valeurs sont en conflit".

Les agents d'intégration significatifs peuvent être rassemblés en cinq rubriques :

a) l'emploi

Ce n'est pas le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'emploi qui facilite l'intégration, mais la possibilité d'avoir des emplois plus élevés, de les garder longtemps et de passer à un échelon supérieur.

b) la qualité des relations sociales

L'algérien intégré vit moins seul ; il fait davantage partie d'organisations ou de groupes. Mais surtout, il a plus de rapports avec les français que le "migrant". Il a des connaissances et des amis français et souvent une maîtresse ou une épouse française.

c) Le degré de sécurité personnelle

Il explique les meilleures possibilités d'intégration. Le degré de sécurité personnelle est significativement plus élevé chez l'intégré que chez le "migrant". Il n'est pas tellement du à une meilleure situation matérielle mais surtout à des "expériences de l'enfance qui ont été plus favorables... les circonstances socio-économiques qui entourent leur jeunesse ont été plus aisées (à l'exception des fils de cultivateurs propriétaires qui semblent plus attirés par un retour vers la terre paternelle). En outre les conditions plus larges des familles des émigrés a procuré à ceux-ci une jeunesse plus relachée et le grand avantage d'une instruction et d'une éducation qui les prépare à la vie en France".

La situation familiale d'origine des "émigrés" est plus stable que celle des migrants. Plus souvent leurs parents sont encore vivants.

d) L'opinion qu'ils se font d'eux-mêmes et des français

Les"migrants" ont plus souvent des idées stéréotypées sur la conduite et les opinions des français. L'algérien intégré attribue plus volontiers aux français des opinions favorables.

L'émigré se trouve bien accepté et considéré comme français par les français. L'opinion des migrants est plus nuancée ; par exemple celle-ci "selon les cas. Quand il s'agit de leur intérêt nous sommes français, mais dans le cas contraire c'est différent. Nous sommes des bicots".

e) Dans les conflits culturels l'intégré choisit plutôt les valeurs françaises

Léo BOGART a fait passer des tests "projectifs" qui démontrent bien ce choix.

1- Un algérien, nommé Ali, qui avait travaillé en France pendant quelques années, avait connu une française et allait l'épouser. A quelque temps du mariage, il reçoit une lettre de sont père, lui demandant de venir, parce qu'il lui avait trouvé une femme dans son village natal. Ali savait qu'il s'agissait d'une très jeune fille sans instruction. Il était peiné, parce qu'il préférait la française et qu'il respectait en même temps beaucoup son père.

Que pensez-vous qu'il a fait ? Pourquoi le pensez-vous ?

	EMIGRES N = 51	MIGRANTS N = 83
Disent qu'il va :		
rester avec la française.....	88 %	28 %
obéir à son père.....	12 %	71 %
autre réponse.....	0 %	1 %
	100 %	100 %

2 - Kacimi avait une bonne situation en France. Excellent mecanicien, il était devenu, après plusieurs années, contremaitre dans l'usine qui l'employait, et il jouissait du respect de tous les ouvriers. Son père mourut en Algérie. Ses frères lui écrivent alors de revenir pour recevoir son héritage et occuper sa place de chef de famille, car il était l'ainé. Kacimi aimait bien son village. Sa mère et ses soeurs étaient désireuses de le voir revenir. Mais il était parti depuis longtemps et il avait une bonne situation en France.

Que pensez-vous qu'il a fait ? Pourquoi le pensez-vous ?

	EMIGRES N = 51	MIGRANTS N = 83
Disent qu'il va :		
garder son emploi en France.....	94 %	48 %
rentrer prendre possession de son héritage	6 %	48 %
autre réponse.....	0 %	4 %
	100 %	100 %

3 - Monamed vivait en France et avait épousé uen française. Il avait deux enfants. Il était fier de sor foyer. Son fils ainé faisait des études et voulait devenir avocat. Il n'avait pourtant pas oublié sa famille restée en Algérie et il lui envoyait de l'argent tous les mois. Mais son frère mourut, laissant une veuve et trois jeunes orphelins. Ses parents lui écrivent pour lui demander d'envoyer plus d'argent, afin d'aider la veuve et les enfants de son frère. Monamed est très embarrassé, car la seule économie qu'il pouvait encore réaliser aurait consisté à arrêter les études de son fils et à le faire travailler. Dans ce cas, celui-ci ne pourrait pas devenir avocat. Il a beaucoup réfléchi.

Enfin, qu'a-t-il fait ? Pourquoi le pensez-vous ?

Disent qu'il va :	EMIGRES N = 51	MIGRANTS N = 82
Laisser son fils à l'école.....	98 %	63 %
Retirer son fils de l'école.....	2 %	35 %
Sans réponse.....	0 %	4 %
	100 %	100 %

4 - un algérien, Yussuf, habitant Paris assiste à la scène suivante. Une nuit, dans la rue, devant son hotel, il voit un voleur abattre un homme et s'enfuir avec son portefeuille. La victime etait un français habitant le quartier et que Yussuf connaissait. D'autre part, il avait reconnu le voleur comme un algérien qui fréquentait le même café que lui. Des [illegible] vinrent enquêter le lendemain et demandèrent à Yussuf s'il connaissait le coupable. Celui-ci ne savait que répondre, car si l'action dont il avait été le témoin était mauvaise, il ne voulait pas causer d'ennuis à un autre Nord-Africain.

Enfin qu'a-t-il fait ? Pourquoi le pensez-vous ?

Disent qu'il va :	EMIGRES N = 51	MIGRANTS N = 82
Informer la police.....	86 %	76 %
Se taire.....	6 %	19 %
Autre réponse.....	8 %	4 %
Sans réponse.....	0 %	1 %
	100 %	100 %

En revanche, certains traits n'ont pas de valeurs significatives pour faciliter ou non l'intégration. Par exemple l'aspect physique :

NORD-AFRICAINS (1)	EUROPEENS (1)	INDETERMINES
1 - Yeux noirs	Yeux bruns, gris, bleus	
2 - Peau olive, brune ou noire	Peau claire	
3 - Cheveux noirs	Cheveux bruns, roux ou blonds	Tous les autres
4 - Cheveux crépus ou mouennement crépus	Cheveux frisés ou droits	
5 - Lèvres épaisses ou moyennement épaisses	Lèvres minces	
6 - Nez courbé	Nez retroussé ou droit	

(1) Doivent avoir au moins quatre de ces caractéristiques

Ce tableau, assez imprécis, nous a permis de calculer le pourcentage des émigrés de chaque type.

	Pourcentage des émigrés	Nombre de sujets
Plutôt Nord-Africains.....	47 %	(43)
Plutôt européens.....	42 %	(57)
Indéterminés.....	24 %	(40)

Ces résultats vont dans le même sens qu'une étude faite à l'université Colombia (New-York) sur les immigrants portoricains aux U.S.A... Les individus de type indéterminé sont les plus mal ajustés en raison du fait qu'il appartiennent ni à la caste blanche, ni à la caste noire dans la société américaine.

La durée de séjour : l'intégration n'est pas proportionnelle à la durée du séjour : elle dépend plus des expériences vécues pendant ce séjour et des circonstances historiques. Par exemple, pendant la guerre de 39-40 la vie dans l'armée française a été souvent plus intégratrice que dix années vécues en France auparavant.

On voit donc que les processus d'intégration et d'accculturation peuvent interférer l'un sur l'autre.

Voyons maintenant comment se fait l'accomodation du pays hôte au migrant.

Suivant la distinction de LEVI-STRAUSS peut-on dire que la culture française va "vomir" le migrant en s'en débarrassant dans des institutions déversoirs (bidonvilles, foyers ou rejet dans leur pays), ou va les "avaler" en leur donnant un statut social ?

B/ L'ACCOMODATION DU PAYS D'ACCUEIL AU MIGRANT

Les français devant cette alternative "vomir" ou "avaler" les étrangers ont réagi de façon variable, essentiellement en fonction des évènements. En France, la tradition culturelle égalitaire, léguée par certains philosophes du 18e siècle, en particulier J.J. ROUSSEAU veut plutôt faire table

rase des différences entre les groupes socio-ethnoculturels pour mieux exalter les traits communs. Mais, alors que pendant les guerres de 14 et de 39, les algériens étaient considérés comme des français à part entière, lors de la guerre d'Algérie, on a voulu considérer les algériens en France comme entièrement à part. Bien que la France n'ait pas eu d'attitude nette, cohérente et constante -comme l'Afrique du Sud avec "l'apartheid, ou le Mexique avec l'action indigéniste -qui veut une intégration en une seule nation des indiens et des ladines en touchant le moins possible aux traditions des indiens), il parait commode pour la clarté de l'exposé d'étudier successivement deux types schématique d'accomodation du pays d'accueil au migrant :

- la démarche intégratrice
- la démarche ségrégationniste

I) LA DEMARCHE INTEGRATRICE

On s'imagine que les algériens en France n'ont qu'une hâte c'est de s'approprier nos valeurs. Ou bien on pense qu'il faut à tout prix qu'ils deviennent comme nous. Plusieurs agents sociaux tentent d'aller dans ce sens :

1° Les agents d'intégration

a) L'opinion publique : les media

A la quatrième question du sondage effectué par la SOFRES le 29 aout 1973 (après les incidents causés par le meurtre d'un traminot marseillais par un algérien) "pour réduire les incidents auxquels peuvent être mêlés des travailleurs immigrés, vaut-il mieux à votre avis

"- développer des mesures sociales pour améliorer la situation de ces travailleurs immigrés (logement, formation, etc...)	49 %
"- développer les controles de police et la surveillance de ces travailleurs	42 %
"- sans opinion	9 %
	100 %

Les enquêteurs n'ont imaginé de solution que dans la répression ou l'aide sociale, intégratrice, mais pas du tout les ressorts conscients (ou inconscients) à la base de ces incidents...

En fait, on a du mal actuellement à trouver dans la presse des éléments en faveur de l'intégration. En effet le"bon algérien" ne fait pas

parler de lui ; on oublie qu'il est algérien, on ne le signale pas ; il n'est pas le sujet de bande dessinée, ni de photoromans ni de films à grand succès, ni de romans d'espionnage... Aucun acteur ou chanteur algérien n'est populaire en France.

En 1973, nous n'avons noté qu'un article (déjà vu plus haut) d'Hervé CHARALIER dans le "Nouvel observateur qui décrive des algériens "intégrés".

En fait, cette démarche intégratrice est beaucoup plus le fait des pouvoirs publics et des travailleurs sociaux.

b°) les pouvoirs publics

Nous regrouperons sous ce terme l'ensemble des administrations qui s'occupent d'immigration, les responsables de l'ordre public et les élus. Leur attitude est fortement tributaire des courants de l'opinion publique. On remarque que la plupart des gens qui à tous les niveaux de l'administration s'occupent des étrangers ont, soit appartenu à l'administration des Affaires musulmanes, soit vécu en Algérie. Or durant la guerre d'Algérie l'aide accordée à la main d'oeuvre algérienne avait un sens précis : le maintien de l'Algérie dans la nation française et la lutte contre la subversion. On demanda après l'indépendance, aux mêmes hommes de s'occuper des immigrés. On conçoit que leur travail leur paraisse ingrat et que l'image qu'ils se font des travailleurs algériens soit en général négative. Parfois on trouve des gens qui ne sont pas très au courant du problème des immigrés et qui, sensibles aux idées reçues, éprouvent une certaine méfiance à leur égard. Certains administrateurs enfin sont compétents et compréhensifs mais paraissent débordés. Ces attitudes favorisent rarement l'intégration et induisent trois attitudes types ches le travailleur immigré : le clandestin, le persécuté et le révolté.

c°) Les syndicats et les employeurs

Leur attitude vis-à-vis des immigrés est, là encore, fluctuante entre le désir de les intégrer dans les "masses laborieuses" et la tentation de les rejetter (ou de les laisser) en marge des structures nationales.

L'action des syndicats rencontrent plusieurs obstacles :

a) d'abord la faible participation des immigrés au mouvement. Cela peut s'expliquer parce que nombreux sont venus en clandestins ou avec la seule idée de gagner de l'argent et ne voient pas la nécessité de participer au mouvement, ou craignant d'être mal vu par les autorités ; parce qu'ils ont une forte mobilité professionnelle ; enfin parce que certains trouvent que les travailleurs français paraissent peu empressés de les accueillir.

b) un second obstacle réside dans l'image que le syndicat se fait de l'immigration. Elle reflète celle de l'opinion publique : cf. sondage SOFRES du 29 août 1973.

"Il y a actuellement en France de nombreux travailleurs étrangers. Pensez-vous que ces travailleurs sont, pour l'économie française ...

très utiles	16
plutôt utiles	52
plutôt inutiles	13
tout à fait inutiles	8
sans opinion	11
	100 %

C) enfin un obstacle idéologique

Pour l'employeur il s'agit d'engager le personnel le mieux adapté aux emplois offerts et celui qui causera le moins de souci. Le syndicat pense qu'on ne peut comprendre les relations entre ouvriers d'ethnies différentes par le seul recours aux caractères nationaux, mais en les replaçant à travers une analyse préalable de l'économie "à l'intérieur de la situation prolétarienne". LENINE affirmait qu'il n'y avait pas d'opposition entre les cultures nationales et la culture prolétarienne : "la culture prolétarienne n'abolit pas la culture nationale, elle lui donne un contenu : et inversement, la culture nationale n'abolit pas la culture prolétarienne, elle lui donne une forme". Comme le fait remarquer R. BASTIDE, en réalité, on s'aperçoit que cette forme c'est essentiellement l'expression linguistique. "Le mode de production industriel aboutit toujours finalement à la folklorisation des coutumes traditionnelles".

Les syndicats ont affirmé leur solidarité avec les travailleurs migrants. Ils considèrent que leur participation à l'économie du pays légitime leurs revendications pour un même salaire et les mêmes avantages sociaux qu'eux. Ils ont souvent distribué des tracts en arabe pour expliquer leurs positions. Ils favorisent le plus souvent la désignation de migrants à des postes de responsabilité comme délégués syndicaux ou délégués du personnel.

d°) L'aide sociale

D'une manière générale les algériens sont assimilés aux autochtones français. Ils ont droit aux mêmes prestations "s'ils remplissent les conditions requises pour leur attribution". Pour les familles résidant en France les allocations familiales sont versées aux taux français ; la seule différence concerne l'allocation maternité : elle n'est versée que si l'enfant né en France, de nationalité algérienne, acquiert la nationalité française dans les trois mois de sa naissance.

Les prestations versées aux familles ne résidant pas en France sont celles des pays de résidence de la famille. De même les prestations en matière de maladie, versées à la famille du travailleur sont celles du pays de leur résidence.

Ce taux des allocations familiales versées aux familles restées au pays a toujours suscité des remous. Le travailleur cotise au taux français et sa famille ne reçoit que l'allocation algérienne sensiblement inférieure au taux français. D'après Madame Andrée MICHEL "Les sommes dont les algériens ont été frustrés depuis 1946 sont évaluées à 60 milliards anciens".

Les travailleurs sociaux s'efforcent de remplir trois rôles :

- rôle d'information : au sujet des démarches à accomplir, du travail, de logement, de la scolarité, etc...

- rôle socio-éducatif : rôle de l'alphabétisation, cours de couture, formation professionnelle, aide familiale, apprentissage de l'hygiène, des vacances, etc...

- rôle de détection des besoins qu'ils doivent transmettre à leur administration. Ainsi comme le soulignent P. et P. CALAME "ils sont à même de se

rendre compte de l'inanité d'une définition formelle de l'égalité entre français et étrangers alors que cette définition n'est pas applicable au niveau de la commune : l'étranger n'est pas un électeur, c'est un gros consommateur d'aide sociale".

e °) L'environnement urbain

Lieu de confrontation avec les autres, il permet de découvrir la vie française. C'est le champ d'expériences fondamental des enfants. Il détermine les loisirs et les occupations qu'on peut avoir sur place : commerce, cafés, cinéma...etc

La plupart des immigrés sont mal logés et cela d'autant plus qu'ils sont arrivés récemment. Dans les grandes agglomérations comme Paris, Lyon et Marseille ils habitent dans des logements relativement bien construits (quartier de la Goutte d'Or). Des entreprises assurent parfois un logement dont la qualité varie du baraquement à la maison individuelle.

Beaucoup habitent des hôtels ou des meublés souvent gérés par des compatriotes qui sont parfois propriétaires. A côté d'hôtels à peu près décents, on recense des immeubles sordides, surpeuplés, sans sanitaires. Les municipalités ont beaucoup de difficultés pour faire cesser l'exploitation des immigrés par ces tenanciers, ces "marchands de sommeil", d'autant plus que certains garnis sont clandestins (installés dans des immeubles en cou d'expropriation ou déclarés insalubres). Les municipalités sont souvent désarmées, car la fermeture de l'hôtel n'entraine pas automatiquement le relogement des locataires.

Le bidonville est encore souvent la ressource de l'immigré, à laquelle il attribue un caractère provisoire. La boue est l'obsession des habitants ; il n'y a souvent pas d'électricité, seulement une fontaine pour tout un bidonville. La plupart des communes se refusent à prendre des dispositions qui seraient susceptibles d'encourager les habitants à rester sur place (pose des postes d'eau, amélioration des chaussées, ramassage des ordures) et en général font raser les bidonvilles dès qu'elles le peuvent. On offre alors aux explusés deux types d'habitation :

a) Les cités de transit

Les migrants devaient y rester de six mois à deux ans. Elles devaient permettre "d'éviter les inconvénients d'une mutation trop brusque"; Mais construites souvent en matériaux légers elles se détériorent très vite et comme beaucoup ne sont pas encore relogés au bout de deux ans, certaines familles s'entassent dans ces baraquements favorisant ainsi des conditions psychopathogènes.

b) Foyers et H.L.M.

La S.O.N.A.C.O.T.R.A. dont les activités couvrent l'ensemble du territoire a mis en place des filiales de H.L.M. et des foyers. Les foyers sont prévus pour une vie de célibataire (chambre individuelle). Mais ils ne sont parfois pas remplis. Certains algériens dont l'intention est de faire venir leur famille préfèrent rester au bidonville. Les loyers paraissent élevés lorsqu'il faut envoyer une grosse partie de la paye à la famille. De plus certains gérants issus de corps de fonctionnaires rapatriés d'Algérie font régner une ambiance qui n'attirent pas les clients... Certains logements de la SONACOTRA sont occupés à 90 % par des français.

7°) - Scolarisation

"L'école française, malgré ses défauts, a encore un pouvoir assimilateur extrêmement puissant" (Michel MASSENET ancien directeur de la Population et des Migrations).

Si pour les enfants nés en France, il n'y a souvent aucune difficulté de scolarisation, il en est autrement pour ceux des nouveaux immigrés surtout s'ils ont entre douze et dix huit ans. Il y avait en 1958 150 000 enfants d'âge scolaire d'origine algérienne.
"des mesures spéciales ont été prises pour favoriser leur intégration en milieu scolaire français" indique le ministère de l'Education Nationale.

Celui-ci a institué depuis 1970 des "classes d'initiation". Elles sont réservées aux enfants d'âge ou de niveau à suivre l'enseignement élémentaire ; elles sont installées dans des établissements scolaires.

Les enfants y restent théoriquement un an, mais certains n'y séjournent que trois à six mois. Le nombre optimum d'enfants se situe autour de vingt. Il n'existe pas de telles classes pour les enfants d'âge préscolaire, la maternelle étant considérée comme une initiation en soi à la vie française.

Les différents moyens d'intégration de l'émigré au pays d'accueil permettent de tracer quatre portraits d'agents intégrateurs.

a) L'antiraciste sentimental

Jean-Paul SARTRE l'a décrit dans "Réflexions sur la question juive" (Gallimard). Tout ce qu'il dit à propos du juif peut être transposé à propos de l'algérien.

"Les juifs ont un ami pourtant : le démocrate. Mais c'est un piètre défenseur. Sans doute il proclame que tous les hommes sont égaux en droit, sans doute il a fondé la ligue des droits de l'homme. Mais ses déclarations mêmes montrent la faiblesse de sa position. Il a choisi une fois pour toutes, au 18e siècle l'esprit d'analyse. Il n'a pas d'yeux pour les synthèses concrètes que lui présente l'histoire. Il ne connait pas les juifs, ni l'arabe, ni le nègre, ni le bourgeois, ni l'ouvrier ; mais seulement l'homme en tous temps, en tous lieux pareil à lui-même. Toutes les collectivités il les résout en éléments individuels (...). Si l'antisémite reproche au juif son avarice, le démocrate répondra qu'il connait des juifs qui ne sont pas avares et des chrétiens qui le sont. Mais l'antisémite n'est pas convaincu pour autant : ce qu'il voulait dire c'est qu'il y a une avarice "juive" c'est-à-dire influencée par cette totalité synthétique qu'est la personne juive et il conviendra sans se troubler que certains chrétiens peuvent être avares car pour lui l'avarice chrétienne et l'avarice juive ne sont pas de même nature. Pour le démocrate au contraire, l'avarice est une certaine nature universelle et invariable qui peut s'ajouter à l'ensemble des traits composants un individu et qui demeure identique en toutes circonstances ; il n'y a pas deux façons d'être avare : on l'est ou on ne l'est pas. Ainsi le démocrate, comme le savant, manque le singulier : l'individu n'est pour lui qu'une somme de traits universels. Il s'ensuit que sa défense du juif sauve le juif en tant qu'homme et l'anéantit en tant que juif (...). Si l'antisémite reproche au juif d'être juif, le démocrate lui reprocherait volontiers de se considérér comme juif. Entre son adversaire et son défenseur, le juif semble assez mal en point ; il semble qu'il n'ait rien d'autre à faire qu'à choisir la sauce à laquelle on le mangera".

On retrouve des traces de ce portrait dans l'analyse qu'ont fait P.H. MAUCORPS, A. MEMMI et J.P. HELD d'un questionnaire et des réponses données par les adhérents du mouvement antiraciste le M.R.A.P. J.P. HELD peut écrire "c'est presque un psychodrame de la mentalité raciste que nous avons obtenu, un coup de projecteur non pas sur ce qu'il y a de plus évident et de structuré dans le racisme, mais sur ses ressorts les plus ténus, sur le racisme avant même qu'on puisse le nommer racisme..."dans de très nombreuses réponses nous avons identifié sans peine la trace du "coup de barre" par lequel l'antiraciste réfléchissant sur le racisme corrigeait sa trajectoire vaguement inquiet d'avoir failli souscrire, fut-ce un instant, à un point de vue considéré à tort ou à raison comme raciste" ("Les français et le racisme" - Payot).

b) Le travailleur social "dame patronesse"

Dans le désir éperdu d'éviter des malheurs à l'algérien en France ce travailleur social va s'efforcer par tous les moyens de favoriser l'intégration du travailleur et de sa famille dans la société française, afin qu'ils passent alors inaperçus et qu'ils ne soient plus inquiétés. Il leur fera des cours d'alphabétisation, ira à la sécurité sociale pour remplir leurs papiers, leur trouvera un logement dans un quartier bien famé ; ira voir le patron pour qu'il garde le travailleur, apprendra les moeurs et l'habillement français à la femme, poussera la fille à faire ses études, luttera avec conviction contre toutes les ségrégations dont peut être victime l'algérien.

Ainsi si personne n'y prend garde on risque de voir à la consultation d'hygiène mentale, un père de famille infantilisé dont les coutumes et les moeurs auront été rapidement "normalisées" et qui à l'étonnement de tous, commencera une bouffée délirante à type de persécution ou de dépersonnalisation ou qui aura sombré dans l'alcoolisme selon la qualité du vécu antérieur à ce viol culturel.

c) le réformiste à la recherche de la rentabilité

Il faut intégrer le migrant dans la vie française car c'est plus rentable. Un parlementaire déclarait à l'Assemblée Nationale en 1970, "si après avoir fait venir des travailleurs étrangers en France, on leur accorde

la possibilité d'envoyer dans leurs pays d'origine la quasi-totalité de ce qu'ils gagnent, qu'y-a-t-il d'étonnant à ce que ces gens là soient obligés de vivre dans des bidonvilles, à quinze ou à vingt dans une pièce, et ne puissent plus se nourrir normalement. C'est alors qu'on les voit affluer vers les hopitaux où ils constituent une bonne proportion de malades, pour un prix de journée de 30 000 anciens francs, ce qui leur saurait laisser indifférents les contribuables. Il y a là quelque chose d'anormal, d'inhumain ; le problème du statut des travailleurs étrangers vivant en France doit faire l'objet d'une analyse approfondie. Il faut permettre à ces travailleurs de vivre à la française, c'est-à-dire comme tout le monde".

Le groupe d'études des problèmes démographiques du VIe plan écrit "la recherche des sources d'immigration et des hommes pour répondre aux besoins de l'économie doit se faire en tenant compte, non seulement des critères économiques (métiers, qualification), mais plus encore des possibilités d'adaptation culturelle. L'appartenance à un milieu culturel susceptible d'être intégré à la communauté nationale doit être une condition nécessaire et préalable à tout contrat de travail".

Fin Août 1973, à la suite de la vague de racisme, une série d'articles a tenté de montrer combien les immigrés sont rentables, et donc combien il est nécessaire de ne pas les rejeter. Ainsi, dans Le Figaro du 30 Août : "c'est grâce aux étrangers que notre industrie tourne ... le quart de votre voiture est le produit d'une main étrangère... on a cyniquement calculé que l'éducation d'un adulte français de 18 ans revenait à environ 15 000 francs actuels. D'où la tentation et le bénéfice d'accepter en quelque sorte un "prolotaire sur pied"... les mêmes journalistes font remarquer que le Préfet de Limoges écrivait en 1970 "les immigrés sont la seule catégorie qui apporte plus d'argent à la sécurité sociale qu'ils ne lui en coûtent. Leurs dépenses de santé sont minimes en raison de leur jeunesse... de plus ils paient la cotisation pour la retraite, mais la moitié d'entre eux quittent notre pays avant d'avoir l'ancienneté pour pouvoir y prétendre."Ils terminent leur article ainsi :
Il faut faire "parallèlement à une planification des entrées assortie de contrôles sévères, un effort considérable dans le domaine de l'action sociale (accueil, hébergement, éducation), de la formation professionnelle et de l'insertion des immigrés, ces "soutiers de l'Europe" dans la communauté. Le maintien de la prospérité économique - et donc de notre niveau de vie - est à ce prix".

II) LA DEMARCHE SEGREGATIONNISTE

L'autre grande tentation du pays d'accueil, constatant les difficultés et les malaises qu'engendre l'assimilation est alors de "vomir" l'étranger en le rejetant loin de sa vue (bidonvilles, quartiers réservés), en le réduisant à des stéréotypes immuables, en l'enfermant dans son altérité, en le dévalorisant pour mieux se valoriser, en le figeant en bouc émissaire de nombreux maux réels ou imaginaires.

1°) la distance sociale

Dans son livre de 1928 "Immigration and race attitude", S.S.BOGARDUS montrait que l'expérience fait apparaître un ordre hiérarchique dans les dispositions individuelles à s'associer, qui va des parents et alliés aux étrangers, en passant par les amis et relations, les voisins, les collègues et les concitoyens. On voit que l'immigré algérien se situe le plus loin possible du français de base. La distance se raccourcit quand il est collègue de travail ou habitant du même immeuble,mais elle est énorme pour le paysan ou pour les classes bourgeoises des centres urbains.

BOGARDUS a demandé à une centaine d'individus d'indiquer sur une échelle à quelle distance il désirait maintenir les membres de 23 groupes ethniques. A une extrêmité de l'échelle on refusait l'accès des membres de ce groupe aux Etats-Unis, à l'autre extrêmité on acceptait qu'ils épousent des parents.

Les résultats mirent en évidence que chacune des personnes interrogées attribuait une place bien définie aux 23 groupes ethniques. Au bas de l'échelle on trouvait les chinois, les japonais, les noirs, les mûlatres et les indiens. Pourtant, tous n'avaient pas de connaissances personnelles et concrètes de ces groupes; en fait, les mots mêmes de chinois, nègre, mûlatre, évoquaient une série de caractères plus ou moins prisés d'éux et qui justifiaient leur préjugé à l'égard de ces groupes.

Otto KLINEBERG indique qu'une démonstration plus convaincante encore fut fournie par HARTLEY qui administra une version modifiée du test de la distance sociale à des étudiants. On demandait au sujet d'indiquer l'acceptation ou le rejet de 35 groupes ethniques dont 3 fictifs, les danériens, les pinériens, les walloniens. Quelques uns refusèrent de répondre aux questions concernant ces groupes, mais d'autres répondirent sans hésitation. Dans l'ensemble, la distance sociale à l'égard de ces trois groupes était très grande, plus marquée qu'à l'égard des autres ethnies"pour un grand nombre de sujets le fait qu'ils semblaient étrangers et différents suffisait".

Notons aussi que ceux qui manifestaient le plus de préjugés contre ces trois groupes fictifs étaient les mêmes qui étaient racistes à l'égard des nègres et des juifs.

Ainsi, on peut être anti-sémite ou anti-algérien sans avoir jamais vu un juif ou un algérien. Une enquête de l'UNESCO montre que l'anti-sémitisme est plus fort en milieu rural qu'en milieu urbain, bien que l'implantation juive à la campagne soit quasi-inexistante. Ce qui détermine l'attitude vis à vis des juifs ou des algériens, ce n'est donc pas l'expérience personnelle que j'ai d'eux mais "l'attitude régnante à leur égard".

2° les agents de rejet

a) l'opinion publique et les media

- les sondages

Un sondage effectué en 1966 par l'I.F.O.P. sur "les français et le problème juif" comportait des questions destinées à situer les français d'origine juive dans l'opinion par rapport à d'autres groupes (espagnols, nords-africains, noirs).

A la question "pour chacune de ces catégories de personnes, dites-moi si vous trouvez qu'elles sont trop nombreuses en France ?

trop nombreuses :	- nords africains	62 %
	- espagnols	27 %
	- noirs	18 %
	- juifs	13 %

Sans reprendre les chiffres des réponses par catégories (sexe, âge, profession, niveau d'études, habitat, religion, préférences politiques), on peut cependant noter que trois facteurs semblent discriminants :

+ la profession : 70 % des ouvriers trouvent qu'il y a trop de nord-africains, ce pourcentage tombe à 52 parmi les cadres supérieurs et les professions libérales. Le fait est en contradiction avec l'opinion que se font les algériens de l'acceptation par les français ; nous avons vu précédemment que les algériens pensent que les ouvriers et contremaîtres sont aussi favorables (77 %) que la majorité des français (79%) aux algériens.

+ le niveau d'études : 63 % des sujets n'ayant connu que l'école primaire manifestent de l'hostilité ; le pourcentage tombe à 52 % chez ceux qui ont fait des études supérieures.

+ la religion : les catholiques pratiquant trouvent qu'il y a trop de nord-africains à 55% ; les sans-religions à 56 %. En revanche le taux augmente pour les catholiques non pratiquants à 67 %.

Suivant l'âge on note que :

Les 20 - 34 ans	trouvent à	66 %	que les nord-africains sont trop nombreux
35 - 49 "	"	57%	" "
50 - 64 "	"	66 %	" "
65 et plus	"	56 %	" "

Le sondage effectuépar la SOFRES le 29 Août 1973 "(juste après la meurtre du traminot marseillais par un algérien) demandait dans la seconde question :

"parmi les travailleurs étrangers, il y a actuellement en France de nombreux travailleurs d'origine nord-africaine. A votre avis, doit-on recevoir en France les travailleurs nord-africains comme tous les travailleurs étrangers ou doit-on au contraire limiter particulièrement l'entrée en France de cette catégorie de travailleurs ?"

Si on compare au sondage de 1966, il semble que l'hostilité aux nord-africains aitpeu changé (62 % des hommes en 1966, 61 % en 1973). Suivant les catégories socio-professionnelles, les clivages sont les mêmes . En revanche les pourcentages en fonction de l'âge sont quasi-inversés.

En 1966, les 20 - 34 et les 50 - 64 ans étaient les plus hostiles aux nord-africains (66 %) ; en 1973 , les 20 - 34 ans ont changé d'opinion (53 %) . Est-ce dû à la période de guerre où les jeunes étaient beaucoup plus troublés et sensibilisés que les gens âgés ?

- la presse

L'exemple le plus récent et le plus connu est l'éditorial du "Méridionnal" d'Août 1973 :

"Nous en avons assez. Assez de voleurs algériens, assez de casseurs algériens, assez des fanfarons algériens, assez des trublions algériens, assez

de syphilitiques algériens, assez des violeurs algériens, assez des tueurs algériens".

Il est significatif de comparer la relation d'un même fait divers par l'ensemble de la presse. Prenons un exemple qui remonte à la nuit du 23 au 24 juillet 1966 à Cachan :

Le Monde présente les faits en 15 lignes sous le simple titre "un couple a été victime d'une agression à Cachan" dans le texte, il est question de "trois individus de type nord-africain".

L'Aurore titre "une jeune fille violentée par trois nord-africains sous les yeux de son fiancé", l'article se termine ainsi "l'enquête s'oriente bien sûr vers les milieux nord-africains de la banlieue Sud".

Le Parisien Libéré titre " trois nord-africains violent une jeune fille de 17 ans après avoir ligoté son fiancé". Un encart rappelle qu'il y a eu en 1965 "400 femmes victimes de sadiques dans Paris et sa banlieue.

Il n'était porté aucune accusation contre les algériens.

Le Figaro et Paris-Jour mettaient en cause trois nord-africains.

L'Humanité parlait de trois hommes.

France-Soir faisait allusion à des inconnus.

Les responsables de fausses informations ne sont pas toujours les journalistes. Par exemple, le cas d'une petite fille de Bagneux, la presse avait pris fait et cause pour "cette innocente victime".

Le Parisien Libéré écrivait (le 10.11.66) "c'est la jungle pour les femmes seules... A Bagneux, Luce (14 ans) a été violentée par quatre algériens à 50 mètres d'un grand ensemble".

L'Aurore annonçait "Luce (14 ans) cloîtrée dans une chambre de l'hôpital des Enfants-Malades sera marquée à tout jamais par l'ignoble forfait dont elle a été la victime".

Quelques jours après, l'enquête aboutissait à une histoire bien différente. L'Aurore reconnaissait "il ne s'agit pas de nord-africains, comme l'avait faussement prétendu la fillette, mais de trois jeunes voyous de son quartier qu'elle connaissait bien". Le Parisien Libéré titrait "l'adolescente de Bagneux avait menti".

Faire l'inventaire de tous les articles racistes anti-algériens serait épuisant tant ils sont nombreux (surtout à l'occasion de tensions entre

la France et l'Algérie de 54 à 62, après l'indépendance 62-64, après la crise pétrolière de 1970 et en 1973, à l'occasion du meutre d'un chauffeur d'autobus marseillais).

Pour les autres mass-media, il est plus difficile de rapporter des propos racistes anti-algériens car nous n'avons pas les documents. Les bandes dessinées , les photo-romans, les romans d'espionnage, mettent encore peu en scène des algériens.

Le cinéma a peu montré d'algériens, seul on peut noter dans "Si Tous Les Gars du Monde" de Christian JACQUE une attitude raciste d'un matelot français vis à vis d'un camarade nord-africain. Beaucoup plus spectaculaires ont été les mouvements qui ont tenté et tentent encore d'empêcher la sortie en France de films algériens ou de certains films sur la guerre d'Algérie.

Les stéréotypes les plus couramment rencontrés dans les conversations sont :
"ils nous volent notre pain
"ils violent nos femmes
"ils font des enfants pour avoir les allocations familiales
"on ne rencontre qu'eux aux guichets de la sécurité sociale
"ils font la loi chez nous
"ils occupent les logements
"ils tirent au flanc dans les hôpitaux
"pas moyen de saisir ce qu'ils ont derrière la tête ces gens là".

Sur un mur d'un foyer nord-africain à Harfleur, on a pu lire cet été 73 "la France aux français : algériens go home" (où le franglais ne va-t-il pas se nicher). Cà, c'est le racisme quotidien de tout le monde ; mais il peut être politiquement exploité, ou employer des méthodes du banditisme (dix meurtres d'algériens en France pendant l'été 1973).

Plus insidieux est le rejet par les administrations.

b) Les pouvoirs publics

- dans les administrations

On emploie systématiquement le tutoiement. On transforme l'algérien en objet "tu sais ce qu'il veut celui-là ?" On retarde les dossiers, etc...

- les municipalités

Le 10 Août 1973 , le Conseil Municipal de Toulon vote une motion d'où on tire ces passages :

"le Conseil Municipal, d'autre part, constate que ces travailleurs ont tendance à se regrouper dans certains secteurs et posent des problèmes graves de sécurité pour le français qui y habite..."

"le chiffre (des immigrés) apparait beaucoup plus important que les besoins en main d'oeuvre, si l'on juge par le nombre de tous ceux que l'on voit à longueur de journée déambuler en ville et faisant preuve d'une inactivité totale... il faut "refouler tous ceux qui ne viennent dans notre pays que pour se faire soigner entrainant des charges considérables pour le contribuable de notre cité... Toulon doit rester Toulon".

Interviewé par J.F. HELD, Maurice ARRECKX, le maire de Toulon dit "ils ne veulent pas aller dans les foyers ; pourtant on en a fait un près du cimetière central, un trois étoiles. Et quand ils s'installent dans un quartier, les gens ne veulent plus rester. Ils ont peur, il n'y a plus de sécurité. Ils imposent leur mode de vie... Ils tiennent la rue, ils disent des trucs aux femmes" Des viols ? des meurtres ? demande J.F. HELD ?

"Non, mais ça peut venir, les gens ont peur. Quand leurs familles viennent, très bien, je suis pour. Mais alors ils vivent encore plus à leur manière. La police refusait de patrouiller en basse ville, à cause du danger. Il a fallu envoyer des brigades canines. Non, pas de blessés, pas encore... Ces gens-là ont leur mode de vie : élever des poulets à la maison. Il y en a qui sont comme tout le monde. D'autres vraiment inassimilables" (Nouvel Observateur, 3 septembre 1973).

c) <u>le logement et le voisinage</u>

Les algériens sont rejetés à la périphérie des villes, dans des bidonvilles ou des cités (le loyer des immeubles voisins devient alors moins cher). Quand ils habitent dans les vieux quartiers des villes, les voisins ou les autres locataires font circuler des pétitions.

Sur le lieu du travail, on donne les travaux souvent les plus sales aux algériens. Certains disent même que"des camarades d'atelier rayent, comme on l'a vu à Flins, le nom des candidats immigrés" (Conférence de Presse du mouvement des travailleurs arabes le 16.9.1973).

Pendant l'été 1973, tous les journalistes ont brandi le fameux 10 à 15 %. Il y aurait un seuil d'intolérance dès que la population étrangère dépasserait 10 à 15 % de la population autochtone. Ce serait comme pour les greffes du coeur "la dure loi de résistance au greffon partout protège et freine : habituées à se défendre,les cellules s'ingénient à rejeter le coeur nouveau qui pourtant les irrigue" (Michel SINNINGER). Or, l'immigration algérienne augmente peu, au contraire de l'immigration portuguaise et ce n'est pas un accroissement quantitatif ni un seuil qui fait naître le racisme.

Rappel des chiffres au 1.1.72 (sources du ministère de l'Intérieur) :

Population étrangère	3 608 452	
+ environ	65 000	africains
+ "	150 000	DOM.TOM
	3 823 452	soit environ 8 % de la population française.

Par nationalité :

	en 1963	EN 1972
Algériens	425 000	754 462
Portugais	70 858	694 550
Espagnols	450 862	589 926
Italiens	705 175	588 000
Marocains	49 653	104 000
Tunisiens	34 443	106 846

Au Havre, sur 250 000 habitants, on dénombre 10 000 étrangers, soit 4%.

Quoiqu'il en soit, le président Boumediène décide le 28.8.1973 de stopper l'immigration algérienne.

3° le langage de lamarginalité

On retrouve une démarche ségrégationiste, mais moins grossière que précédemment en présentant les immigrés comme des marginaux en compagnie des personnes âgées, des handicapés, et des malades. Ainsi, dans la présentation du VIe plan :

"qu'il s'agisse du dénuement matériel et moral d'une partie importante des personnes âgées et des travailleurs étrangers, ou des difficultés que doivent affronter les handicapés et inadaptés et tous ceux qui pâtissent des mutations économiques, il faut mettre en question la confiance excessive de la collectivité dans ses propres règles du jeu et dans leur aptitude à empêcher l'écrasement du faible par les aléas de l'existence et les déterminismes du changement technique et social."

On présente donc les immigrés comme des cas sociaux méritant assistance et défense. Ainsi, on a créé le F.A.S. (Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs migrants): il est alimenté par une contribution des régimes de prestations familiales ; en effet, les régimes d'allocations familiales ont un bénéfice important puisque les familles restées au pays d'origine ne peuvent avoir droit aux cotisations versées par le père de famille résidant en France. Ce fonds est géré par des représentants de divers ministères sans participation des travailleurs immigrés. Il finance des équipements qui contribuent souvent à renforcer la marginalité des migrants : cités de transit, foyers construits souvent à distance des équipements collectifs (commerciaux, culturels, sanitaires ou administratifs). Cette marginalisation des travailleurs immigrés est utilisée aussi par des groupes qui pensent que leur non-intégration dans le système les met en situation privilégiée pour le contester. "les immigrés sont nos frères parce que dans leur contestation souvent muette, isolée, potentielle de cette société d'ennui et d'oppression, il y a quelque chose de très radical et qui nous touche profondément... c'est le regard neuf de ce gabonais ou de ce tunisien sur votre société d'ennui, d'habitude, qui nous fait dire "nous sommes tous des immigrés". (Marc HATZFELD lors du procès de Meulan 1970).

4° le racisme

a) définition et commentaires

Albert MEMMI a tenté une définition du racisme dans "l'homme dominé." "Le racisme est la valorisation, généralisée ou définitive de différences réelles ou imaginaires
au profit de l'accusateur
et au détriment de la victime
afin de justifier ses privilèges ou son agression."

- insistance sur une différence

Relever une différence prend une signification particulière dans le contexte raciste : en insistant sur la différence, on veut augmenter ou créer l'exclusion, la séparation. "Ce n'est pas la différence qui appelle toujours le racisme, c'est le racisme qui utilise la différence".

- la différence est réelle ou imaginaire

On l'a vu plus haut, lors du test de la distance sociale avec des groupes ethniques fictifs : on peut inventer la différence; mais le raciste peut s'appuyer sur un trait réel , biologique, psychologique ou culturel.

- la différence est valorisée, en plus ou en moins

Cette valorisation de la différence "contient explicitement ou implicitement un double mouvement : elle tend à prouver l'infériorité de la victime et la supériorité du raciste. Mieux, elle prouve l'une par l'autre : l'infériorité de la race noire signifie automatiquement la supériorité de la race blanche". Donc :

. "toute différence qui sépare la victime de son accusateur risque d'être suspecte et condamnable. Puisque la démonstration raciste commence avec cette valorisation négative, puisque toute différence réelle ou supposée se transforme, par un simple changmenet de signe en mérite de l'accusateur".

. "le raciste va tendre à augmenter la distance, à "maximaliser la différence ; plus il enfonce la victime, plus il se grandit".

- la différence est généralisée

"C'est toute la personnalité de la victime qui est ainsi caractérisée, c'est tous les membres de son groupe social qui tombent sous le coup de l'accusation... On trouve dans le racisme cet élément collectif qui est évidemment l'un des meilleurs moyens de totalisation : aucun juif, aucun colonisé, aucun noir, ne devrait pouvoir échapper à ce déterminisme social".

- la différence est définitive dans le temps

"A la limite, le racisme tend vers le mythe ... Il s'agit d'une déshumanisation progressive". (cf. "On ne sait pas ce qu'ils cachent dans leur tête").

- la justification de l'accusateur

On accuse l'étranger d'être le corrupteur, le violeur... le raciste projette sur l'autre sa culpabilité qu'il accuse et punit à sa place

et qu'il peut ainsi agresser. Pour justifier son attitude d'agresseur des algériens on dit qu'on était en légitime défense puisque ces gens-là violent et égorgent.

- la légitimation de l'injustice

En fait, la victime du raciste vit déjà dans l'oppression; ce dernier ne "dirige pas son accusation contre des puissants, mais toujours contre des faibles C'est pour justifier cette sanction, ce malheur, que le raisonnement est institué : il permet d'expliquer, de légitimer, le numerus clausus et l'exploitation coloniale" (Cf. "Halte à l'Immigration Sauvage").

b) la"personnalité autoritaire" ("the autoritarian personnality")

Après la seconde guerre mondiale, l'American Jewish Comitee décidait de susciter une série de recherches consacrées au préjugé racial. Il fallait répondre à cette question "Qu'est-ce qui, dans la psychologie de l'individu,le rend plus ou moins susceptible de répondre favorablement à une propagande raciste ?" Cinq ouvrages devaient sortir de ces recherches. On verra plus particulièrement celui élaboré par une équipe de cliniciens, psycho-sociologues et philosophes (ADORNO).

Par des méthodes cliniques, des enquêtes et des questionnaires, ils ont tenté d'aller au-delà de la couche superficielle des opinions et des comportements. Ils ont élaboré une "échelle d'anti-démocratisme" et ont sélectionné des sujets à haut score anti-démocratique, à préjugés intenses et ceux dont le score était le plus faible. Ils sont caractérisés suivant six critères.

- répression - attention

ceux qui ont le moins de préjugés sont ceux qui prennent le mieux conscience de tendances et d'impulsions inacceptables dont ils sont porteurs. Le sujet à forts préjugés les intègre beaucoup moins à l'image consciente qu'il a de lui.

- extériorisation - intériorisation

les tendances que l'individu à forts préjugés cherche à réprimer sont : la peur, ses insuffisances, lapassivité, les pulsions sexuelles, l'agressivité envers l'autorité ; comme mécanisme de défense, il utilise la projection : les autres sont perçus comme menaçants. La répression et l'extériorisation réduisent le contrôle de soi puisque c'est au monde

extérieurs que les traits redoutés sont désormais attribués. Il s'introspecte peu et cherche des succès dans le monde extérieur : il reste peu de possibilités pour que les relations interpersonnelles soient vécues d'une manière authentique ; elles sont pauvres ou conventionnelles ou bien de façon dure et autoritaire.

- conformisme - authenticité

les sujets à forts préjugés sont conformistes ; ils adoptent les valeurs et les règles conventionnelles ; ils cherchent une autorité et un guide pour être assuré du vrai et du faux. Le statut social sert d'étalon et de fondement à l'appréciation des gens.
L'homme se perçoit dur, actif, réussissant dans la vie; la femme est perçue comme passive et dominée. La femme à forts préjugés adhère à une image de la féminité conventionnelle : soumission et séduction.

- pouvoir - recherche de liens affectifs

le sujet à forts préjugés recherche la puissance ; il utilise pour cela les choses et les gens comme des moyens ; il considère l'opportunisme comme un attribut de la masculinité.

- rigidité - souplesse

un des traits les plus prégnants de la personnalité à forts préjugés est sa rigidité. L'adaptation dépend de conditions strictes ; dans son groupe interne (in group) il cache son hostilité aux gens qui possèdent le prestige en la reportant sur l'out group.

Ce portrait de raciste, de "l'antidémocrate", après tout ce travail déçoit. Les auteurs semblent parfois identifier attitude raciste et maladie mentale (ou structure de personnalité morbide de type paranoïaque). Ce que l'on retient de ce tableau de l'idéologie raciste ou fasciste (stéréotypie, dichotomie, extériorisation du mal, valorisation du groupe interne, hostilité au groupe externe) qui correspond au portrait de l'individu à forts préjugés, c'est qu'il n'est pas univoque. Cette structure ne pourrait-elle pas caractériser des idéologies qui se disent loin du racisme , qui concluent à l'existence de contradictions insurmontables entre des groupes ou des classes ? En fait, les auteurs américains sont tombés dans le piège d'une sociologisation de la psychologie.

c) le problème de la castration

Eliane AMADO, dans une conférence,notait que "dans quelque différenciation que ce soit, il y a chez les humains une angoisse de ne pas être comme l'autre, de ne pas être l'autre, angoisse de savoir s'il vaut mieux être comme on est ou comme l'autre". Cette problématique est bien celle de l'homme devant la femme, de l'immigré algérien devant l'autochtone et vice-versa.

"Le phallus est exhibitionniste, mais il est en retour menacé par le sexe brimé ; dans une civilisation où l'homme a brimé la femme, il s'est menacé dans cette partie de lui-même". C'est un mécanisme général qu'on retrouve aussi bien dans les rapports maître-domestique, colonisateur-colonisé, français-algérien. Toute brimade entraîne la peur d'une contre-agression.

FREUD affirmait (dans une note ajoutée à l'histoire de Hans) "le complexe de castration est la plus profonde racine inconsciente de l'anti-sémitisme, car, dès la nursery, le petit garçon entend dire qu'on coupe quelque chose aux juifs... il n'y a pas non plus de plus profonde racine au sentiment de supériorité sur les femmes".

SCHOPENHAUER qui réunissait dans la même animosité les femmes et les juifs confirme cette hypothèse. Est-ce que la circoncision est vécue comme une castration ? C'est peu probable pour le juif qui est circoncis à l'âge de 8 jours, bien avant la constitution de l'oedipe. En revanche, chez le musulman, où elle se pratique entre 7 et 10 ans pendant la période de latence, les risques sont plus grands.

Mais on peut trouver une symbolique de la circoncision inverse de celle de FREUD quand on constate qu'aux U.S.A. "le phantasme de la circoncision est vécu par le circoncis comme accroissement de la puissance sexuelle du circoncis". Ce qui explique qu'aux U.S.A. la plupart des garçons (90 % environ) sont circoncis.

La circoncision peut être vécue comme une castration dans un certain contexte,mais son sens est très différent dans la phénoménologie primitive. Il y a un dévoilement, une assomption de la virilité dégagée de l'animalité, mais pour la femme et la postérité.

ILLUSTRATIONS CLINIQUES

M O H A M E D I I. , la pathologie d'implantation

Cet homme de 38 ans, célibataire, est adressé dans le service le 10.10.73, pour "désorientation, accès d'agressivité".

L'entourage nous apprend qu'il ne dormait pas depuis quelques jours. Il est allé voir un camarade qui l'a trouvé bizarre, ragard dans le vague, attitude figée, mutisme. Ses camarades ont constaté que le début de ses crises commençait toujours ainsi, c'est pourquoi ils ont appelé le médecin.

A l'entrée il révèle qu'il a été hospitalisé plusieurs fois en milieu psychiatrique, non seulement en France, mais en Algérie. Il ne se rappelle plus très bien des dates, mais pense que sa dernière hospitalisation date de l'an dernier à l'hôpital Frantz Fanon de Blida ; elle avait été motivée par des crises d'agitation. En fait à l'entrée il n'y a pas de désorientation, mais des hallucinations auditives : il dit entendre dans sa tête des voix qui l'inquiètent, des voix de femmes surtout. Il n'y a pas d'incohérence dans les propos, pas d'ambivalence,pas de troubles du jugement. On conclut :

"bouffée délirante avec hallucinations auditives, inquiétantes chez un transplanté qui a déjà été hospitalisé dans son pays d'origine".

Une semaine après, il est toujours halluciné : il entend dans sa tête la voix d'une fille du pavillon qui l'insulte. Il ne veut pas dire quel genre d'insultes.

Antécédents

Il est originaire de Cheraga, près d'Alger. Son père, 71 ans est actuellement invalide. Il a une soeur et trois frères plus jeunes, ouvriers.

Jeune, il a toujours eu des histoires, il faisait le "coulo" avait beaucoup de bagarres.

Il est allé à l'école puis a travaillé dans une boulangerie à Cheraga.

En 1956, il est conduit par ses parents, alors qu'il a 20 ans, à l'hôpital psychiatrique de Blida : "c'était la guerre... la tête, l'estomac".

Il n'a pas fait son service militaire, n'a pas combattu ; il a repris son travail mais "je dormais pas la nuit et pas le jour, c'est dur".

Deuxième hospitalisation à Blida en 72 "pour les nerfs" ; sort au bout de trois mois avec Nozinan 25 N°1

Artane 5 N°1

qu'il continue à prendre régulièrement même en France.

Il passe la visite médicale pour aller en France; il ne dit pas qu'il avait été hospitalisé, "ça allait bien". Il arrive à Marseille en septembre 1973 "c'était fatiguant, je voyageais sur les machines" puis prend les trains jusqu'au Havre car il y a là des amis et des voisins (de Cheraga) qui l'attendent. Ces derniers habitent au foyer de la SONACOTRA, mais il n'y a pas de place pour lui. Il loge dans un hôtel tenu par un algérien. Il travaille dans les chantiers publics (grutier). Il était fatigué mais la France lui plait. Il veut y rester "pour la sécurité sociale, pour y vivre". Certains français le traitent mal mais ça va. C'est surtout les voix de femmes ; des femmes qu'il connait ; elles le traitent de salaud et d'autres choses (impuissant?). Il n'est pas marié bien que son père lui ait trouvé une femme "j'ai 36 ans se marier avec une fille qu'elle a 26 - 30 ans, quand elle sera grande, comment tu feras avec?" Ca l'ennuie pourtant ; car ses camarades embrassent et font l'amour avec des femmes, et lui, "elles ne veulent que se promener".

Dans le service, il est opposant vis à vis du personnel (surtout masculin : il ne considère pas les hommes comme soignants) essentiellement à l'occasion de son traitement. Il ne veut pas prendre son Nozinan 100 car "là-bas on ne lui en donnait qu'un 25".

Il fait souvent des crises de type hystérique (contacture, se tape la tête contre les murs).

Con lusion

Le cas de Mohamed I... est exemplaire : il démontre que la transplantation n'a joué qu'un rôle minime chez un homme dont la personnalité était pathologique avant l'émigration.

Mansouria, à la recherche de la féminité

Mansouria H..., 15 ans 1/2, est adressée par le médecin de ville en mars 1973 pour des "troubles du comportement avec hostilité envers l'entourage familial et scolaire,d'apparition brutale".

Au premier entretien, cette jeune fille aux longs cheveux noirs, élève de 3° C a un discours confus. Peu sûre des dates, elle se dit enceinte et aimée d'un algérien de son pays. Elle entend la nuit une voix d'homme de son pays qui lui demande si elle veut se marier. "Cette nuit l'homme dont je vous parle est venu et il a fait ça... il m'a brûlé au front, les cheveux,le nez et tout le corps : le monsieur était grand et il m'a demandé si je parlais français ou algérien... J'ai entendu mes dents qui commençaient à pousser". Elle a l'impression que les gens lui veulent du mal. Elle ajoute "j'ai un cou d'homme, ma mère m'a dit ça ; j'ai une voix d'homme ma mère m'a dit ça".

Elle extériorise donc dès l'entrée, des problèmes de femme. Qu'est ce qu'être femme en Algérie et en France ? Qu'est-ce qui est permis, qu'est ce qui ne l'est pas ?

Antécédents familiaux

Le père, homme de la quarantaine, de belle prestance, est arrivé en France en 1949. Sa femme et ses enfants ne sont arrivés qu'en 1961. Ils sont originaires de Nédroma (ville de l'Ouest Algérien, réputée conformiste et traditionnaliste). Le père a trouvé un emploi dans les travaux publics à Paris, puis en Alsace. Il était en Seine et Marne quand la famille est arrivée. Mansouria avait quatre ans.

La famille est installée au Havre depuis 1968. Ils habitent au premier étage, dans un groupe d'H.L.M. en face de la famille de Larbi Ch. (cas n°) l'appartement est très bien tenu.

La mère, 36 ans, est habillée à l'algérienne, elle reste à la maison.

Mansouria est la seconde de huit. L'ainé Abdelkrim, travaille actuellement à Rouen. Le dernier a neuf mois.

Antécédents personnels

Mansouria a fréquenté sans problème l'école primaire puis le CES jusqu'en 3° C.

Elle a été réglée à 12 ans.

Lorsque, en février 1973, elle prend un rouleau de ruban adhésif dans un supermarché. Elle ne le paye pas car elle est pressée.

Le père est convoqué peu après par la police... l'affaire est classée. Mais en retournant à l'école, Mansouria voit des policiers. Elle a peur. Elle rentre précipitamment à la maison. Depuis "elle n'est plus la même" ; elle ne mange plus, pleure, ne parle plus.

Un mois après le comportement est inchangé. Elle aurait dit à sa mère "je suis changée en dessous" et lui aurait affirmé qu'elle n'était plus vierge. La persistance de ses troubles amènent le père à venir avec Mansouria au centre Pierre Janet sur les conseil de médecin traitant.

On essaie de suivre Mansouria en cure ambulatoire. Il est difficile de se repérer dans son discours. C'est presque toujours le père seul qui l'accompagne lors des consultations.

Seule, Mansouria, explique "c'est parce que mes parents m'ont envoyé à l'école, jeune ;... et je comprend plus... j'ai mal au dos, j'ai mal partout dans mon corps... j'ai l'impression qu'un garçon me rend visite dans mon lit".

Le père doit interrompre son travail pour garder sa fille, la mère n'ayant aucune autorité sur elle. Cette situation ne pouvant se prolonger, Mansouria est admise en pédiatrie pour une semaine. Mais faute de place au service de psychiatrie infantile de Rouen elle doit être admise ensuite, en service de psychiatrie d'adulte.

A l'entrée, toujours délirante et hallucinée elle explique :"je vois toujours un chat ou un chien... j'ai toujours peur... je le vois d'un oeil" elle a peur de son oncle. Elle s'accroche au pantalon d'un infirmier. En voyant un vieux monsieur qui crie dans le pavillon, elle pense que c'est son grand-père transformé en chien. Elle-même répète souvent qu'elle ne veut pas devenir un chien.

On a vu que cette peur de se transformer en chien est dans la culture arabe l'expression d'une profonde indignité. Cette lycantropie a de plus une signification différente de la mythologie dans la mesure où en Algérie le chien est aussi considéré comme un animal lubrique toujours en rut. Mansouria exprime dans sa peur de se transformer en chien non seulement son indignité parce qu'elle a volé, mais aussi sa problèmatique sexuelle.

Effrayée en permanence, il est impossible de la laisser seule et il faut souvent plusieurs soignants pour parvenir à la rassurer. Elle raconte que son grand père est un dieu. Elle parle de la malédiction qu'il a proféré quand elle a commis son vol. Elle se croit condamnée à devenir un oiseau.

En balnéothérapie, elle n'a pas l'air de se rendre compte qu'elle est dans l'eau et dit qu'elle se sent voler. Mise à un traitement neuroleptique et tranquillisant elle se calme. Mais dans le pavillon elle vole différents objets:des cigarettes ou un briquet ; elle répète qu'elle ne veut pas devenir un chien.

Un jour elle donne des coups de pied dans une voiture immatriculée en Algérie.

Les parents viennent régulièrement la voir et s'inquiètent de savoir quel est le nom de cette maladie. Elle va en week-end dans sa famille au bout de quelques semaines. Ce congé sera prolongé jusqu'à la sortie définitive.

En septembre 1973, lors d'une visite à domicile de Larbi Ch., on rencontre le père de Mansouria dans la cour. Il nous propose de venir chez lui on voit Mansouria, assez éteinte, mais qui dit être heureuse. Elle ne va plus à l'école. Elle aide à la maison, et va chercher ses frères et soeurs à l'école. Elle fait de la couture dans un club le mercredi. Le père nous dit qu'en juillet 1973, après la sortie , un taleb est venu de Paris "il a fait de la fumée, a fait craquer des cailloux..."on n'en saura pas plus.

A la consultation en octobre, Mansouria est passive, sans ressorts elle n'a pas de projets personnels. Elle a un gros chicot dentaire et c'est la première chose qu'elle dit en arrivant (cf. en février "j'entends mes dents qui poussent"). Elle dort bien ; elle ne prend plus de médicaments.

Résumé et discussion

Mansouria, 15 ans 1/2, sans antécédents particuliers, élève de 3° C, à la suite d'un vol dans un supermarché et de la convocation du père par la police, a présenté brutalement une bouffée délirante à thème de transformation animale, de possession par un homme, avec angoise extrême devant tout personnage masculin autoritaire (la police, l'oncle, le grand-père, le "monsieur noir"), entrainant agitation, insomnie. Les symptomes disparaissent en deux mois ; mais il persiste des séquelles à type de passivité et d'aboulie.

Dans ce cas, il semble qu'il y ait éclosion délirante à partir du vol suivi de la convocation du père par la police. Le grand-père, chef de la famille l'a maudite. Et cette adolescente en proie à une difficile recherche d'un statut de femme s'est crue transformée en chien symbole maléfique et lubrique.

La stabilisation n'a pu se faire qu'au prix du refus de la scolarité ("l'école grande assimilatrice"), de la passivité et d'un retour au statut traditionnel de la femme algérienne.

Fatima, Lahcène et le clan Z...

Fatima

17 ans 1/2 est adressée le 6.3.1973 par le docteur L. médecin généraliste à la Mare Rouge "je vous adresse mademoiselle Fatima Z. pour qui le monde a basculé hier vers 17 heures 30 lorsqu'elle a vu son professeur rire d'elle dans la rue. Mademoiselle Z. a eu alors une crise de nerfs et s'est cognée la tête contre le trottoir. Depuis il parait exister une certaine désorientation".

Lors du premier entretien, elle signale qu'elle a déjà eu des crises de nerfs et que le docteur la suit "pour les nerfs" depuis janvier. Son discours tourne constamment autour de cette histoire de rire ; tout le monde rit d'elle, se moque d'elle (les filles de sa classe, son professeur de sport) sauf sa famille. Elle préfererait rester chez elle.

Lors de l'entretien son comportement parait très théatral et elle raconte avec beaucoup de complaisance ses crises et son "choc". Elle dit revoir sans arrêt ce "choc" et ça l'endort. Elle est venue expliquer son choc au pharmacien.

Antécédents

Elle est née en France, elle a toujours vécu au Havre, son père est en chomage, la mère reste à la maison avec les douze enfants.

Elle a eu une scolarité normale, mais depuis cette année, dans cette classe d'enseignement ménager, elle se sent nerveuse. Elle a arrêté d'y aller depuis une semaine pour des "examens pour les nerfs". ; Elle est réglée régulièrement depuis l'âge de 14 ans.

Une semaine après elle est amenée par sa soeur Malika (20 ans) Fatima parlait aux immeubles en les prenant pour des femmes. Elle rit continuellement ; elle se prend pour la Reine de la Mare Rouge ; par moment elle parait normale. Devant la persistance des symptomes on l'hospitalise le lendemain.

A l'entrée dans le pavillon les symptomes sont spectaculaires : Fatima va à droite à gauche, s'exclame devant un magazine car elle s'est reconnue sur la couverture. Elle s'accroche à la barbe d'un infirmier disant que c'est son fiancé. Elle se traine lentement par terre ou reste ensuite figée dans une attitude théatrale.

Elle dit qu'elle a mal à la tête, du mal à respirer ; elle se plaint de ne plus pouvoir manger "j'ai l'impression que je vais mourir,... j'ai une crise au coeur, mon coeur bat faiblement"; Elle parle d'un ton mourrant puis se lève et va dans la salle essayant d'aborder les hommes.

Elle est mise à un traitement neuroleptique avec prescription d'intraveineuse en cas de grand désordre du comportement. Deux jours après, le tableau est encore plus riche : elle se colle tout le temps aux infirmiers les appelant "Mohamed,mon chéri" fait des gamineries ; elle court hors du pavillon, prend un bain en fin d'après midi et reste deux heures dans la baignoire.

On est obligé de pratiquer une escalade médicamenteuse ; en effet, le pavillon est mixte et non fermé et le seuil de tolérance à ses excentricités baisse de jour en jour.

Le père venu en visite veut reprendre sa fille en disant que çà ne sert à rien qu'elle reste ici. Après discussion, on est d'accord à condition qu'elle revienne quelques jours après à la consultation. Elle sort donc, trois jours seulement après son admission.

Le samedi elle ne revient pas. On apprend par son oncle hospitalisé au pavillon voisin que la famille s'est adressée à un thérapeute algérien. On écrit au docteur L. médecin traitant.
"finalement, nous préférons qu'elle soit suivie en ambulatoire, comme le docteur T. (qui avait fait le premier entretien) l'avait conseillé au début, car elle a besoin d'être observée, le diagnostic n'étant pas encore évident. Il peut s'agir d'un mode d'entrée dans la schzophrénie, ou d'une névrose hystérique.

On n'a plus de nouvelles de Fatima, lorsque le 24 septembre 1973, Safia (F... son ...) nous apprend que Fatima s'est jettée par la fenêtre le 20 septembre 1973 et est morte sur le coup. Son oncle Lahcène, rencontré quelques jours après lors d'une de ses visites au centre, nous dit que c'est un accident. Mais à un autre médecin il annonce qu'il s'agit d'un suicide mais "sans importance pour la famille car il y a dix autres frères et soeurs".

Nassria

Une soeur Nassria est d'ailleurs connue du centre. Née en 1959, elle est signalée en 1966 par la psychologue scolaire en 1966.

Elle indique que"Nassria a un comportement "bizarre" elle parle bien, a le regard vif et un petit air malicieux, elle ne pense qu'à s'amuser. Son âge mental est de 4 ans 2 mois, son âge réel 6 ans ; débilité mentale. QI = 60 ; niveau sujet à fluctuations selon le moment de la passation, en raison de l'attitude ludique de la fillette".

Elle proposait l'entrée I.M.P. ; mais il n'y a pas eu de suite.

Ghamel

Un frère, né en 61 est proposé en 71 pour entrer à l'I.M.E. Jules Guesde.

Il n'y a pas d'autre renseignement dans le dossier que cette notation : "le père accepte tout ce que l'on veut" et un certificat médical indiquant que Ghamel présente une "débilité mentale".

Lahcène Z.

L'oncle de Fatima, en revanche est très connu au centre Pierre Janet. Sa première hospitalisation au centre date d'aout 1972.

Mais en 1972, il a déjà été hospitalisé quatre fois dans différentes salles de médecine et à la salle Pinel du centre hospitalier du Havre, à la suite semble-t-il d'épisodes d'agressivité.

Son frère l'amène début aout 72 car Lahcène a absorbé une grande quantité d'hypnotiques (Isonox).

Lahcène est un grand garçon brun de 23 ans. Son père est décédé en Algérie en 1951. Les deux soeurs ainées ont émigré les premières en France (on ne sait pas dans quelles circonstances) en 1954, et ont fait venir ensuite toute la famille. Lahcène a cinq ans, lorsqu'il arrive en Havre. Il va à l'école jusqu'à 14 ans : "tout marchait bien". Son changement de comportement semble se situer vers 14 ans, au moment de la mise au travail "il faisait des blagues de gosse".

A 16 ans, son frère le fait embaucher dans son entreprise ; mais là encore le comportement de Lahcène est difficile : batailles, fugues, vagabondages empêchant toute stabilité professionnelle.

A sa première hospitalisation au centre Pierre Janet, on note que Lahcène contient mal son agressivité, surtout à l'égard de son frère, qu'il parait suggestible que son discours est décousu et plein de contradictions. Il provoque de nombreux incidents dans le pavillon. Il fugue, il revient, demande à être dedans quand il est dehors et à sortir quand il est hospitalisé.

Il est de nouveau admis en octobre 1972 car il aurait menacé de tuer sa nièce (Fatima ? on ne sait pas laquelle), d'incendier la maison et il aurait encore avalé une grande quantité d'hypnotiques. Il fugue souvent et doit être à chaque fois réhospitalisé à la suite d'intoxication aux hypnotiques. On lui propose l'admission à l'hopital de jour et des visites à domicile en cas de besoin. Le traitement médicamenteux est maintenant à base de neuroleptiques retard.

La coopération avec la famille Z. est difficile car les frères et soeurs n'amènent Lahcène que lors d'épisodes conflictuels violents et ne veulent pas qu'il se soigne entre temps. La relation avec la mère est ambivalente : elle ne veut pas se passer de lui et le rejette constamment.

Il est réhospitalisé au pavillon en février 73 à la suite d'absorption d'hypnotiques. A l'entrée on note un état confuso-onirique avec revendication stéréotypée visqueuse.

C'est lors de ce séjour, avant l'endormissement que Lahcène Z. confie qu'il pense à son père mort. Il approuve quand on lui demande s'il veut le remplacer à la maison. On note qu'il porte sur sa poitrine un talisman : (sachet brodé) "c'est pour ne pas avoir peur la nuit... des diables" les diables (djinns ou djennoun) vont le punir ; ils le persécutent, le piquent dans la poitrine. "j'ai été méchant... avec ma mère". Trois jours après il dit à nouveau que les diables ne l'aiment pas, "ils veulent me tuer, ils m'accusent de tuer les gens... je n'ai fait de mal à personne". Il sort une semaine après,disant qi'il va être soigné par un sorcier.

Chez cet homme de 34 ans, arrivé en France à l'âge de 4 ans, nombreuses admissions en milieu psychiatrique à partir de 18 ans. Les diagnostics ont varié :
" troubles du comportement et du caractère avec immaturité psycho-affective". "Troubles du caractère et du comportement chez un déséquilibré. Utilisation anarchique des traitements hypnotiques prescrits".
"troubles confuso-oniriques occasionnés par une absorption excessive d'hypnotiques"
"confusion mentale avec fabulation, onirisme et troubles de l'adaptation sociale".

Résumé et discussion

Le clan Z. comporte trois ou quatre grandes familles, originaires de la même région d'Algérie et qui ont émigré en France vers 1954. Deux membres de ces familles, l'oncle Lahcène 23 ans et la nièce Fatima 17 ans ont nécessité le recours des services de psychiatrie.

1° Fatima, née en France, à 17 ans voit soudainement son professeur rire d'elle dans la rue. "le monde bascule" alors à ce moment-là a-t-elle vécu cet évènement comme une invite sexuelle ou comme un rejet parce qu'elle est algérienne ?

Les troubles qui s'ensuivent font beaucoup plus penser à une problèmatique sexuelle qu'à un syndrome de persécution. Lors des entretiens les médecins qui la voient songent à une névrose hystérique devant la théatralité, la complaisance, le désir de séduire.

Lors de ses trois jours d'hospitalisation, en revanche, le comportement évoque plutôt un état maniaque, et l'on écrit au médecin traitant que les thèmes du discours de Fatima font redouter une entrée dans la schizophrénie.

La famille,de toute façon,voit que la prise en charge psychiatrique ne semble pas faire céder les troubles et préfère s'adresser à un thérapeute culturellement plus proche de Fatima.

Mais six mois après on apprend qu'elle est morte à la suite de d'une défenestration. On ne sait pas dans quelles circonstances s'est produit ce drame, mais on peut penser que, si une collaboration plus ouverte s'était effectuée entre les représentants de la médecine occidentale et le thérapeute traditionnel, Fatima aurait pu trouver une issue moins tragique pour combler la béance existant entre ses deux vécus culturels.

2° Lahcène, lui, joue sur tous les tableaux ; il utilise le thérapeute algérien et les structures psychiatriques. Il passe allègrement de l'un à l'autre, mais a mis dix ans pour se fixer. Il a maintenant un statut de marginal, d'irresponsable qui est comme on l'a vu le statut habituel en Algérie de ceux qui sont trop souvent l'occasion de troubles du comportement. Grâce à une prise en charge souple, on a évité une chronicisation dans les services de psychiatrie.

LA TRIPLE INFIRMITE D'ETRE FEMME, ALGERIENNE, MALADE MENTALE

S A F I A F...

Safia F. née en 1948 près d'Oran est hospitalisée au centre Pierre Janet la première fois en mai 1972. On apprend que c'est sa 17e hospitalisation en quatre ans au Havre (dans des services de médecine où à la salle Pinel) et qu'elle a été hospitalisée cinq fois à l'hopital départemental de Sotteville les Rouen. Toutes ces admissions ont été motivées par des "crises". A Sotteville, en 1968, le médecin notait :

"Il s'agit d'une débile profonde qui n'a jamais été testée ici, mais j'estime son Q.I. aux environs de 50. Depuis six mois, avant son hospitalisation, elle présentait des troubles caractériels et délirants avec sensations cénésthésiques : algies diffuses, maux de tête ; elle entendait

des voix commentant ses actes, lui donnant des ordres. Elle avait surtout l'impression de voir constamment par la fenêtre un ami de rencontre qui lui a fait un enfant. Elle pense que cet ami la recherche pour lui faire du mal. Elle a d'ailleurs quitté cet ami pour des motifs obscurs et probablement sous l'incitation des parents. Dans le service, elle a été calme, apragmatique, capable de colères violentes, mais rares quand elle était contrariée".

Elle a quatre frères et une soeur ; elle est la seconde ; le frère ainé est marié et habite en ville. Les autres (le dernier a sept ans) vivent dans un H.L.M. du quartier de la Mare Rouge. Vit aussi à la maison, Djamila la fille de SAFIA qui a six ans. Djamila est élevée par sa grand-mère ; elle l'appelle "maman" et s'adresse à sa mère en lui disant "Safia".

On n'a jamais pu connaitre lors des entretiens avec la mère et Safia les antécédents de la famille. On ne sait pas quand ils sont arrivés en France. On n'a jamais vu le père ; il aurait 60 ans, il est chomeur.

C'est le mère le personnage principal de la maison, elle s'occupe de tout, de l'éducation de ses enfants et de sa petite fille, des papiers pour l'administration et de Safia ; c'est toujours la mère qui l'amène quand ça ne va pas : Safia s'est bagarrée avec son grand frère (trois points de suture) a jeté une casserole au dernier, veut sortir avec des hommes, se plaint de mal à la tête et à l'estomac : tels sont les principaux motifs des demandes d'hospitalisation. On les voit à peu près chaque mois à la suite d'une "crise".

Finalement on met au point un traitement par neuroleptique retard avec séjour à l'hopital de jour, un jour par mois. Malgré cela Safia est hospitalisée à Pierre Janet une seconde fois en octobre 1972, puis en mai 1973.

Pendant ces séjours, elle ne fait pas grand chose, ne fréquente pas les ateliers. Elle parait très attirée par les hommes. Elle nous dit qu'elle a été mariée à l'algérienne il y a six anx et que son mari est parti six mois après le mariage, la laissant enceinte.

Elle veut toujours sortir se promener. En ville, même accompagnée, elle tente de raccoler des hommes, ou veut se faire payer un café ou des objets. Elle demande souvent de l'argent à tout le monde.

Elle est hantée par un éventuel retard de règles. Elle croit toujours qu'elle va être enceinte et l'on a du mal à connaître exactement la date de ses règles. Un TBG fait en 73 est négatif. On lui explique comment prendre la pilule, mais trois mois après on ne sait pas combien elle en a pris.

Sa mère nous demande souvent de "l'enfermer à vie". Elle est "méchante, elle cherche les hommes". Sa mère la suit partout. Safia ne peut aller et venir seule à l'hôpital de jour. De fait, on apprend qu'elle ne rentre souvent à la maison qu'à 21 heures et plus.

Lors des visites à domicile, on s'aperçoit qu'elle ne fait rien à la maison mais qu'aussi on ne la laisse rien faire. C'est exactement le statut décrit plus haut de la femme non-sujet, qu'on traite comme un enfant.

On pensait donc avoir trouvé une formule qui permette la stabilisation (un jour par mois à l'hôpital de jour) lorsque le 24.9.73 on apprend que Safia a sauté par la fenêtre du 5e étage. Elle est en chirurgie, paraplégique avec des fractures multiples (notamment du bassin). Elle nous dit qu'elle ne sait pas pourquoi elle a fait cela. Mais, on apprend par une infirmière qu'il y a trois jours elle est venue à l'hôpital de jour dire que Fatima Z... qui est non seulement une amie, mais une cousine, originaire du même village que la mère, venait de se jeter par la fenêtre. Safia aurait dit "moi, je ne ferai jamais ça". Mais trois jours plus tard, elle sautait. Depuis, elle a été amputée à la suite d'une gangrène gazeuse . On va la transférer dans un service de réadaptation fonctionnelle.

Elle est ainsi "enfermée à vie" dans un statut de "vraie" malade... Elle a vraiment maintenant besoin de sa mère, elle est vraiment dépendante. Elle n'ira plus courir les garçons. Tragique destin que cette réalisation du désir de la mère.

Larbi et son fils El Aziz

Larbi

Monsieur Larbi Ch. né le 26 octobre 1927 en Algérie est un ancien harki, actuellement de nationalité française. C'est en juillet 1965

qu'il est adressé pour la première fois au service social du dispensaire d'hygiène mentale du Havre : Monsieur Ch. demande d'une part, de récupérer sa carte d'identité qui serait restée à l'hôpital, et d'autre part, qu'on lui donne des nouvelles de sa femme et de ses enfants qui tous avaient dû être hospitalisés.

Il a une profession de balayeur à la ville du Havre ; on a de bons renseignements sur sa femme mais "elle ne sait pas un mot de français". A cette époque, il dit avoir 7 enfants plus un en attente ; (en fait il en a huit et c'est le neuvième qui est attendu).

Il a été hospitalisé pour un délire avec hallucinations (réglement de comptes, il réclamait des millions). Madame Ch. a été adressée le 6 juin à la maternité, étant enceinte de six mois puis transférée à Mont Saint Aignan. Les enfants ont été mis d'abord au foyer de l'hôpital puis confiés à l'Aide à l'Enfance. Depuis le 9juillet, les 2 aînés ont été envoyés dans une colonie sanitaire à Froberville.

Il était sergent de l'armée française ; blessé pendant la guerre d'Algérie puis réformé. Il aurait droit à une pension mais ne l'a pas touchée. Il parait dépassé par les événements.

De février 1966 à avril 1966 : second séjour à l'hôpital psychiatrique départemental de Sotteville ; "il s'agit d'un éthylique qui a présenté;syndrome hallucinatoire, auditif, avec idées de persécution (entendrait des menaces de mort, des accusations de vol, etc...)" Il a eu le même traitement à la sortie qu'en 1965.

A cette même date, Madame Ch. est hospitaliiée pour un goître ; elle ne peut rentrer à la maison car son mari a emporté la clé du domicile à l'hôpital psychiatrique. Elle dit à l'assistante sociale que son mari est très dangereux, qu'il la menace d'un couteau. De plus, il aurait emporté 80 000 F. Puis, madame M. assistante sociale de l'Amitié Nord Africaine adresse Madame Ch.,enceinte, à la maison maternelle de Mont Saint Aignan. Les enfants aînés sont à Froberville, les derniers à la crêche de l'hôpital. Larbi Ch. sort de l'hôpital psychiatrique en mars 1966. Il reprend son travail en huin 66.

Le 28.1.67 troisième hospitalisation à Sotteville : "rechute semble-t-il liée à la boisson ; avait battu sa femme". Celle-ci attend le 11e enfant. "Les époux Ch. demandent qu'on les aide à limiter les naissances" . On prescrit la pilule.

En juin 67, on apprend qu'il est de nouveau hospitalisé salle Pinel, puis transféré à l'hôpital psychiatrique de Sotteville ; il sort en Août, Madame Ch. lui reproche violemment ses grossesses.

A la suite du signalement de l'assistante sociale de secteur indiquant que Monsieur Ch. se remet à boire et frappe sa femme, et devant son refus de venir à la consultation, le 5.1.68, le médecin du dispensaire se rend à domicile et persuade Monsieur Ch. de se faire hospitaliser ; il est admis à Sotteville (5e hospitalisation).

Le 28.2.68, la douzième grossesse de Mme Ch. est confirmée. Monsieur Ch. sort de l'hôpital psychiatrique de Sotteville. Il prend contact avec Monsieur L. des anciens alcooliques.

Le 1er octobre 68, Monsieur Ch. est admis à l'hôpital de jour du centre Pierre Janet.

En Mars 69, il rechute : "état délirant de persécution avec dépression réactionnelle". Il est adressé à l'hôpital psychiatrique de Sotteville ; on met au point un traitement par neuroleptiques-retard afin de pallier l'irrégularité des prises médicamenteuses (sixième hospitalisation). Il réintégre en juin 69 l'hôpital de jour ; mais il vient irrégulièrement. Il ne fait rien dans les ateliers. Il parle peu aux autres. Il dit se sentir rejeté du fait de la différence de races. Au club, il reste assis sur une banquette en regardant les autres. A la réunion de groupe, il a expliqué sa situation. Il ne peut retourner en Algérie car il était dans l'armée française.

En Octobre 69, il a un choc en apprenant qu'il est mis sous tutelle, il réalise qu'il sera privé des allocations familiales, et que sa pension d'invalidité sera très basse. Il tente de multiplier les démarches pour essayer d'échapper pratiquement au contrôle de la tutrice.

La tutrice persuade Monsieur Ch. d'aller se faire désintoxiquer. Il va en novembre 69 à l'hôpital psychiatrique de Sotteville. Lettre de l'interne de garde ; " Monsieur Ch. désirait une cure de désintoxication ; celle-ci me parait bien peu efficace :
étant donné la compréhension bien simple qu'il a de celle-ci (la cure arrêtant de boire en quelque sorte à sa place)
et il s'est avéré qu'il avait un fort désir de rester parmi nous, se mettre à l'abri des tracasseries familiales et aussi du souci que représente pour lui le fait de ne plus toucher son argent directement. Je lui ai

conseillé de commencer par essayer de cesser de boire lui-même. Je vous le renvoie donc ..."

Monsieur Ch. a été très courroucé d'avoir été refoulé de Sotteville. Il dit que l'infirmier l'a refusé, car lui (Monsieur Ch.), avait tué un membre de sa famille pendant la guerre.

Il fréquente toujours irrégulièrement l'hôpital de jour, donnant le plus souvent comme excuse à ses absences qu'il a des papiers à régler. Mais il est beaucoup plus à l'aise dans les réunions, il parle beaucoup et devient populaire.

Le 6.2.70, à la réunion de groupe "il parle du mariage de sa fille aînée (15 ans $\frac{1}{2}$) le mariage aurait lieu à la fin de l'année. Monsieur Ch. achète trousseau et bijoux, le fiancé paye le repas de noces.

On apprend un mois après que Monsieur Ch. a de gros ennuis avec la brigade des mineurs parce qu'il voulait marier sa fille aînée et elle ne voulait pas. Il doit rendre l'argent des fiançailles à la famille du fiancé.

Le 27.3.70 Monsieur Ch. reprend son travail. Il en a assez de ne pas avoir d'argent.

Le 9.9.70, Monsieur Ch. revient à l'hôpital de jour. On note qu'il n'est plus suivi par une assistante sociale (le dossier social ne dit plus rien à partir de 1970). Monsieur Ch. bénéficie d'une pension d'invalidité de 2e catégorie en mai 71.

Il fréquente toujours l'hôpital de jour, mais irrégulièrement. Il se plaint d'impuissance.

Il est à l'Espéral et mis sous neuroleptique-retard.

El Aziz

En 1970, alors qu'il était à 10 ans au C.P. est signalé à la psychologue scolaire.

A la NEMI, il a un niveau de 5ans, 5 avec QI de 52 ; aux cubes de Kohs un âge mental inférieur à 5 ans. La psychologue note que l'enfant est craintif, il manque de confiance en soi. Elle conclut "débilité moyenne", et conseille "classe de perfectionnement ou mieux institut médico-éducatif".

En 71, il est en classe de perfectionnement.
il lit les syllabes et quelques mots, surtout globalement,
il décompose les nombres jusqu'à 10,
il a des difficultés de classement (voit difficilement les semblables)
et a une mauvaise coordination des mouvements.

"Il est très calme, solitaire et renfermé ; il parle très peu ; indifférent semble-t-il à tout, il a peu de relations avec ses camarades. Le directeur de la classe de perfectionnement indique que El Aziz, "étant donné son Q.I. profiterait certainement d'un séjour en I.M.P."

Antécédents

El Aziz est né en Algérie en 1960. Il a marché à 1 an $\frac{1}{2}$.

La famille est arrivée en France en 1963 avec 7 enfants. A l'arrivée la situation a été difficile ; il n'y avait pas de logement libre tout de suite. Tous les enfants ont alors été placés quinze jours à la crêche de l'hôpital en attendant le logement.

El Aziz a été envoyé ensuite directement au préventorium d'Héricourt en Caux. Il y est resté 2 ans de 1964 à 1966, puis placé en aérium.

Quand tous les enfants ont été placés au"Tilleul" en 67, puis de septembre 1970 à janvier 1971, c'est El Aziz qui a supporté le plus mal la séparation.

En octobre 71, El Aziz est admis à l'I.M.P. Jules Guesde. Lors d'une réunion de synthèse réunissant tous les travailleurs sociaux s'occupant de la famille Ch. :
- Mlle D. assistante sociale, déjà citée
- Mlle L. " " du centre Pierre Janet
- l'infirmière qui s'occupe de M. Ch. à l'hôpital de jour
- la tutrice Mme P.
- l'éducateur de l'I.M.P. qui s'occupe d'El Aziz
- le médecin de l'hôpital de jour,

On a tenté de faire prendre conscience aux travailleurs sociaux, et à la tutrice en particulier, combien Monsieur Ch. se sentait castré et infantilisé par toutes les mesures qui avaient amené à instituer une tutelle. Son épouse le menace constamment de divorcer d'après les assistantes sociales. Ceux qui voient Larbi à l'hôpital de jour font remarquer qu'il n'a plus que sa pension militaire et qu'étant maintenant en invalidité son rôle masculin est quasi nul.

L'éducateur d'El Aziz propose alors pour le valoriser de donner à Monsieur Ch. des leçons de conduite (car bien que ne sachant pas lire, il peut essayer d'avoir son permis).

On dit à la tutrice de tenter de donner l'argent du loyer à Larbi pour qu'il soit responsable du logement. Elle parait réticente.

En 1973, Larbi fréquente toujours l'hôpital de jour ; il n'a pas passé son permis de conduire,mais a demandé à reprendre un emploi. En octobre, il a demandé un mois de congé pendant le ramadan "c'est ma femme qui fait le jeûne et moi je dois aider à la maison".

Bouziane, ses femmes et ses enfants

La famille Zeg... est arrivée au Havre en janvier 70, venant de Nanterre. Il s'agit d'une famille compliquée : le père Bouziane est né en 1926, près de Nédroma (Souhlia). Il a deux enfants,Ghaouti né en 1953 et Amara née en 1955,avec Yamina L... décédée en 1957. Remarié en 1958 avec Halima D., originaire du même village, il en a 5 enfants : Omar né en 58 en Algérie, Zobir né en 59 à Nanterre, Abdelkader, Rachida et Djamila nés à Nanterre.

Bouziane

Il a été hospitalisé en 1958 à l'hôpital psychiatrique de Villejuif. Certificat immédiat du 27.11.68.

"Algérien bien inséré en France depuis 1947. On extériorise difficilement des idées délirantes de jalousie et de persécution apparues il y a quelques mois. Les troubles du comportement à type de violence qui ont motivé le placement sont niés, de même que l'alcoolisme. Niveau très frustre, réticence, perpléxité anxieuse ; à observer".
Certificat de quinzaine du 12.12.68. :

"Comportement calme et adapté dans le service. Conviction absolue de l'épisode oniroïde qui a motivé le placement. Les idées délirantes de jalousie ne sont pas accessibles à la critique. A maintenir."
Certificat de sortie du 31.10.69. :

"Disparition des idées délirantes de jalousie et de persécution depuis plusieurs mois. Est allé passer un mois en famille, s'est montré calme, prenant ses médicaments, et d'un commerce agréable.

Accepte les conditions de la sortie : sobriété, travail régulier, discipline de traitement. De toutes façons, la sortie peut être accordée.

Observation :

"Marié depuis 1960 ; habite dans le bidonville depuis 2 ans avec femme et 7 enfants ; une seule pièce. Epouse "travaille à la maison"; enfants à l'école. Vient du Havre où il travaillait comme maçon depuis 1955. Sa femme meurt d'un néo en 67 au Havre. Vient à Paris "parce qu'il fallait changer". Repart en Algérie avec ses enfants. S'y remarie avec une femme de son village , en 1968 revient à Paris.

Il parait "abruti, avachi" il ne travaille pas.

Mme Halima Z. sa seconde femme est hospitalisée à l'hôpital psychiatrique de Villejuif en janvier 1970 pour une psycho-névrose obsessionnelle.

En janvier 70, Monsieur Bouziane Zeg. se présente à la consultation. On note qu'il parait présenter des idées de jalousie , qu'il est bradypsychique et qu'il est de niveau sans doute médiocre.

A ce moment donc :
Le père, en arrêt de travail est suivi au centre Pierre Janet
La seconde épouse est hospitalisée à l'hôpital psychiatrique de Villejuif
Les enfants du premier mariage ; Ghaouti, 17 ans, est au foyer de Beuzevillette,
Amara, 15 ans, chez les soeurs à Gruchet le Vallasse,
Les enfants su second mariage : Omar est avec le père, Zabir, 11ans, est au centrehospitalier du Havre, Abdelkader et Rachida sont avec le père, Djamila, 3 ans, à l'Aide à l'Enfance.

En deux ans, sur le plan médical, on ne note que des symptomes pauvres et stéréotypés : plaintes de type somatique, aboulies, et apragmatisme. On ne met à jour aucune idée délirante. Il extériorise vis à vis de sa femme un certain nombre de récriminations qui paraissent relativement justifiées, dans la mesure où elle semble présenter un syndrome obsessionnel. On prescrit des arrêts de travail ce qui conduit à une expertise médicale par la Sécurité Sociale.

Il entre en 1972 à l'hôpital de jour. Le traitement médicamenteux est à base de neuroleptiques à doses faibles.

La prise en charge infirmière se révèle laborieuse. De contacts difficiles, opposants passivement à toutes les propositions qui peuvent lui être faites, parlant fort peu, il ne participe à aucune activité. Les symptomes semblent s'aggraver à chaque fois qu'il est question de sortie.

La famille

C'est à travers le dossier social qu'on se rend mieux compte de la complexité de la situation de cette famille dont les moments de déséquilibres s'appellent tantôt Bouziane, tantôt Halima, tantôt Ghaouti, tantôt Amara, souvent enfin le petit Zabir.

En septembre 7o, Madame Halima Z. quitte le foyer familial. Les enfants sont placés : Amara à Gruchet, Ghaouti est apprenti ajusteur, Zabir au service de neuro-psychiatrie à Rouen, les 4 derniers à l'aérium du Tilleul. Leur mère les en retirera pour les emmener avec elle en Algérie.

En juillet 71, Monsieur Z. revient d'un voyage en Algérie avec une 3e épouse. Il se plaint toujours de troubles somatiques. En invalidité, il n'a plus aucun enfant avec lui : Amara est toujours chez les soeurs à Gruchet le Vallasse, Ghaouti à la prison de Fleury-Mérogis, les plus jeunes enfants avec leur mère en Algérie, et Zabir au centre de psychiatrie infantile.

Zabir

Est né en 1959 à Nanterre : C'est le second enfant du 2e mariage de Monsieur Bouziane Zeg. qui avait déjà eu 2 enfants avec sa première épouse décédée. On n'a pas de renseignements sur son état avant qu'il n'arrive au Havre en 1970, à l'âge de 11 ans. A l'arrivée, les conditions de logement et de ressources étaient catastrophiques et il est placé au Centre hospitalier du Havre, puis transféré au bout de 10 jours au pavillon Jean Itard du centre de psychiatrie infantile de Sotteville les Rouen. On y note : "retard intellectuel et absence de langage, instabilité motrice. Fuite de l'attention. Dispersion des actes. Tendance autistique auvec retrait dans une activité motrice qui lui permet d'échapper au réel. Il ne semble pas vouloir avoir de contacts véritables avec les objets qu'il manipule mais rejette aussitôt. Au total : état déficitaire. Suspicion d'un état psychotique sous-jacent ".

Sur le plan somatique on note :

"développement staturo-pondéral harmonieux. Strabisme interne à gauche.

A la radio du crâne microcéphalie et bradycéphalie. Hypodéveloppement frontal. Ancrage postérieur du massif maxilaire avec dysharmonie faciale".

Bien qu'un placement nourricier ait été préconisé dès l'entrée, deux ans après, il est toujours hospitalisé ; en janvier 73 un examen psychologique est pratiqué :

"Il s'agit d'un enfant pratiquement intestable, fort peu motivé pour le matériel proposé (Borel Maisonny). Dans la boite de jouets, il saisit la poupée et la manipule, puis la voiture à laquelle il enlève les pneus. Le seul autre matériel du test qui l'intéressera sera le timbre, la crécelle et le criquet. Pour les deux premiers, il les utilise très correctement après une démonstration puis les repose. Il tentera de se servir du criquet sans succès.

"Cet ensemble donnerait un niveau mental de trois ans".

"Avec un matériel totalement différent, non standardisé mais qui éveille un écho chez lui, Zobir est capable de fixer son attention, de ne plus se disperser. Il s'agit ici d'une remorque de camion sans roues, qu'il trouve dans un placard, il l'adapte parfaitement aux essieux; tout ceci sans intervention de ma part.

Il apparait que dans le groupe des enfants, avec les éducateurs, ce sont toujours des voitures et des roues qui l'intéressent. Il fait, par exemlle, des constructions en légo ressemblant à une voiture... Aucune verbalisation durant la durée de l'examen, mais une certaine compréhension de consignes simples (mets la poupée dans le camion).

"En conclusion : il s'agit d'un enfant dont le déficit est important , mais chez qui des possibilités d'évolution sont certaines avec un matériel approprié à son désir. Il n'apparait pas actuellement qu'un processus psychotique ou autistique soit au premier plan de son évolution, dominée par la notion de débilité sans troubles associés importants". P.A. psychologue.

On reste confondu devant les dernières phrases de cet examen manifestement en contradiction avec tout ce qui avait été exposé auparavant. Peut-être pensait-on par cette phrase faciliter son admission en I.M.P. ?

Cependant, l'équipe de l'I.M.E. Jules Guesde accepte de le prendre à l'essai en mars 1973. Il y reste une semaine. Il doit être réadmis en service de psychiatrie infantile après cet essai, des fugues fréquentes nécessitant la présence constante d'un éducateur près de lui.

Résumé et discussion

Il s'agit d'une famille très pathologique. Il faut noter :
1) la mauvaise qualité de l'accueil de la famille et les très mauvaises conditions sociales dès l'arrivée au Havre (père sortant de l'hôpital psychiatrique avec 7 enfants dont une des mères est décédée, l'autre hospitalisée en milieu psychiatrique pour névrose obsessionnelle).

2) le rejet par les soignants du père qui profite manifestement des bénéfices secondaires dûs aux malades en France, entrainant une extrême passivité et une grande dépendance à l'égard des services sociaux.

3) l'aggravation probable de la pathologie familiale par le mélange des deux cultures et l'exploitation dans chacune, de ce qui est le plus avantageux pour le sujet, avec, comme conséquence, l'ignorance d'une certaine loi (déliquance de Ghaouti).

4) la cause manifestement familiale et sociale de l'arriération - psychose de Zobir.

Lahcène T., ou le corps comme appel

Lahcène T., 27 ans, est un homme d'allure sportive, les cheveux coupés en brosse, d'aspect européen. Il vient consulter au Centre Pierre Janet en octobre 1972 pour asthénie, aboulie, plaintes somatiques centrées sur la sphère uro-génitale.

Antécédents

Il est originaire d'Aïn Azel (près de Sétif) où il est né en 1944. Son père était dans l'armée française : il a été tué pendant la guerre d'Algérie en 1959.

Lahcène émigre en France en 1962, sans doute à la suite de menaces de représailles de ses compatriotes (il n'en a jamais parlé ouvertement, mais il le laisse entendre). Il est employé dans une entreprise de peinture et travaille dans la région de l'Est. Il repart en Algérie vers 1965 pour se marier avec une femme originaire de son village, puis retourne en France. Il aura deux enfants en 1966 et 1968 conçus pendant ses congés dans son pays.

En janvier 1968, à la suite du conseil de son médecin, il se fait opérer d'une hernie inguinale à Haguenau. Une deuxième intervention est rendue nécessaire pour rupture des sutures, semble-t-il. A la suite de ces interventions, il se plaint de troubles de la mémoire ; il a l'impression que sa tête est vide ; il se plaint de douleurs dans l'aine, de troubles urinaires, d'impuissance ; c'est alors qu'il envoie des menaces au chirurgien qui l'a opéré, et tente de l'agresser. Il est envoyé à l'hôpital psychiatrique de Stephansfeld puis dans le service de psychiatrie de Strasbourg.

L'entreprise décide de l'employer dans son usine du Havre. A cette époque, il habite le foyer de la SONACOTRA, où il apprend à lire et à écrire. Après un mois de congé en Algérie, il revient aggravé. Son état mental était beaucoup plus satisfaisant là-bas.

En France, il fait des cauchemars, il se plaint constamment à des médecins de ville qui l'hospitalisent dans des services de médecine et prescrivent des arrêts de travail. Il entre, en 1972, à l'hôpital de jour : il y est très à l'aise, ayant des activités sportives importantes. Mais dès qu'il est à l'extérieur, ses angoisses et ses préoccupations somatiques redeviennent intenses. ("je ne sens plus mes bras, j'ai mal à la tête, j'ai toujours chaud, je pisse du sable, j'ai des urines blanches comme le lait, je n'arrive pas à marcher, j'ai mal aux testicules"). Ses rêves entraînent une insomnie : des gens lui tirent dessus, des voitures foncent sur lui ; des gens lui disent "travaille, travaille sinon on tire sur toi".

Il passe deux mois pendant l'été en Algérie, à cette occasion il voit un médecin algérien à Sétif, qui nous écrit : "lors des efforts de défécation, Monsieur T. présente spontanément une émission de sperme. D'autre part, lors des rapports sexuels, il présente une asthénie intense, et avant le même le coït, il y a le même phénomène que précédemment, c'est-à-dire toujours l'émission de sperme, qu'il décrit très fluide".

Lorsqu'il revient à l'hôpital de jour en novembre 1972 (car il n'a toujours pas repris son travail) sa thymie parait meilleure, mais très vite il se plaint à nouveau de troubles uro-génitaux qui lui donnent envie de mourir (dysurie, polyurie, impuissance, douleur à l'érection, prurit à l'intérieur de la verge). Les examens pratiqués ne montrent pas d'anomalies si ce n'est une spermatorrhée. L'éruption au niveau de la face interne des cuisses est qualifiée par le dermatologue "d'eczéma nerveux lichenifié par grattage".

Ses plaintes somatiques n'empêchent pas l'expression verbale d'idées de persécution, de ruine, d'incurabilité : "les gens me regardent parce que j'ai fait mal ... si on fait une faute, ils rigolent".

En janvier 73 lors d'un entretien avec une infirmière il sort brusquement une corde de sa poche et se la passe autour du cou. Il est admis alors au pavillon où il est mis sous perfusion d'anti-dépresseur, puis est suivi en consultation. Il est toujours en arrêt de travail et ne touche que ses indemnités journalières. Il habite la même chambre qu'un de ses amis algériens dans un foyer d'accueil.

En mars 73 il se fait hospitaliser en médecine pour hématurie dit-il, puis à nouveau en juin 73.

Entre temps on s'est préoccupé de le faire bénéficier d'une pension d'invalidité qu'il pourra toucher en Algérie.

Il part dans son pays en juillet 73 et il nous écrit que tout va bien. Depuis, bien qu'on lui ait demandé de dire s'il comptait rester définitivement ou revenir en France, on n'a plus de nouvelles.

Résumé et discussion

Homme de 27 ans, sportif, arrivé en France en 1962, seul, à la suite semble-t-il de représailles exercées contre sa famille car son père était dans l'armée française. Les troubles d'allure mélancolique et hypocondriaque sont mis à jour à la suite d'une double intervention chirurgicale pour cure d'hernie inguinale, en 1968. Depuis cette date, arrêts de travail et nombreux séjours en médecine et psychiatrie. Les troubles cèdent lorsqu'il retourne en Algérie, mais l'impuissance et l'éjaculation précoce persistent.

Dans ce cas, ce n'est pas tant l'immigration qui a contribué à l'éclosion des troubles, qu'une intervention sur le corps, mal préparée

et mal comprise. Comme chez beaucoup d'hommes dont les connaissances anatomiques sont réduites, la cure de hernie inguinale a entrainé non seulement de très nombreux troubles uro-génitaux, mais des idées mélancoliques où dominent la crainte de persécution, de réglements de comptes, de moqueries. Lahcène a révèlé lors d'un entretien que ses cauchemars avaient un rapport avec ce qu'il avait vécu quand il était tout petit en Algérie, mais on n'en saura pas plus.

Tous ses troubles qui ont eu pour origine un traumatisme somatique de la sphère uro-génitale, ont donc eu une expression le plus souvent somatique (car il faut répondre à ces médecins européens par là où ils m'ont agressé) mais aussi verbalisée car ce traumatisme vécu comme une castration a présenté une structure analogue à une expérience infantile particulièrement douloureuse.

Saïd B. ou la maladie mentale comme excès de culture

Monsieur Saïd B. , 32 ans, grand homme aux cheveux à l'afro, originaire de Constantine est admis au centre Pierre Janet le 20 .9.73, amené par l'antenne mobile car il a fait une tentative de suicide (plaie au pli du coude) au foyer de la SONACOTRA. A l'entrée, il est agité puis après injection de neuroleptiques parle : il est triste, pense à "quelque chose " depuis 2 mois ½. En effet, en juillet, la femme française avec qui il vivait l'a quitté. Ses parents n'auraient pas accepté cette liaison avec un algérien. Il essayait de lui téléphoner trois ou quatre fois par jour. Il a quitté Paris pour venir au Havre (où il avait un contrat de travail) pour essayer d'oublier.

Antécédents

Ses parents sont venus habiter la région d'Alger quand il avait 5 ou 6 ans.

Il dit n'avoir pas été à l'école "parce que c'étaient les pieds-noirs qui commandaient; mon père il n'était pas caïd alors j'ai pas été à l'école".

Il a travaillé dans une boulangerie à partir de l'age de douze ans. Il était assez sauvage, avait peu de camarades. Il dit s'être bien entendu avec son père, mais depuis son adolescence semble très jaloux de sa liberté.

Il fait son service militaire dans la marine algérienne en 1962. Son unité navale mouille en 64 à Toulon. Il décide de déserter et reste à Toulon. La police algérienne convoque ses parents qui finalement donnent son adresse. Les gendarmes français de Toulon le mettent en prison et l'expulsent vers son pays.

De 1962 à 1968, il travaille comme gérant dans une boulangerie à Blida. Son père meurt en 63. Ses quatre frères et ses deux soeurs habitent à Alger : deux sont étudiants (en médecine et en pharmacie).

En 1968, il fait des démarches auprès de l'office d'émigration pour venir en France. Il a sa carte de main d'oeuvre et il a passé une visite médicale. Il arrive dans la région parisienne (St Maur).

Il change beaucoup d'emplois car "je n'avais pas le moral".

Depuis fin 68 jusqu'en 73, il est hospitalisé :

à l'hopital intercommunal de Créteil,
à la Salpétrière
à la Pitié
à l'hopital Henri Mondor
à Beaujon
à l'hotel-Dieu

Dans des services de médecine.

Il restait environ quarante jours "mais à la fin, on me donnait toujours des traitements pour les nerfs ; je dormais pas, je mangeais pas". Il signait sa sortie "j'en avait marre" et travaillait un mois et se refaisait hospitaliser car il étaitfatigué.

Il a séjourné ensuite deux fois en milieu psychiatrique à Aulnay Sous Bois : au bout d'un an "j'ai signé ma sortie, ils ont changé neuf fois mon traitement" il cite les médicaments qu'il a reçu.

A la Queue en Brie il reste six mois "il y avait toujours des carreaux cassés, ça m'énervait".

Evolution

Son séjour est émaillé d'incidents, de disputes, de tentatives de suicide. Il "exige" de voir l'interne pour modification de son traitement. Il se plaint d'insomnies, demande à changer de chambre. Il se mutile en se faisant des brulures de cigarettes sur la main gauche puis une semaine après sur la main droite. Il demande à sortir et fait exprimer sa demande par un autre ; à la suite du refus il renverse les tables et les chaises. Il refuse de ramasser les bouts de verres "car les femmes de ménage sont là pour ça". Trois jours après il recasse tout après être allé se saouler en ville.

Le 20 Octobre, il fait la grève de la faim pour protester contre les vols : on lui a volé son transistor. "Je suis en grève de la faim pas pour moi, mais pour les autres malades. La France,elle est bien industrialisée mais ici c'est mal organisé". Il se plaint des clés des placards qui sont perdues, de l'inefficacité du personnel ; il se "fout de la psychologie des internes et des médecins". Il réclame souvent deux fois son traitement ou jette le verre quamd il ne lui convient pas.

Le 12 Octobre, il jette un verre à la figure de Monsieur C. d'origine belge ; il lui dit qu'il est plus français que lui et qu'on a rien à faire des étrangers en France.

Pendant les réunions, il exige qu'on prenne des notes "sinon c'est pas la peine".

Il interrompt brusquement les informations au sujet de la guerre israelo-arabe. Il s'en prend à Monsieur F. qui est juif et le menace disant "j'étais le premier dans la salle c'est moi qui devait arrêter". Après intervention des infirmieres il vient à la salle de soins demander un verre de poison.

Lors des entretiens on est frappé par l'extrême ambivalence de son discours. Il dit être venu en France car c'est le pays de la liberté du savoir ; il dit ne pas être déçu. Il n'a aucun contact avec des algériens ; pas de famille, pas d'amis ni français ni algériens," je suis fier d'être français, j'ai du sang arabe dans les veines".

Il pense souvent qu'on le considère comme un singe.

Discussion

Monsieur Saïd B. a une allure plutôt hippie : costume avec des écussons algériens aux épaules, barbe noire, cheveux coiffés à la mode "afro". Il est en France depuis 68 après un court séjour en 64, lors d'une escale d'une unité maritime algérienne à l'occasion de laquelle il a déserté puis s'est fait refouler par la gendarmerie française.

Les troubles sont apparus dès la transplantation, à type de plaintes somatiques diverses où dominait l'asthénie qui ont motivé plusieurs hospitalisations dans des services de médecine. Lors de ses séjours en milieu psychiatrique toute une pathologie apparait liée à des troubles de l'acculturation. Il semble que la transplantation a été une occasion privilégiée de l'apparition des troubles dûs au passage brutal d'une culture à l'autre. Lors du choc culturel il a été confronté à une situation (le rejet primitif par les autorités françaises alors qu'il venait se réfugier dans le pays du savoir et de la liberté) qui a présenté une structure analogue à une expérience infantile douloureuse. On sait de son passé qu'il était sauvage et était peu inséré dans sa famille. Il avait dû échapper plus ou moins à l'autorité paternelle.

Ce trauma d'acculturation extrêmement destructurant (aspiration à la liberté-rejet) a entrainé une pathologie à expression somatique, puis franchement dépressive, encore accentuée par le rejet de l'amie avec qui il vivait. Et l'on se trouve devant une personne qui se dit plus française que les français, (par exemple quand il agresse Monsieur C. dont le nom est flamand) et s'enflamme lors du conflit israelo-arabe.

Son ambivalence se retrouve aussi dans sa demande d'autorité et de discipline et ses refus violents de la loi.

On a l'impression que tous les modèles culturels de la société française prennent l'aspect d'une agression permanente contre laquelle il réagit en regressant vers des positions psycho-affectives infantiles.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que la psychopathologie du migrant algérien peut se répartir en deux groupes : la psychopathologie d'importation et la psychopathologie d'acquisition.

La psychopathologie d'importation regroupe des syndromes psychiatriques classiques : oligophrénies, schizophrénies, délires chroniques, démences, épilepsies. En ce qui concerne l'importance quantitative de cette psychopathologie d'importation notre étude ne permet pas de donner des chiffres statistiquement significatifs, car ce n'était pas son but. D'autres auteurs donnent par ailleurs des chiffres qui sont très variables suivant que l'on introduit des indices sociologiques de pondération (âge, sexe, situation familiale, éducation). Mais on comprend qu'un oligophrène ou un dément ne va pas émigrer seul, ni même un grand psychotique. On conçoit donc que les chiffres de cette psychopathologie classique des migrants algériens soient inférieurs à ceux de la population d'accueil. Nous avons vu que les migrants algériens sont jeunes en majorité et que la famille ne suit pas obligatoirement le travailleur. D'autre part, la majorité des migrants passe par l'office d'émigration et la plupart des malades mentaux évidents ne sont pas autorisés à quitter le territoire algérien. Dans nos illustrations cliniques, nous n'avons retrouvé qu'un qui dit avoir été malade en Algérie et il était stabilisé lors de la visite médicale d'émigration.

Beaucoup plus importante est la psychopathologie d'acquisition quantitativement et qualitativement. On a vu que de nombreux troubles psychiques sont à expression somatique et il ne faudra pas s'étonner si on retrouve dans les antécédents des migrants algériens de nombreux séjours dans des services de médecine. Le corps est très souvent privilégié pour exprimer les conflits, d'une part parce que l'algérien ne peut pas verbaliser "correctement" ses sentiments comme le demande le représentant d'une médecine étrangère, d'autre part, parce que la culture arabe interdit l'exhibition du moi et incite à la dignité et à la réserve. On retrouve alors une cohorte de gens étiquetés hypocondriaques, hystériques, sinistrosés qui paraissent voués à la chronicité.

La pathologie du travail est importante évidemment puisque l'on a affaire à de jeunes qui se sont expatriés pour aller chercher un emploi. Souvent à la suite d'un accident de travail qui s'est produit dans des conditions mal élucidées, une pathologie dite de sinistrose s'installe. L'accident de travail s'il se produit au début du séjour survient dans une difficile période d'adaptation et on peut même se demander si ce sont les mauvaises conditions pyschologiques de cette période qui ont provoqué la sinistrose ou l'inverse. De même, une hospitalisation ou une intervention chirurgicale décidées sans préparation ou plus ou moins forcées par des travailleurs sociaux pleins de bonne volonté entraine une "pathologie de rente" difficile à liquider.

Dans tous les cas on est frappé par la grande variabilité des symptomes. En quelques mois, voire en quelques jours, les troubles peuvent osciller d'un syndrome à l'autre, changer brusquement de forme, s'effacer pour recommencer plus tard. Que l'on revoie les certificats établis : "troubles caractériels", "névrose hystérique chez un transplanté frustré", "bouffée délirante" "état schizophrénique" "dépression atypique" etc... tous ces "disgnostics" sont valables pour le même malade. Cela n'est pas dû à une rapidité de diagnostic ou à d'éventuelles difficultés de communications. C'est que vraiment le même malade a été déprimé, puis caractériel et excité ; puis il est devenu délirant. La mobilité des désordres mentaux du migrant traduit la réorganisation d'une personnalité qui ne possède pas assez rapidement de moyens de défense contre l'agression psycho-socioculturelle qu'engendre la transplantation.

On ne retrouve pas de syndromes ou de maladies originales ; dans une étude statique des syndromes des migrants algériens on est en présence non seulement des mêmes troubles que ceux des algériens dans leur pays mais encore des troubles du même ordre que ceux des autochtones ou des migrants d'autre pays. Ce qui est caractéristique des troubles des migrants algériens c'est leur expression privilégiée par le corps, l'importance accordée au travail, la coloration dûe à l'Islam, l'ambivalence culturelle, la particularité de la pathologie féminine compréhensible à partir du statut de la femme dans la famille algérienne, l'originalité du statut du malade mental.

Peut-on maintenant répondre aux questions que nous nous posions au début de ce travail sur l'étiologie des troubles mentaux des migrants ? Il est certain que dans la psychopathologie d'acquisition la sociogénèse et l'influence de l'acculturation sont primordiales.

Les troubles varient selon les conditions de l'insertion sociale du migrant dans le nouvel environnement : durée de séjour, type d'habitat (en foyer ou en bidonville), lieu d'habitation (au centre de la ville ou en périphérie loin des centres sociaux, culturels et administratifs) conditions professionnelles (permettant ou non une sécurité, une continuité et une promotion dans le travail) ; les troubles sont plus accentués quand le migrant est isolé sans sa famille ou sans groupe de même composante socioculturelle (provenant souvent du même village). Le potentiel psychopathogène de la transplantation s'accroit lorsque l'accomodation du pays d'accueil est défavorable : attitude plus ou moins raciste de l'opinion publique véhiculée par les mass media , indifférence ou hostilité de l'entourage et de l'administration ; ou au contraire lorsque le désir d'intégrer le migrant est trop rapide et trop violent entrainant un véritable viol culturel et social.

Les troubles mentaux apparaissent selon la qualité de l'acculturation. Il peut y avoir un rejet culturel : la culture du pays hôte ne peut assimiler celle du migrant et la marginalise ou la transforme en "folklore"; ou au contraire un excès de culture entraine l'apparition des troubles : certains migrants s'acculturent trop violemment ou de façon incohérente. Une tentative de relier le comportement précémment acquis à une matrice culturelle traditionnelle engendre des conduites vides de sens. Les troubles peuvent naître d'une improvisation de réponse devant cette nouvelle culture qui propose des conduites différentes de celles utilisées habituellement. Le migrant va réinterpréter alors son comportement en le détachant de sa matrice culturelle originelle par une caricature ou même une inversion de ses propres défenses ethniques.

En fait, le passage d'une culture à une autre n'est pas la cause unique des troubles mentaux,mais plutôt une des occasions privilégiées de leur apparition. La perturbation ne s'introduit que sous l'effet d'un choc culturel qui présente une structure analogue à une expérience infantile douloureuse. Dès lors, les modèles culturels du pays hôte seront vécus comme une agression contre laquelle le migrant réagira en régressant vers son passé.

La conduite à tenir devant les troubles mentaux des algériens en France nécessite d'abord cette compréhension. La technicité de l'occident ne va pas tout résoudre. Il faut échapper à la double tentation du rejet ou dell'assimilation. Face à la mobilité des symptômes il faut éviter d'opposer un cadre rigide de soins qui risque d'entraîner la chronicisation. Il faut offrir un encadrement thérapeutique souple et dynamique. Selon les périodes évolutives le malade doit pouvoir passer très rapidement du pavillon à l'hôpital de jour ou à son domicile ; ou de la consultation au foyer de nuit ... La famille, voire le clan, devrait pouvoir être suivie par la même équipe. Selon les moments, c'est le psychiatre d'enfants qui sera le plus disponible, à d'autres moments le travailleur social, l'infirmier de secteur ou le psychiatre d'adultes, voire le taleb avec qui on peut travailler en collaboration. Les réunions de synthèse éviteront la parcellisation et le morcellement qui conduit, comme on l'a vu, trop souvent aux placements de l'un en I.M.P., de l'autre en hôpital psychiatrique, du troisième en prison, quand une partie de la famille ne va pas repartir en Algérie.

Il faut donc une équipe pluridisciplinaire et une institution "à plusieurs entrées" pour répondre au mieux à la dynamique de l'appel du migrant et de sa famille qui tentent de retrouver une identité à travers les aléas de l'acculturation et les tentatives d'insertion dans le nouveau milieu social que lui offre le pays d'accueil.

Vu :

Le Président :

Signé : Y. PELICIER

Vu :

Le Doyen :

Signé : H. JEROME

Vu et Permis d'Imprimer :

Le Chancelier de l'Université :

Signé : R. MALLET

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Robert AGERON : Histoire de l'Algérie Contemporaine
P.U.F. (Que sais-je ?) N° 400

Fadma AITH AMROUCHE : Histoire de ma vie -(Maspéro) 1968

Ahmed AROUA : L'Islam à la croisée des chemins -(S.N.E.D.)Alger 1969

R. BLACHERE : Le Coran -(P.U.F.)"Que sais-je ? " 1967

A. BENACHENHOU : Connaissance du Maghreb - Alger 1971

Jacques BERQUE : Les Arabes - (Delpire) 1959
Les Arabes - (Sindbad) 1973

Georges BITOUN : Quelques aspects sociaux et cliniques de la psychiatrie en Algérie - Thèse Paris 1958

Pierre BOURDIEU : Sociologie de l'Algérie -(P.U.F.) Que sais-je ? 1958

Rachid BOUDJEDRA : La répudiation -(Denoél) 1970
L'insolation -(Denoél) 1972

J.P. CHARNAY & J. BERQUE & COLL : Normes et valeurs dans l'Islam contemporain (Payot) 1966

D. CAROTHERS : Psychologie normale et pathologie de l'africain (O.M.S. - Masson)

David CAUTE : Frantz Fanon (Seghers) 1970

CHARLES : Le droit musulman - (P.U.F. - Que sais-je n° 702)

M. DJENDER : Introduction à l'histoire de l'Algérie (SNED) Alger 1967

Arthur DOUCY et François MONHEIM : Les révolutions algériennes (FAYARD) 1971

Frantz FANON : Les damnés de la terre (Maspéro) 1961
L'an V de la révolution algérienne-1959

Claude FONTAINE : Quelques réflexions à propos de la consommation des boissons alcoolisées en Afrique Nord (revue de psychologie des peuples) 1964 N°3

L. GARDET : Pour comprendre l'Islam (Fayard)

GAUTIER : Moeurs et coutumes des musulmans (Payot) 1931

Ibn KHALDOUN : Histoire des Berbères - trad. Baron de Slane
Nouvelle édition publiée sous la direction de Paul CASANOVA (Geuthner) 1925
La Muqqadimâ - études maghrébines (Hachette) Alger 1965

Ch.André JULIEN : Histoire de l'Afrique du Nord (Payot) 1952
Histoire de l'Algérie contemporaine (P.U.F.) 1964
L'Afrique du Nord en marche - Paris 1953

Mohamed Aziz LAHBABI : Du clos à l'ouvert (S.N.E.D.) Alger 1971

Michel LAUNAY: Paysans algériens (Le Seuil) 1963

Marcel MAZOYER : Agriculture et développement en Algérie - Conférence Alger 1970

Abd-el-Ghani MEGHERBI : La pensée sociologique d'Ibn-KHALDOUN (S.N.E.D.) Alger 1971

TM. MASCHINO et Fadella M'RABET : L'Algérie des illusions (Laffont) 1972

A. MEMMI : Anthologie des littératures maghrébines - (éditions Présence Africaine)

Hubert NYSSEN : L'Algérie (Arthaud) 1972

Jean OFFREDO : Algérie avec ou sans la France (Cerf) 1973

Manuelle ROCHE : Le M'zab (Arthaud) 1970 (Préface de Mouloud MAMMERI)

Maxime RODINSON : Islam et capitalisme (Seuil) 1966

Jean SERVIER : Les portes de l'année (Laffont) 1962

A. POROT et J.M. SUTTER : Le primitivisme des indigènes nord-africains : ses indicences en pathologie mentale (Sud médical et chirurgical) 1939

Dominique SOURDEL : L'Islam (P.U.F.) 1972 que sais-je n° 355

J.M. SUTTER, R. SUSINI, Y. PELICIER et G. PASCALIS : Quelques observations de psychose nuptiale chez les musulmans d'Algérie (annales médico-psychologiques - 1959 n°5)

J.M. SUTTER : Quelques aspects de la psychogénèse en milieu nord-africain (Maroc médical) 1949

J.M. SUTTER et Y. PELICIER : La crise pubertaire chez le musulman d'Algérie 57e congrès des Al. Tours 1959

Gérard VIRATELLE : L'Algérie algérienne (Editions Ouvrières) 1970

REVUES

- Cahiers d'études nord-africaines (Hommes et Migrations)
- Afrique-Asie
- l'algérien en Europe
- Croissance des jeunes nations
- El moudjahid
- France-Algérie
- Jeune Afrique
- Secrétariat social d'Alger (S.N.E.D.)

LA MIGRATION

AHMED : Est-ce qu'une vie d'algérien, ça fait un livre qu'on va lire ?
Seuil 1973

Jacques AUGARDE : La migration algérienne - n° spécial Hommes et Migrations
N° 116 - 1970

Maurice BORMANS : La femme algérienne et les algériennes - Hommes et
Migrations -N°112 - 1969

Tahar BENJELLOUN : La grande misère des travailleurs nord-africains en
France - Le Monde 18 - 19 février 1973

Pierre BOIS, Gérard MARIN, J.L. METEYE : Travailleurs immigrés : ces
soutiers de l'Europe - Le figaro 30 août 1973

Hervé CHABALIER : Saint-Laurent-des-Arabes : le Nouvel Observateur Août 73

P. et P. CALAME : Les travailleurs étrangers en France
Ed. ouvrières 1972

Claire ETCHERELLI : Elise ou la vraie vie - Denoël 1967

Journal de Mohamed - Stock 1973

Georges MAUCO : Les travailleurs étrangers en France - Le Monde
23 / 24 / 25 Mars 1973

André MICHEL : Les travailleurs algériens en France - C.N.R.S. 1956

Robert MONTAGNE : Rapport provisoire sur l'émigration des musulmans
d'Algérie en France 1954 (ronéotypé)

Luc MURACCIOLE : L'émigration algérienne : aspects économiques, sociaux
et juridiques - Ferratis Alger 1950

Fr. PINOT : Travailleurs immigrés dans la lutte des classes - Cerf 1973

Madeleine TREBOUS : Migrations et développement : le cas de l'Algérie
O.C.D.E. 1970

La santé des migrants - Droit et liberté M.R.A.P.

Ashène ZEHRAOUI : Les travailleurs algériens en France - Maspéro 1971

REVUES

- Santé de l'homme : supplément au N° 177
- Comité français d'éducation pour la santé : Médecine du travail et travailleurs migrants - Novembre 1971
- Projets : Décembre 1972 : Les migrants, des hommes à part
- Publications du comité médical et médico-social d'aide aux migrants - 66, Bld St Michel 75006 PARIS

- Cahiers nord - africains puis Hommes et Migration
  6, rue Barye 75 017 PARIS
- Hommes ee migrations - Documents
- Esprit : les coopérants et la coopération - Juillet-aout 1970
- Informations sociales : les enfants des travailleurs migrants
  N° 5, 6 1969

SOCIOLOGIE ET ETHNOLOGIE GENERALES

H. AUBIN : L'homme et la magie - DESCLEE DE BROUWER 1952

Roger BASTIDE : Sociologie et psychologie (P.U.F.) 1950
Psychologie des Peuples et relations inter-ethniques
(Revue de psychologie des Peuples Le Havre 1969 N° 4)
Sociologie des maladies mentales (FLAMMARION) 1965
Le rêve, la transe et la folie (FLAMMARION) 1972

CH. BRISSET : Anthropologie culturelle et psychiatrie (EMC 10)

J. BROUSTRA, J. MONFOUGA-NICOLAS, M. SIMON : L'ethnopsychiatrie pourquoi faire ? Actualités psychiatriques N° 4 1971

Georges DEVEREUX : Ethnopsychanalyse complémentariste (FLAMMARION)1972
Essais d'ethnopsychiatrie générale (GALLIMARD)

Jean DUVIGNAUD : La sociologie maghrébine
Cahiers internationaux de sociologie (P.U.F.) 1964
Volume 4

E. EVANS-PRITCHARD : La religion des primitifs (PAYOT) 1971

Mikel DUFRENNE : La personnalité de base (P.U.F.) 1965

H.F. ELLEN-BERGER : Ethnopsychiatrie (EMC 37725 ABC 10)

Georges FRIEDMANN : Le travail en miettes (Idées GALLIMARD)

M. J. HERSKOVITS : Les bases de l'anthropologie culturelle (PAYOT)1967

A. KARDINER : L'individu dans sa société (GALLIMARD) 1970

Otto KLINEBERG : Psychologie sociale (P.U.F) 1962 (trad. de l'américain)

Vittorio LANTERNARI : Désintégration culturelle et processus d'aculturation
Cahiers internationaux de sociologie (P.U.F.) 1966
volume 61

François LAPLANTINE : Ethnopsychiatrie (Ed. universitaires) 1973

Ralph LINTON : Le fondement culturel de la personnalité (DUNOD) 1960
Claude LEVI-STRAUSS : Les structures élémentaires de la parenté (PUF)1949
Anthropologie structurale (PLON) 1955
Tristes tropiques (PLON) 1955
B. MALINOWSKI : La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives (PAYOT) 1965
Marcel MAUSS : Sociologie et anthropologie (P.U.F.) 1960
Margaret MEAD : Moeurs et sexualité en Océanie (PLON) 1963
Abel MIROGLIO : La psychologie des peuples ("que sais-je?" P.U.F.) 1958
Geza ROHEIM : Magie et schizophrénie (ANTHROPOS) 1969
M.C. et E. ORTIGUES: Oedipe africain (10/18) 1973
Ed. WITTKOWER et FRIEDJ : A cross cultural approach to mental health problems (Am. Journ. of psychiatry 1959 n° 116)

REVUES

- revue de psychologie des peuples (Le Havre)
- puis ethnopsychologie
- Transcultural psychiatry newsletters (Montreal)
- Cahiers internationaux de sociologie (P.U.F.) Paris

FILM

- Le N'Doëp (H. Collomb) Sandoz

R A C I S M E

ADORNO et COLL : "The authoritarian personnality" (in racisme et société)
S. BOGARDUS : Immigration and race attitude 1928
P. COMMARDON et COLL : Racisme et société (MASPERO) 1971
F. FANON : Peau noire et masque blanc (SEUIL) 1952
J.F. HELD : Interview du maire de Toulon - Nouvel Observateur 31.9.73
C. LEVI-STRAUSS : Race et histoire (GONTHIER) 1967
A. MEMMI : L'homme dominé (GALLIMARD) 1968 (PAYOT) 1973
A. MEMMI avec Ph. MAUCORPS, J.F. HELD : Les français et le racisme (PAYOT)
P. PARAF : Le racisme (PAYOT) 1970
J.P. SARTRE : Réflexions sur la question juive (GALLIMARD)

PSYCHIATRIE & PSYCHANALYSE

Karl ABRAHAM : Oeuvres complètes (PAYOT) 1965-66

Sami ALI : Le chanvre (PAYOT)

S. AMMAR et H. LEJDRI : conditions familiales et développement de la schizophrénie (évol. psychiatrique 1973 tome 38)

Eliane AMADO : Les voies et pièges de la psychanalyse (Ed. universitaires 1972)

Michael BALINT : Le médecin, son malade et la maladie (PAYOT) 1970

Z. ALMEIDA : Introduction à la psychopathologie de la transplantation (information psychiatrique 1972 volume 48)

P. BERNER et H.J.ZAPOTOCZKY : psychopathologie des transplantés (confrontation psychiatrique 1969)

Bruno BETTELHEIM : La forteresse vide (GALLIMARD) 1967

Les blessures symboliques (GALLIMARD) 1971

Y. CHAMPION : Migration et maladie mentale (ARNETTE) 1958

David COOPER : Psychiatrie et antipsychiatrie (SEUIL) 1970

J. DARROT : Aperçu des institutions psychiatriques et de l'épidémiologie dans l'ouest algérien (inf. psychiatrique vol.48 n°9 1972)

G. DELEUZE et F. GUATTARI : l'anti-oedipe (éd. de minuit) 1972

Y. DAUMEZON, Y. CHAMPION et Mme Y. CHAMPION BERSET : L'incidence psychologique sur une population transplantée d'origine nord-africaine (monographie de l'Institut National d'Hygiène n°7 Paris 1955)

H. EY : Manuel de psychiatrie (MASSON)

Etudes psychiatriques (DESCLEE DE BROUWER)

S. FERRENCZI : Oeuvres complètes (PAYOT) 1968 - 1970

M. FOUCAULT : Histoire de la folie (10/18) 1961

A. FREUD : Le moi et les mécanismes de défense (P.U.F.) 1969

S. FREUD : Oeuvres (PAYOT, GALLIMARD, P.U.F.)

R. GENTIS : Les murs de l'asile (MASPERO) 1970

J. HOCHMANN : Pour une psychiatrie communautaire (SEUIL) 1971

Pierre JANET : L'évolution des conduites morales et religieuses (cours au collège de France 1921 - 1922)

M. KLEIN : Essais de psychanalyse (PAYOT) 1968

La psychanalyse des enfants (P.U.F.) 1969

J. LACAN : Ecrits (SEUIL) 1960

R.D. LAING : La politique de l'expérience (STOCK) 1970

L. LE GUILLANT : psychopathologie de la transplantation (concours médical nº 82 1960)

J. LAPLANCHE et B. PONTALIS : Vocabulaire de la psychanalyse (P.U.F.)1958

B. MALZBERG : Migration and mental desease. The social science research connoil - New-York 1956

Maud MANNONI : L'enfant arriéré et sa mère (SEUIL) 1964

HBM MURPHY : Méthodologie de recherche en socio psychiatrie et en ethno-psychiatrie EMC 37720 A 10

Gérard MENDEL : La révolte contre le père (PAYOT) 1968

Yves PELICIER : Ethnopsychiatrie et schizophrénie (actualités psychiatriques Nº 5 1971)

L'acculturation (revue de psychanalyse des peuples 1972)

La psychologie des peuples et la psychiatrie (revue id.)

Histoire de la psychiatrie (P.U.F.) "Que sais-je?"

Intégration des données sociologiques à la psychiatrie clinique (MASSON) 1963

Antoine POROT : Manuel alphabétique de psychiatrie (P.U.F.) 1969

F. RAVEAU et R. BASTIDE : Epidémiologie des maladies mentales EMC 37878 A10

J.M. SUTTER et Y.PELICIER : Aspects socio-culturels du traitement familial des psychoses chroniques - (congrès des médecins Tours 1959)

A. et H. TORRUBIA : Contribution à une psychopathologie sociale. Recherches sur la transplantation - Monographie de l'Institut National d'Hygiène nº 7 - Paris 1955

W. WINNICOT : De la pédiatrie à la psychanalyse (PAYOT)

REVUES

L'information psychiatrique : la psychiatrie en Algérie

L'évolution psychiatrique : tome 38 1973

Psychiatrie aujourd'hui : l'ethnopsychiatrie 1973

Confrontations psychiatriques : l'hystérie 1968
aspects modernes de la psychiatrie

L'hygiène mentale : numéro consacré aux journées de neuro-psychiatrie d'Alger 1960

Actualités psychiatriques Nº 5 1971

Annales médico-psychologiques Nº 5 1959